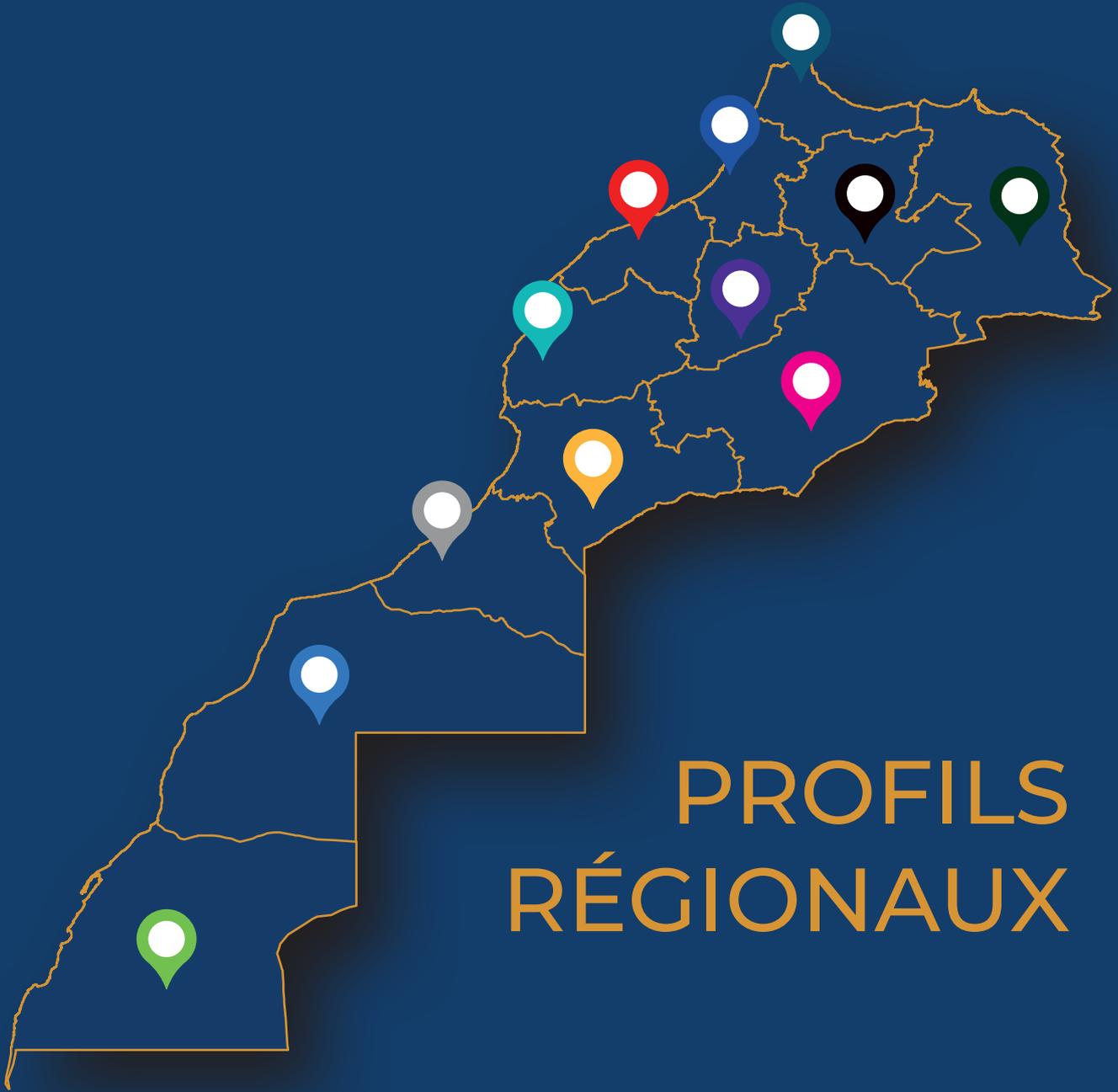


ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION



# PROFILS RÉGIONAUX



<b>1</b>	TANGER TETOUAN AL-HOUCEIMA	06
<b>2</b>	L'ORIENTAL	14
<b>3</b>	FES-MEKNES	22
<b>4</b>	RABAT-SALÉ-KÉNITRA	30
<b>5</b>	BENI MELLAL KHENIFRA	38
<b>6</b>	CASABLANCA SETTAT	46
<b>7</b>	MARRAKECH-SAFI	54
<b>8</b>	DRAA-TAFILALET	62
<b>9</b>	SOUSS-MASSA	70
<b>10</b>	GUELMIM-OUED NOUN	78
<b>11</b>	LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA	86
<b>12</b>	DAKHLA OUED ED-DAHAB	94



# INTRODUCTION

La région constitue un levier important en matière d'accélération du processus de transformation économique et sociale. Son importance réside dans le fait qu'elle favorise une meilleure territorialisation des politiques publiques et contribue, ainsi, à en maximiser les retombées sur le développement d'ensemble du pays.

Conscient de l'importance des territoires en tant que socle d'éclosion des avantages compétitifs et vecteur de la cohésion sociale, le Maroc a consacré une place de choix à la région dans la Constitution de juillet 2011. Cette réforme constitutionnelle a jeté les bases d'un modèle régional marocain, fondé sur des "régions économiquement et géographiquement complémentaires et socialement et culturellement harmonieuses".

S'inscrivant dans cette optique, le Maroc s'est, en effet, doté d'un nouveau découpage territorial en 2015, annoncé par le projet de régionalisation avancée de 2011. Le Royaume compte désormais 12 Régions en vertu du Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des Régions, leurs noms, leurs Chefs- lieux et les Préfectures et Provinces les composant.

Les 12 régions du Royaume affichent des contributions différenciées en matière de création de la richesse nationale et des emplois. Cette situation traduit autant leurs dotations naturelles et factorielles différenciées que les divergences constatées en termes de leur rythme de convergence en matière d'atteinte des objectifs de développement durable.

Souhaitant enrichir le débat national sur la question du renouveau du modèle de développement de notre pays, la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) a jugé opportun d'élaborer un document consacré à la mise en relief des profils des 12 régions du Royaume. Ce document dresse de manière synthétique les spécificités des régions, leur potentiel économique respectif et les efforts déployés par les pouvoirs publics pour réhabiliter les territoires et accélérer leur développement, notamment à travers l'investissement de l'Etat et celui des Entreprises et Etablissements Publics.

La richesse de l'information recueillie et son traitement analytique confèrent à ce document une utilité certaine pour mieux cerner les inégalités entre régions et à l'intérieur de chaque région, tout en prospectant les voies possibles pour les contrecarrer. Un tel objectif ne peut que nourrir la réflexion à l'oeuvre dans notre pays pour asseoir les bases d'un développement régional intégré, qui constitue à bien des égards un puissant levier de réhabilitation de notre modèle de développement national.

# 1

## TANGER TETOUAN AL-HOUCEIMA



### CONTRIBUTION AU PIB



**8,6%** (2017)

Part dans la création de la richesse



**4,6%** (2010-2017)

Taux de croissance

### INVESTISSEMENT PUBLIC



**17,9%** (2019)

Part dans l'investissement du BG



**7%** (2019)

Part dans l'investissement des EEP



**1%** (2017)

Part dans le foncier privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement

### SOCIAL



**7,8%** (2018)

Taux de chômage



**2,6%** (2014)

Taux de pauvreté



2

2<sup>ème</sup> contributrice à la création de la valeur ajoutée industrielle



3

3<sup>ème</sup> région ayant le taux de pauvreté le plus faible



5

5<sup>ème</sup> région créatrice de la richesse nationale



# INTRODUCTION

La région de Tanger Tétouan Al Hoceima a été créée en 2015 conformément au nouveau découpage territorial. Constituée de l'ancienne région de Tanger-Tétouan et de la province d'Al Hoceima, la région se situe à l'extrémité du nord-ouest du Maroc. L'élargissement de son périmètre administratif et la diversité de ses ressources naturelles lui confèrent de nouvelles opportunités et consolident sa dynamique économique pour assurer un rythme de développement harmonieux, inclusif et durable.

La région occupe un emplacement stratégique au sud du détroit de Gibraltar, au carrefour des échanges maritimes internationaux parmi les plus fréquentés au monde. Elle représente, en outre, la zone d'Afrique la plus proche de l'Europe et un trait d'union entre les deux continents. S'étalant sur une superficie de 16.679 km<sup>2</sup>, soit 2,3% du territoire national, la région compte une population de 3,6 millions d'habitants selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, soit 10,5% de la population nationale, représentant une densité de 218,8 habitants/Km<sup>2</sup>. La région regroupe six provinces et deux préfectures, 22 cercles et 146 communes dont 88 en milieu rural. La région contribue à hauteur de 8,6% au PIB national en 2017, soit la 5<sup>ème</sup> région créatrice de richesse.

La combinaison de ces différents atouts lui a permis d'être un pôle de croissance bénéficiant d'un ensemble d'investissements en lien avec sa position géographique distinctive, son offre foncière attrayante, ses structures d'accueil ainsi que ses infrastructures conformes aux normes internationales. De plus, la région jouit des avantages spécifiques d'ordre financier, fiscal et douanier accordés aux investisseurs dans le cadre de conventions ou de contrats d'investissement. En outre, la région dispose de plusieurs potentialités relatives au tissu industriel (aéronautique, industries automobiles, NTIC, Offshoring ...). A cet égard, la région se situe au deuxième rang au niveau du volume des exportations, après la région de Casablanca Settat, représentant 25% des exportations industrielles nationales en 2013. Elle se caractérise par une offre logistique compétitive et une main d'œuvre jeune et qualifiée. Parallèlement, la région possède un potentiel touristique important qui contribue au développement économique de la région. En plus, la région dispose d'un gisement éolien important qui permet l'installation de parcs éoliens pour la production d'électricité.

-----  
<sup>1</sup> Décret n°2.15.40 du 20 février 2015 fixant le nombre de régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et les provinces qui les composent.

### **5<sup>ème</sup> Région créatrice de richesse nationale et 11<sup>ème</sup> en termes du PIB/habitant**

En 2017, la région a participé à hauteur de 91.881 millions de dirhams au PIB national, soit une part de 8,6%, se classant ainsi au 5<sup>ème</sup> rang. Le PIB par habitant de la région a atteint 24.965 dirhams contre 30.510 dirhams pour la moyenne nationale, soit la 11<sup>ème</sup> performance régionale. La croissance économique de la région est portée principalement par les provinces de Tanger-Assilah et de Tétouan qui détiennent plus de 58% de la richesse de la région.

La répartition du PIB par province témoigne d'un écart considérable, allant d'une part de 0,9% au niveau de M'Diq-Fnideq à 27,2% à Tétouan et 40,6% pour Tanger-Assilah. Quant au PIB par habitant, le niveau le plus élevé est estimé à 38.975 dirhams pour la province de Tétouan, suivie de Fahs-Anjra (36.507 dirhams par habitant). Le niveau le plus faible est enregistré par la province de M'Diq-Fnideq avec 3.308 dirhams par habitant.

### **Une économie axée principalement sur les services marchands hors hôtels et restaurants**

L'économie de la région est dominée par les activités du secteur des services qui représentent près de 8,4% de la valeur ajoutée tertiaire nationale et 55,2% du total de la valeur ajoutée de la région. Les provinces de Tanger-Assilah et de Tétouan accumulent 55% des activités tertiaires, une part de 42% est localisée à Chefchaouen, Larache et à Al Hoceima alors que les provinces de Ouezzane, de Fahs-Anjra et de M'Diq-Fnideq ne participent qu'à hauteur de 3%.

Quant au secteur secondaire, ce dernier occupe la deuxième place au niveau national avec une contribution de l'ordre de 9,8% et participe dès lors à raison de 33,5% à la valeur ajoutée régionale. L'industrie détient 58,5% de la valeur ajoutée du secteur secondaire au niveau régional, vient ensuite le secteur du bâtiment et travaux publics qui s'accapare de 30% et le secteur de l'Eau et de l'électricité avec une participation de 11,3%.

Le secteur primaire contribue de 8,2% au PIB primaire national et 12,9% à la valeur ajoutée de la région, dont 36% est détenue par Larache. Ce secteur est soutenu en grande partie par l'agriculture qui constitue 90% de la valeur ajoutée du secteur contre 10% générée par le secteur de la pêche.

### **Activité et chômage : écarts considérables par sexe et par milieu de résidence**

Le taux de chômage dans la région Tanger Tétouan Al Hoceima s'est situé à 7,8% en 2018 en nette amélioration par rapport à 2016 (9,6%), soit une performance meilleure que le niveau national (9,8%). L'analyse par sexe, montre que les femmes se trouvent plus en chômage, avec un taux évalué à 13,8% contre 8,6% pour les hommes en 2016, soit un écart de 5,2 points. Par province, le taux de chômage varie de 20,5% pour la province de Tétouan à 3,8% pour Al Hoceima. Les disparités entre sexes et provinces ont été perçues, également, au niveau du taux d'activité, qui a enregistré 45,2% à l'échelon régional, 73% pour les hommes dépassant largement le taux enregistré par les femmes (17%).

### **Des taux de pauvreté et de vulnérabilité inférieurs au taux national mais qui occultent des disparités inter-provinciales**

Au cours de l'année 2014, la région s'est positionnée au 3<sup>ème</sup> rang en termes de taux de pauvreté avec un taux inférieur à la moyenne nationale, soit 2,6% contre 4,8% au niveau national. La province de Fahs-Anjra est la plus touchée par ce phénomène avec 5,5% à l'opposé de celle M'Diq-Fnideq dont le taux de pauvreté ne dépasse pas 1%. L'analyse du taux de vulnérabilité témoigne d'une performance meilleure comparativement au niveau national, avec un taux de 9,6% contre 12,5% respectivement. Néanmoins, des disparités au niveau provincial persistent, atteignant un écart de 14 points dans certains cas.

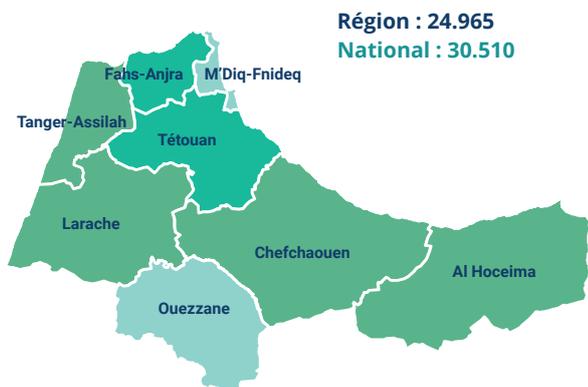
### 3<sup>ème</sup> niveau de densité de la population régionale mais avec des disparités entre provinces

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, la région abrite une population de 3,6 millions d'habitants soit 10,5% de la population totale et une densité de 226,4 hab/km<sup>2</sup>, soit le 3<sup>ème</sup> niveau le plus élevé à l'échelle nationale. L'analyse par province, fait ressortir une forte concentration de la population dans les provinces de Tanger-Assilah (30%), de Tétouan (15,5%) et de Larache (14%) et une faible

part de la population au niveau de M'Diq-Fnideq (5,9%) et de Fahs-Anjra (2,1%).

Le taux d'urbanisation a atteint 59,9% en 2014. La population urbaine est prédominante dans La province de Tanger-Assilah constituant 47% de la population régionale contre 3,8% à Chefchaouen. L'urbanisation accélérée de la population au niveau de cette région est intimement liée à l'émergence de certaines activités économiques, notamment industrielles.

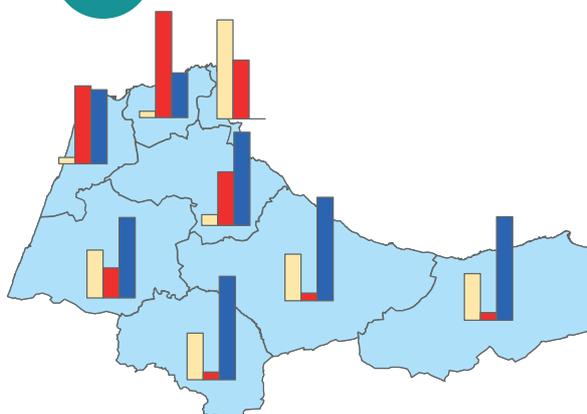
### PIB PAR HABITANT



PIB par habitant (DH)

- 2 695 – 10 847
- 10 848 – 27 979
- 27 980 – 38 974

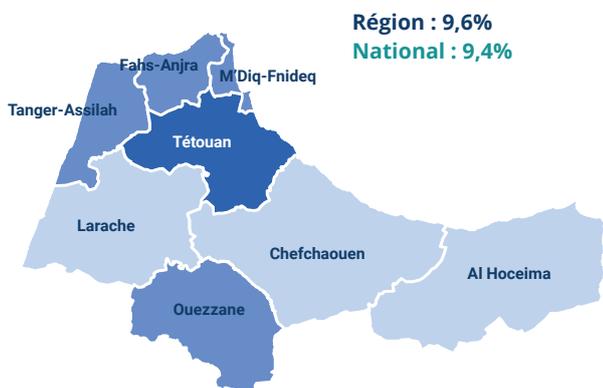
### PIB PAR SECTEUR



Structure de la valeur ajoutée sectorielle

	Région	National
Primaire	12,9%	13,6%
Secondaire	32%	29,4%
Tertiaire	55,1%	57%

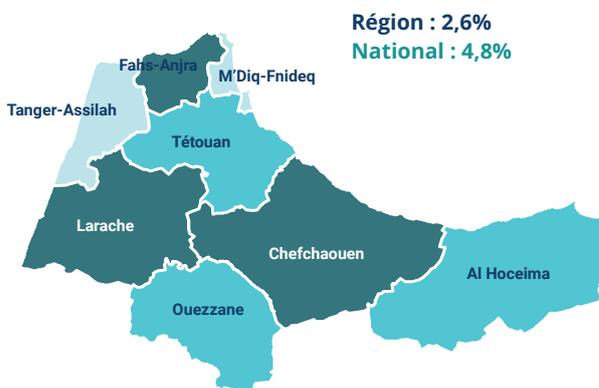
### CHÔMAGE



Taux de chômage en 2016

- 3,8 - 6,2
- 6,3 - 9,7
- 9,8 - 20,5

### PAUVRETÉ



Taux de pauvreté en 2014

- 0,6 - 1,5
- 1,6 - 3,5
- 3,6 - 5,5

### Accès à l'éducation : nécessité de réduire les disparités spatiales

La moyenne d'années de scolarisation de la région s'est établie à 5,18 ans en 2014, soit un niveau inférieur à la moyenne nationale (5,64 ans). Au niveau provincial, cette moyenne varie de 2,8 à Fahs-Anjra à 6,6 à Tanger-Assilah. Concernant l'inégalité d'accès à l'éducation, l'indice de Gini<sup>2</sup> s'est situé à 0,54 légèrement au-dessous du taux national (0,55). Par province, Tanger-Assilah souffre le moins des inégalités d'accès à l'éducation (avec un indice de Gini de 0,45) contrairement à la province de Fahs-Anjra qui fait partie des provinces les plus touchées par ces inégalités au niveau national avec un indice de Gini de l'ordre de 0,67.

Le taux d'analphabétisme de la population âgée de plus de 10 ans est de 31% au niveau de la région contre 23,2% à l'échelon national. Par province, le taux le plus élevé est affiché par Chefchaouen (40,2%), le plus faible est constaté au niveau de Tanger-Assilah (21,8%). Par milieu de résidence, l'analphabétisme est prédominant en milieu rural dépassant largement le milieu urbain, soit 44,8% contre 22,1%.

### Mortalité maternelle : une performance meilleure que celle affichée à l'échelle nationale

Le ratio de la mortalité maternelle<sup>3</sup> a atteint 28,9 décès pour 100.000 accouchements au niveau des hôpitaux publics de la région contre 52,2 décès au niveau national. Les provinces de Tanger-Assilah et de Tétouan ont enregistré le ratio le plus élevé (56,2 et 28,5 décès successivement pour 100.000 accouchements), contre 12,2 décès pour Larache et 18,6 décès pour 100.000 accouchements pour Al Hoceima.

### 31% de la superficie de la région est couverte par des essences forestières naturelles constituées principalement des feuilles naturelles

Le domaine forestier de la région représente une part importante du patrimoine de la région qui participe à son développement et protège son écosystème. Celui-ci occupe 31% de la superficie de la région et 5,4% du domaine forestier national dont 49% sont des feuilles naturelles. La répartition par province fait ressortir une concentration des essences forestières au niveau de la province de Chefchaouen avec 42% de la superficie régionale couverte, suivie d'Al Hoceima qui en compte pour 21%. Les provinces les moins couvertes sont celles de M'Diq-Fnideq et de Fahs-Anjra qui ne représentent que 1,7% et 1,1% du patrimoine forestier de la région respectivement.

### Qualité de vie<sup>4</sup> : accès aux services essentiels contrasté selon la province

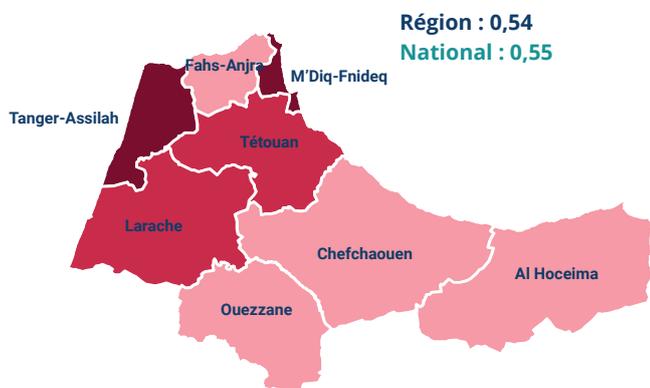
L'accès à l'électricité et à l'eau et la distance moyenne à la route goudronnée constituent les indicateurs pertinents d'une qualité de vie décente et soutenable. En effet, 93,5% de la population de la région accèdent à l'électricité dépassant la moyenne nationale (91,6%). Par contre, seulement 63,9% de la population est approvisionnée en eau potable en 2014 loin du taux national qui s'évalue à 73%. La distance moyenne à la route goudronnée représente 4,3 Km nettement supérieure à la distance nationale (3 Km). Par province, la population de Tanger-Assilah et de M'Diq-Fnideq est la mieux lotie avec un taux d'accès à l'électricité de 95% et à plus de 80% pour l'eau potable. Par contre, la province de Chefchaouen est la moins reliée, avec 90% d'accès à l'électricité et 20% à l'eau potable et une distance moyenne de 6,4 Km d'une route goudronnée.

<sup>2</sup> Une valeur de l'indice de Gini proche de 0 indique l'absence totale d'inégalité dans l'éducation au sein de la population tandis qu'une valeur proche de 1 dévoile un niveau d'inégalité maximale. Source : CSEFRS, Atlas territorial des disparités en éducation 2017.

<sup>3</sup> Il s'agit de la mortalité maternelle dans les hôpitaux publics calculée en rapportant l'effectif des mères décédées sur les le total des accouchements. Source : Santé en chiffres 2015, édition 2016.

<sup>4</sup> Cet indicateur synthétique a été calculé par la méthode scoring sur la base de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable, le taux d'accès à l'électricité et la distance moyenne à la route goudronnée.

**EDUCATION**



Indice de Gini de l'éducation en 2014

- 0,592 - 0,655
- 0,519 - 0,591
- 0,446 - 0,518

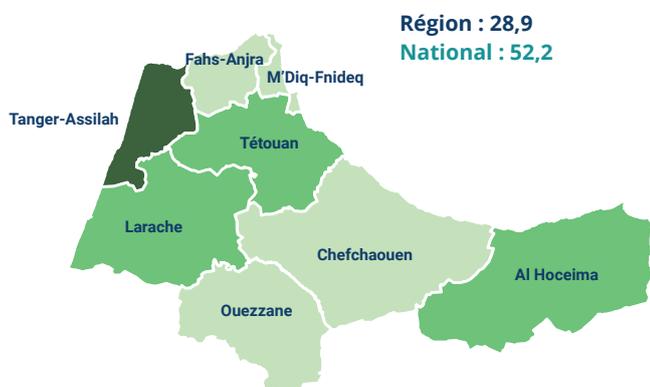
**QUALITÉ DE VIE**



Qualité de la vie en 2014

- 0,0 - 0,1
- 0,1 - 28,5
- 28,6 - 56,2

**SANTÉ**



Taux de mortalité maternelle en 2015  
Pour 10.000 accouchements

- 0,0 - 0,1
- 0,1 - 28,5
- 28,6 - 56,2

**BIODIVERSITÉ**



Taux de couverture forestière (%)

- 6,8 - 12,3
- 12,4 - 28,9
- 29,0 - 46,7

### **Investissement public important qui participe à la dynamisation sectorielle de la région**

La région a bénéficié d'un investissement public prévisionnel totalisant 7,4 milliards de dirhams représentant une part de 7% de l'investissement des Etablissements et Entreprises Publics (EEP) au niveau national, ce qui place la région au 4<sup>ème</sup> rang, devancée par Casablanca Settat (36%), Rabat Salé Kénitra (17%) et Marrakech Safi (10%). Par rapport à l'année 2017, la part de la région dans l'investissement des EEP a accusé une perte de 3 points.

### **Mobilisation du foncier pour l'investissement et en appui au plan Maroc vert : exigence d'accroître la dotation et de cibler les secteurs et provinces les moins favorisées**

Dans un souci de réduction des disparités inter et intra régionales, un certain nombre de projets ont été initiés dans la région en 2016 bénéficiant

de la mobilisation du foncier privé de l'Etat pour l'investissement. Ces projets se rapportent aux secteurs de l'industrie, de l'agro-industrie et au secteur touristique. Dans ce sillage, la région a profité de 1,9% du montant investi, de 0,3% de la superficie aménagée et de 10,5% de l'emploi créé.

En termes de mobilisation du foncier en appui au plan Maroc vert, la région a compté depuis 2014 à nos jours une vingtaine de projets dont le volume se chiffre à 384,6 millions de dirhams, soit 3% du montant alloué en faveur du secteur agricole. En 2016, l'ensemble des régions marocaines ont bénéficié d'un investissement s'élevant à 788 millions de dirhams couvrant 3.079 hectares, la part de Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'est élevée à 1,9% du montant investi et à 2% de la superficie mobilisée.



# 2

## L'ORIENTAL



### CONTRIBUTION AU PIB



**6,5%** (2017)

Part dans la création de la richesse



**4,4%** (2010-2017)

Taux de croissance

### INVESTISSEMENT PUBLIC



**8,3%** (2019)

Part dans l'investissement du BG



**8%** (2019)

Part dans l'investissement des EEP



**6%** (2017)

Part dans le foncier privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement

### SOCIAL



**16,3%** (2018)

Taux de chômage



**5,2%** (2014)

Taux de pauvreté



4<sup>ème</sup> taux d'activité le plus élevé



5<sup>ème</sup> taux de pauvreté le plus faible



8<sup>ème</sup> contributrice à la création de richesse nationale



# INTRODUCTION

Située au Nord-Est du pays, la région de l'Oriental s'étend sur une superficie de 82.820 km<sup>2</sup>, soit 11,6% du territoire national. Elle est délimitée à l'ouest par les régions de Tanger- Tétouan-Al-Houceima et de Fès-Meknès, au nord par la mer Méditerranée, et au sud par la région de Drâa-Tafilalet.

La région est composée de 7 provinces et une préfecture et regroupe 124 communes, dont 77% sont des communes urbaines. Cette région compte 2,3 millions d'habitants (en 2014) représentant 6,8% de la population nationale dont plus de 60% concentrée dans le nord de la région. Elle est caractérisée par une faible densité qui s'évalue à 34,6 Hab/Km<sup>2</sup>, soit la 5<sup>ème</sup> région la moins dense au niveau national.

Pour l'amélioration de l'essor des secteurs industriel et touristique à l'instar de la station balnéaire «Marchica», la création des plates formes logistiques, Nador West Med ont vu le jour...

La région jouit d'une infrastructure importante et diversifiée reliant différents secteurs et différentes provinces. En effet, le parc industriel de Selouane qui s'inscrit dans la stratégie nationale du développement industriel « Emergence » a été mis en place pour accueillir des PME/ PMI exerçant dans des activités sensibles à l'environnement.

L'agropole de Berkane relatif aux stratégies nationales « Plan Maroc Vert » et Emergence » regroupe un parc agro-industriel, un pôle de recherche-développement et de contrôle de qualité et la Zone franche de Nador contenant le parc agro-industriel de Boughriba.

Et dans un souci de diversifier les sources d'énergie du Royaume et de répondre aux besoins croissants en termes d'énergie électrique, une station solaire thermique a été installée en 2010 à Ain Beni Mathar. S'agissant de la province d'Oujda, celle-ci dispose d'une technopole à vocation multisectorielle. En termes d'infrastructures de transport, la région est dotée d'un port de plaisance à Saidia, un port à Nador, un port à Rasalma, d'un aéroport international « oujda-angad », un aérodrome de Bouarfa et un aéroport à Nador- Al Aroui.

### **8<sup>ème</sup> Région créatrice de richesse nationale et 6<sup>ème</sup> en termes du PIB/habitant**

Avec une production de 68,636 milliards de dirhams, la part de la région dans le PIB s'est établie à 6,5% en 2017, se positionnant ainsi à la 6<sup>ème</sup> position à l'échelle nationale. Les provinces contribuent différemment au PIB de la région. La province de Nador a réalisé 31,4% du PIB régional arrivant en 1<sup>ère</sup> position, suivie d'Oujda-Angad (28,8%) et de Berkane (15,5%). Les provinces de Figuig et de Taourirt ont contribué de 7,5% et 7,3% respectivement. Le PIB par habitant s'élève à 28.865 Dh/Habitant, soit un niveau inférieur à la moyenne nationale (30.510 Dh/habitant). Les provinces dont le volume du PIB/habitant dépassent la moyenne régionale sont celles de Figuig (33.870), de Berkane (32.307) et d'Oujda-Angad (31.489). Les provinces de Jerada (26.964) et de Nador(25.194 DH/habitant) affichent des niveaux autour de la moyenne de la région. Les provinces de Taourirt (19.274 DH/habitant) et de Guercif (15.112) enregistrent les niveaux de PIB/habitant les plus faibles.

### **Activité de la région dominée par les activités tertiaires et richesse régionale qui doit profiter équitablement à l'ensemble des provinces**

La valeur ajoutée de la région est dominée par le secteur tertiaire qui s'accapare de 68,6% de la valeur ajoutée totale et se hisse ainsi au 6<sup>ème</sup> rang à l'échelle nationale. En effet, la répartition de cette valeur ajoutée fait ressortir un apport des services marchands hors hôtels et restaurants de l'ordre de 65,4%, suivie par les services non marchands avec 32,8% et les hôtels et restaurants qui ne participent qu'à hauteur de 1,7%. La contribution des provinces est variable, allant de 33,9% et 29,1% réalisées par Oujda-Angad et Nador jusqu'à 5,6% et 6,8% pour les provinces de Guercif et de Jerada.

Par contre le secteur secondaire place la région au 5<sup>ème</sup> rang au niveau national avec une contribution de 16,7% tirée principalement par les bâtiments et travaux

publics qui détiennent 60% contre 23% pour les industries manufacturières et 17% pour la branche eau et électricité de l'eau et l'électricité. Par province, Nador et Oujda-Angad occupent la 1<sup>ère</sup> position avec des parts respectives de 41,8% et 25,2%. De leur côté, les provinces de Taourirt et de Berkane participent à hauteur de 11% et 9% successivement. Les provinces de Jerada (3,5%) et de Guercif (3,2%) contribuent faiblement à la valeur ajoutée du secteur secondaire.

Quant au secteur primaire, il génère 14,8% du total de la valeur ajoutée de la région. Les provinces de Berkane et de Nador y participent respectivement de 41,5% et de 30,4%. Les contributions de Figuig et de Jerada ne dépassent pas 3,5%.

### **2<sup>ème</sup> taux de chômage le plus élevé au niveau national**

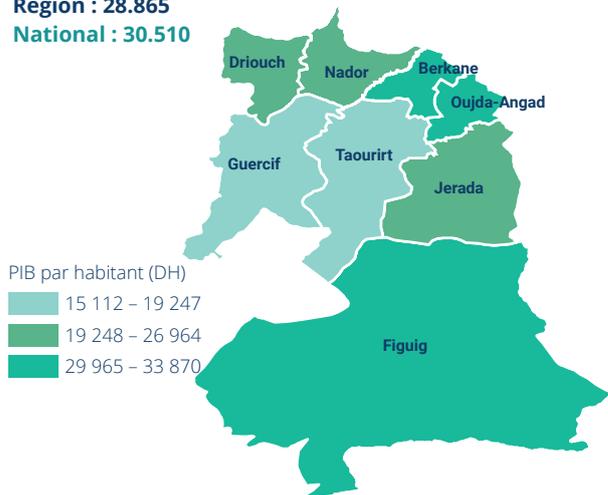
Le taux de chômage au niveau de la région s'est élevé à 16,3% en 2018, soit un niveau nettement supérieur au taux national (9,8%). En effet, la région est classée en tant que 2<sup>ème</sup> région ayant le taux de chômage le plus élevé après la région de Guelmim Oued Noun (18,9%). La province de Oujda-Angad (20,5%) est la plus concernée par ce fléau et dans une mesure moindre les autres provinces (15,4% à Berkane et Taourirt et 15% à Nador). Par sexe, ce taux est inférieur pour les hommes (14,2% contre 21,8% pour les femmes).

### **Pauvreté et vulnérabilité: présence d'une corrélation négative avec la contribution à la richesse- les provinces les moins contributrices au PIB sont les plus vulnérables**

Le taux de pauvreté dans la région de l'Oriental (5,2% en 2014) est supérieur à celui enregistré à l'échelle nationale (4,8%). Le milieu rural est plus touché (9,6% contre 2,9% pour le milieu urbain). Quant à la répartition spatiale, elle est marquée par des taux élevés pour les provinces de Figuig (14,6%) et de Guercif (13,1%). Les provinces les moins touchées par la pauvreté sont celles de Oujda-Angad (2,1%) de Berkane et Nador avec une part de 2,4% chacune.

**PIB PAR HABITANT**

Région : 28.865  
National : 30.510

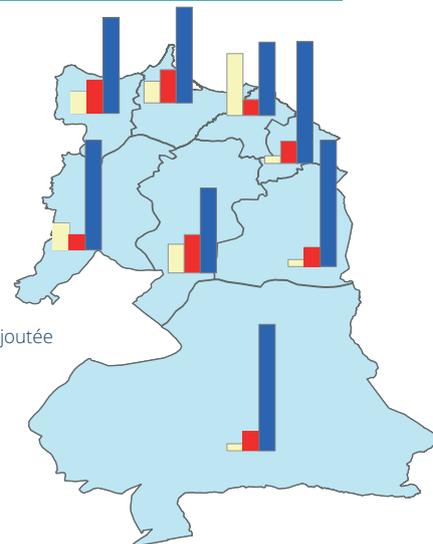


**PIB PAR SECTEUR**

Région	National
14,8%	13,6%
16,7%	29,4%
68,6%	57%

Structure de la valeur ajoutée sectorielle

- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire



**CHÔMAGE**

Région : 15.7%  
National : 9,4%



Taux de chômage en 2016

- 15
- 15,1 - 15,7
- 15,8 - 20,5

**PAUVRETÉ**

Région : 5,2%  
National : 4,8%



Taux de pauvreté en 2014 (%)

- 2,1 - 3,7
- 3,8 - 11,3
- 11,4 - 14,6

### **Population en croissance démographique continue, concentrée principalement dans le nord-est de la région**

Le RGPH de 2014 a dénombré une population de 2,3 millions d'habitants au niveau de la région de l'oriental, soit 6,8% de la population nationale. La répartition de la population par province fait ressortir une concentration de 48% au niveau des provinces du nord (Oujda-Angad, Nador et Berkane). S'agissant des provinces de Taourirt, Guercif et Driouch, celles-ci affichent des parts avoisinant les 10% chacune. De leur côté, Figuig et Jerada connaissent les parts les plus faibles avec 6% et 4,7% respectivement. Le taux d'urbanisation de la région avoisine 66% en 2014 dépassant ainsi le niveau national (60,4%). Ce taux varie entre 91,8% enregistré au niveau de la préfecture d'Oujda-Angad et de 26,5% à Driouch. La densité démographique est de l'ordre de 35 Habitant/Km<sup>2</sup>. La densité la plus forte est atteinte par la préfecture d'Oujda-Angad (302,1 Hab/Km<sup>2</sup>) contre 16,1 constatée à Jerada.

### **Education : des disparités par milieu de résidence et par sexe qui pèsent lourdement sur la scolarisation au niveau intra régional**

La moyenne d'années de scolarisation s'est établie à 5,3 années en 2014 légèrement en dessous de la moyenne nationale (5,6 années). Cette moyenne varie selon les provinces, passant de 7,05 pour Oujda-Angad, à 5,2 pour les provinces de Berkane, Jerada et Nador et à 3,73 pour Driouch. L'indice de Gini<sup>5</sup> (0,54) est légèrement en dessous de la moyenne nationale (0,55). L'indice de Gini le plus élevé est enregistré à Driouch, avec 0,649 contre 0,429 à Oujda-Angad (l'indice le plus faible au niveau de la région).

En 2014, le taux d'analphabétisme a atteint 34,4% de la population âgée de 10 ans et plus contre 32,2% au niveau national. Ce taux est plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain (49,1% contre 26,9%) et les femmes sont les

plus touchées avec 44,4% contre 24,1% chez les hommes. Le taux d'analphabétisme le plus élevé se situe dans les provinces de Driouch (46,3%), de Figuig (46,2%), de Guercif et de Taourirt (42% chacune). La province d'Oujda-Angad réalise le taux le plus bas avec 23,3%.

### **Mortalité maternelle: une situation préoccupante**

Au titre de l'année 2015, le taux de mortalité maternelle<sup>6</sup> s'élève à 64,1 décès pour 100.000 accouchements contre 52,2 décès au niveau national. La structure des décès maternels au niveau de la région montre une répartition contrastée entre les provinces. Celles de Figuig et d'Oujda-Angad connaissent les ratios les plus élevés, soient 184,2 décès et 100,9 décès respectivement, contrairement aux provinces de Guercif, Jerada, et Taourirt qui n'ont connu aucun décès maternel.

### **Biodiversité: une richesse forestière diversifiée prédominée par la province de Figuig**

La forêt s'étend sur une superficie de 2,3 millions d'hectares, ce qui représente 24% de la superficie de la région et 26% du territoire national couvert, représentée principalement par l'Alfa (86% en 2016). Elle se concentre essentiellement dans la province de Figuig avec 67% de superficies couvertes, suivie de Jerada et de Taourirt avec des parts respectives de 14,3% et 13,5%. Les provinces de Berkane (2%) et d'Oujda-Angad (0,4%) bénéficient le moins des essences forestières.

### **Qualité de vie<sup>7</sup> : 32% de la population n'ayant pas accès à l'eau et 11% ne profite pas de l'électricité**

Parmi les 2,3 millions d'habitant, 89% ont accès à l'électricité selon le RGPH de 2014 affichant ainsi une couverture en dessous de la moyenne nationale (92%). Par province, ce taux dépasse 90% dans les provinces d'Oujda-Angad, de Berkane et de Nador. Les provinces les moins favorisées sont Figuig (66%) et Guercif (74%). S'agissant de la

<sup>5</sup> Une valeur de l'indice de Gini proche de 0 indique l'absence totale d'inégalité dans l'éducation au sein de la population tandis qu'une valeur proche de 1, dévoile un niveau d'inégalité maximale. Source : CSEFRS, Atlas territorial des disparités en éducation 2017.

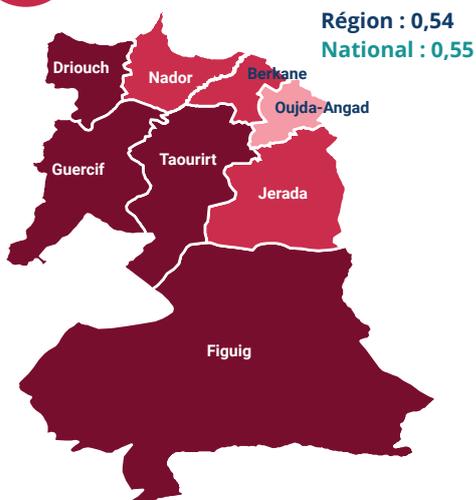
<sup>6</sup> Il s'agit de la mortalité maternelle dans les hôpitaux publics calculée en rapportant l'effectif des mères décédées sur les le total des accouchements. Source : Santé en chiffres 2015, édition 2016.

<sup>7</sup> Cet indicateur synthétique a été calculé par la méthode scoring sur la base de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable, le taux d'accès à l'électricité et la distance moyenne à la route goudronnée.

disponibilité de l'eau potable, celle-ci se situe à un niveau inférieur à la moyenne nationale (68,3% contre 73 %). L'analyse interprovinciale montre un taux d'accès de 92% pour Oujda-Angad et de 84% pour Berkane dépassant la part couverte au niveau national (73%). La province de Guercif est la plus défavorisée avec une part se situant

autour de 40%. Pour ce qui est de la distance moyenne à la route goudronnée, elle se situe à 4,1 Km (contre 3Km à l'échelle nationale). La province la plus enclavée est celle de Figuig où la route la plus proche se trouve à 20 Km contrairement à Berkane qui affiche une distance de 1,6 Km.

**EDUCATION**



Indice de Gini de l'éducation en 2014

- 0,429
- 0,430 - 0,557
- 0,558 - 0,649

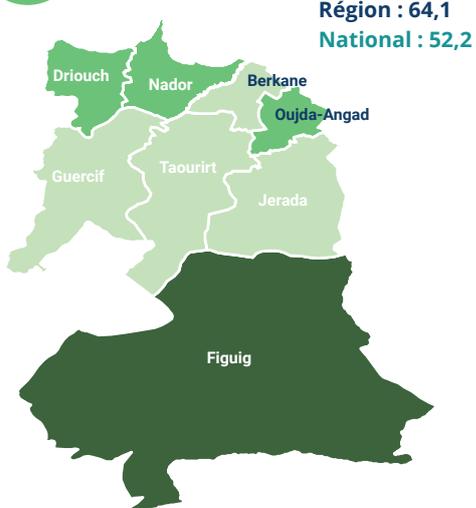
**QUALITÉ DE VIE**



Qualité de la vie en 2014

- 0,0 - 0,1
- 0,1 - 3,2
- 3,3 - 5,0

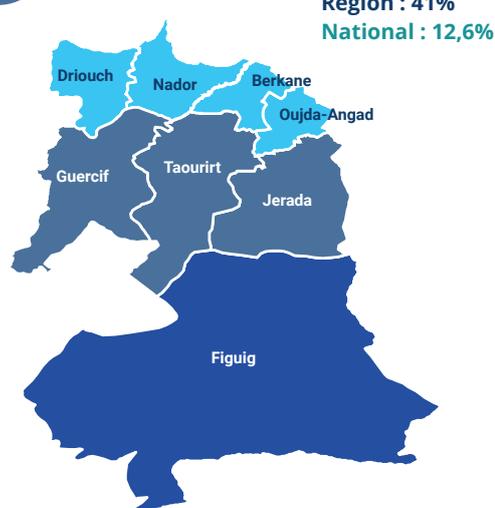
**SANTÉ**



Taux de mortalité maternelle en 2015  
Pour 10.000 accouchements

- 0,0 - 21,8
- 21,9 - 100,9
- 101,0 - 184,2

**BIODIVERSITÉ**



Taux de couverture forestière en 2014 (%)

- 0 - 4,4
- 4,5 - 13,5
- 62

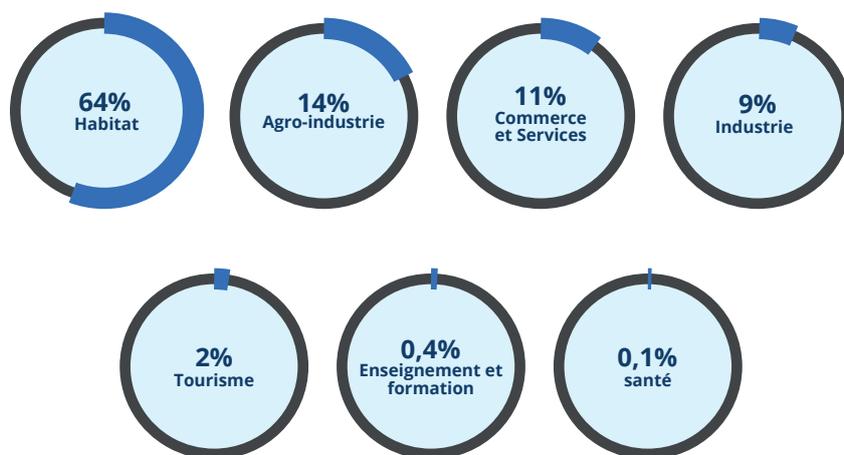
### Investissement public : budget alloué insuffisant pour répondre aux besoins croissants de la région

L'objectif ultime des investissements publics est la réalisation d'un développement équitable et durable capable de créer des postes d'emploi et de faire des régions des pôles compétitifs. A cet effet, la région de l'Oriental a profité d'un investissement public global de 7,8 milliards de DH en 2019, représentant 8% du montant alloué au niveau national et occupant ainsi la 4<sup>ème</sup> place.

### Foncier public mobilisé pour l'investissement en appui des secteurs de l'habitat et du tourisme

La région de l'Oriental a bénéficié de 6% de l'investissement alloué dans le domaine privé de l'Etat, se positionnant ainsi au 6<sup>ème</sup> rang perdant ainsi 3 positions par rapport à l'année 2018. La superficie mobilisée est de l'ordre de 1%, participant ainsi à la création de 9% des postes d'emploi réparti au niveau national. Le secteur de l'habitat vient en tête avec 64% du montant investi, suivi du secteur de l'agro-industrie (14%), le commerce et les services (11%) et le tourisme (9%).

#### Structure de la superficie mobilisée de l'Etat par secteur dans la région de l'Oriental en 2017



Source : Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement (2019), MEF

### Besoin de multiplier les efforts en matière de foncier mobilisé en appui au plan Maroc Vert

Le secteur agricole contribue pleinement à l'essor économique de la région, où il participe à 98% à la valeur ajoutée du secteur primaire et représente 12,8% du PIB de la région. En vue de consolider

ce positionnement et de renforcer son rôle de locomotive de la croissance, l'agriculture a bénéficié en 2017 d'un investissement se chiffrant à 17 milliards de DH, soit 2,5% du total investi. La superficie mobilisée et le nombre de projets lancés représentent 0,6% et 5% du total respectivement.



# 3

## FES-MEKNES



### CONTRIBUTION AU PIB



**9,3%** (2017)

Part dans la création de la richesse



**2,3%** (2010-2017)

Taux de croissance

### INVESTISSEMENT PUBLIC



**12,7%** (2019)

Part dans l'investissement du BG



**5%** (2019)

Part dans l'investissement des EEP



**5%** (2017)

Part dans le foncier privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement

### SOCIAL



**6,3%** (2018)

Taux de chômage



**5,1%** (2014)

Taux de pauvreté



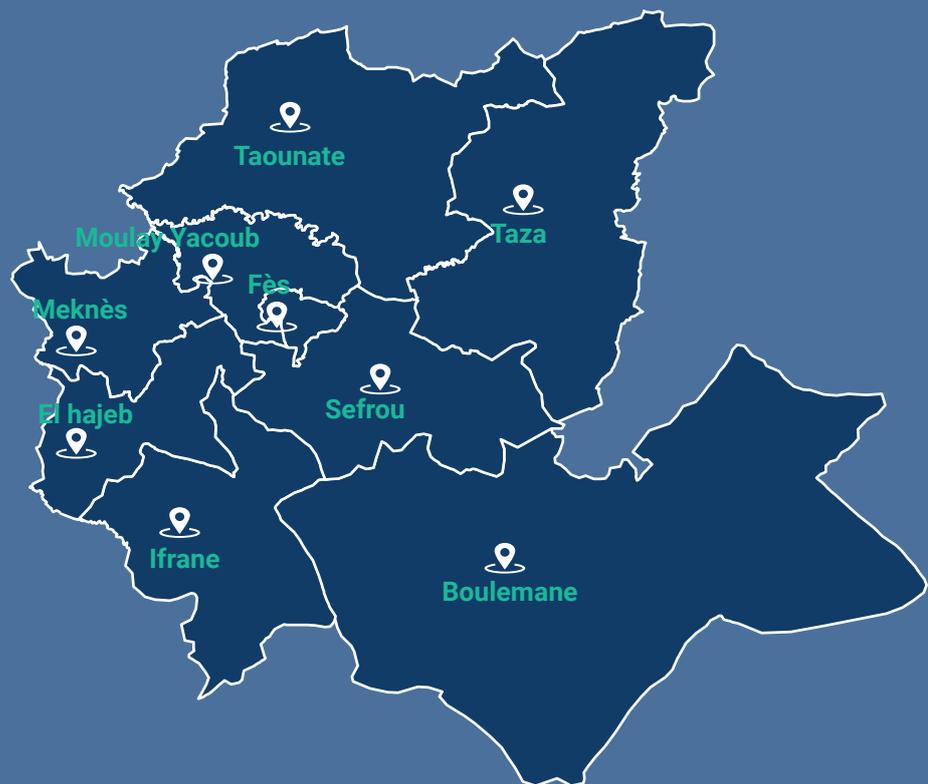
1<sup>ère</sup> contribution à la valeur ajoutée agricole



2<sup>ème</sup> destination, depuis 2004, de l'investissement en foncier en appui au Plan Maroc Vert et 3<sup>ème</sup> en 2017



4<sup>ème</sup> contribution à la richesse nationale



# INTRODUCTION

La région de Fès Meknès, composée de l'ancienne région de Fès-Boulemane en y adjoignant les provinces de Taza et de Taounate, autrefois rattachées à la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, et d'une partie des provinces faisant partie jusqu'ici de la région de Meknès-Tafilalet, à savoir la préfecture de Meknès et les provinces d'El Hajeb et d'Ifrane, soit au total 9 provinces et préfectures, constitue un nouveau pôle régional émergent.

La région de Fès-Meknès jouit de caractéristiques intrinsèques qui contribuent à son rayonnement. En effet, cette région abrite la capitale scientifique et spirituelle du Maroc, Fès, qui dispose de l'une des premières universités et bibliothèque au monde « Quaraouiyine ». En outre, l'ancienne médina de Fès, la cité impériale de Meknès et le site archéologique de Volubilis font de la région un patrimoine culturel d'une grande valeur. Grâce à sa position géographique ouverte sur les vallées du Rif au Nord et du moyen Atlas au Sud, la région constitue un chaînon reliant entre les zones de montagne et la façade littorale et un gisement stratégique pour la consolidation et l'émergence de diverses activités économiques.

En effet, avec un effectif de 4,2 millions d'habitants, soit 12,5% de la population totale, cette région constitue une manne démographique importante au niveau national. Elle contribue de 9,3% au PIB en 2017, soit la 4<sup>ème</sup> position au niveau national.

De nombreux projets ont vu le jour au niveau de la région de Fès-Meknès. Il s'agit, entre autres, du projet de l'université euro-méditerranéenne à Fès qui ambitionne d'ériger la région en véritable pôle de formation et de recherche à l'échelle intercontinentale. De plus, l'orientation du Maroc vers les métiers mondiaux porteurs de la croissance s'est matérialisée au niveau de la région par la mise en œuvre du projet de Fès-Shore dédié spécialement à la filière de l'offshoring. À cela s'ajoute la réhabilitation des infrastructures aéroportuaires en l'occurrence le projet de développement de l'aéroport de Fès- Saïs. La région abrite, également, le projet solaire photovoltaïque Noor Atlas dans le cadre de la nouvelle stratégie énergétique du Maroc.

#### **4<sup>ème</sup> contribution au PIB national et seulement 12<sup>ème</sup> en termes de PIB par habitant**

La région de Fès-Meknès figure en 4<sup>ème</sup> position en termes de contribution à la richesse nationale, soit 9,3% du PIB national en 2017 et une valeur de 97.408 millions de dirhams. Fès et Meknès participent de près de la moitié à cette richesse régionale (25,3% et 20,3% respectivement). Néanmoins, la région est classée seulement 12<sup>ème</sup> en termes de PIB par habitant, avec 22.557 DH/habitant contre 30.510 DH/habitant au niveau national. L'analyse par province laisse constater une répartition inégale de la richesse au niveau de cette région. Ainsi, à l'exception de la préfecture de Fès (20.447 DH/habitant) et les provinces de Taza (18.813DH/ habitant) et de Taounate (16.204 DH/habitant), les provinces affichent des niveaux de PIB/habitant supérieurs à la moyenne nationale.

#### **Richesse régionale axée sur les services marchands hors tourisme, les services non marchands et l'agriculture**

Avec une contribution de 63,7% à la valeur ajoutée de la région, les activités tertiaires sont prédominées par les services marchands hors tourisme (36,3%) et les services non marchands (25,8%). Les activités marchandes hors tourisme sont surreprésentées au niveau de toutes les préfectures et les provinces de la région à l'exception de Taounate, Ifrane et El Hajeb. De leur côté, les activités non marchandes sont sureprésentées au niveau des provinces de la région, mises à part les provinces de Sefrou, Ifrane et El Hajeb.

Les activités agricoles qui représentent 22,4% de la valeur ajoutée de la région sont une spécificité avérée des provinces d'El Hajeb, d'Ifrane, de Sefrou et de Taounate.

Les activités secondaires (13,9% de la valeur ajoutée de la région) dont les activités des industries manufacturières (5,5% de la valeur ajoutée de la région) sont surreprésentées au niveau des préfectures de Meknès et Fès.

#### **Les niveaux de chômage les plus élevés sont affichés par les préfectures et les provinces les moins pauvres**

La région de Fès-Meknès se caractérise par un taux de chômage inférieur à celui enregistré au niveau national, soit 9,3% contre 9,8% pour le national en 2018 (6<sup>ème</sup> taux de chômage le plus bas au niveau des régions marocaines). En 2016, ce taux est important au niveau de Meknès (14,6%), d'El Hajeb, d'Ifrane (13,4% chacune) et de Fès (9,4%), soit des taux dépassant la moyenne régionale.

#### **Les provinces de la région cumulent des poches de pauvreté et de vulnérabilité**

Les taux de pauvreté et de vulnérabilité de la région (5,1% et 13,8%) ne reflètent pas les disparités intra provinciales dans la mesure où ces taux demeurent assez proches du niveau national (4,8% et 12,5%). En effet, les préfectures de la région, Fès et Meknès, enregistrent les taux de pauvreté (1,7% et 2,6%) et de vulnérabilité (9% et 8,8%) les plus bas. Les provinces où le taux de pauvreté est élevé sont caractérisées par de fortes proportions des personnes vulnérables à la pauvreté, entre autres, Boulemane, Moulay Yacoub et Taounate avec des taux de pauvreté et de vulnérabilité qui dépassent aussi bien la moyenne régionale que nationale.

**PIB PAR HABITANT**

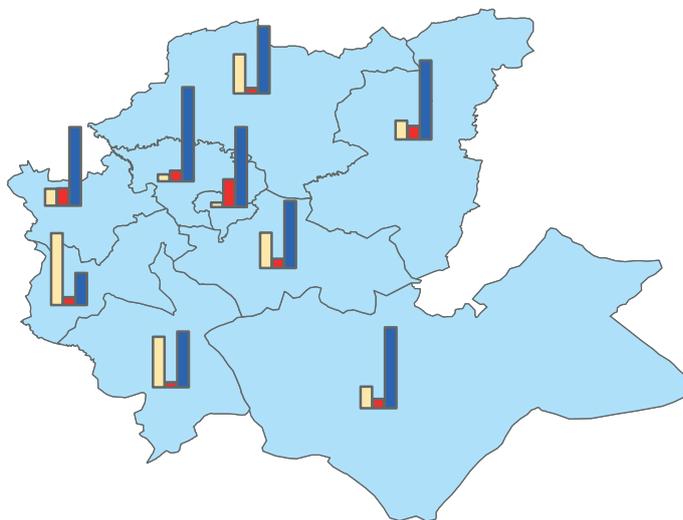
Région : 22.252  
National : 30.510



PIB par habitant (DH)

- 16 204 - 20 447
- 20 448 - 27 381
- 27 382 - 42 869

**PIB PAR SECTEUR**

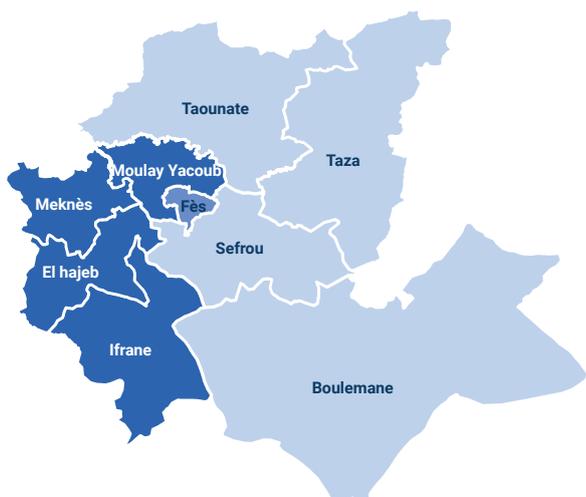


Structure de la valeur ajoutée sectorielle

	Région	National
Primaire	22,4%	13,6%
Secondaire	13,9%	29,4%
Tertiaire	63,7%	57%

**CHÔMAGE**

Région : 7,6%  
National : 9,4%



Taux de chômage en 2016

- 1,6 - 4,9
- 5 - 9,4
- 9,5 - 14,6

**PAUVRETÉ**

Région : 5,1%  
National : 4,8%



Taux de pauvreté en 2014

- 1,7 - 2,6
- 2,7 - 6,6
- 6,7 - 12,4

### **Pression démographique sur les pôles urbains**

La population de la région de Fès-Meknès compte pour 12,5% de la population marocaine en 2014, en hausse de 0,9% en moyenne par an par rapport à 2004, soit une croissance moins dynamique que celle observée au niveau national (1,3% en moyenne par an). Les préfectures de Fès et de Meknès accueillent près de la moitié de la population de la région en 2014 (46,9%). La polarisation de la population autour de ces deux préfectures, à prédominance urbaine (respectivement 98,2% et 82,3% en 2014), s'accroît de plus en plus avec des croissances nettement supérieures à la moyenne de la région, soit 1,6% en moyenne par an pour chaque préfecture entre 2004 et 2014. L'autre moitié de la population est partagée entre les provinces de la région, à dominance rurale, en proportions inégales.

### **Niveaux d'inégalités d'accès à l'éducation proches de la moyenne nationale, Fès et Meknès demeurent les mieux loties**

En 2014, la région de Fès-Meknès a enregistré une moyenne d'années de scolarisation et un indice de Gini de l'éducation aux alentours de la moyenne nationale (5,47 années de scolarisation contre 5,64 années au niveau national et un indice de Gini de 0,54 contre 0,55 au niveau national). Seules Fès (6,73) et Meknès (6,69) affichent des moyennes d'années de scolarisation meilleures que la moyenne nationale (5,64). Le reste des provinces de la région présente des niveaux inférieurs à la moyenne nationale, y compris les provinces d'Ifrane (5,36%) et Sefrou (5,24%) mais qui restent assez proches de la moyenne nationale.

Le même constat est observé en ce qui concerne l'indice de Gini de l'éducation. Ainsi, Fès (0,463) et Meknès (0,451) sont les plus égalitaires alors qu'Ifrane (0,555) et Sefrou (0,551) se situent autour du niveau national. En outre, l'analphabétisme reste élevé au niveau de la région, soit le 3<sup>ème</sup> taux

le plus élevé au niveau national (35,2% en 2014), ce taux est deux fois plus important chez les femmes que chez les hommes (23,9% et 46,1% respectivement).

### **Mortalité maternelle plus fréquente dans Fès et Meknès**

La région affiche un taux de mortalité maternelle inférieur à la moyenne nationale, soit 19 contre 52 décès pour 100 000 accouchements. Les taux les plus élevés sont enregistrés au niveau des hôpitaux publics des deux préfectures de la région (Meknès 26 et Fès 22 décès maternels pour 100 000 accouchements). À l'inverse, la mortalité maternelle est moins fréquente au niveau des hôpitaux relevant des provinces de la région.

### **La région regorge d'un potentiel forestier important**

Le taux de couverture forestière de Fès-Meknès est trois fois plus important que celui enregistré au niveau national en 2016 (37,3% en 2014 contre 12,6%). Taza, Boulemane, Sefrou et Ifrane réalisent des superficies forestières dépassant 27% de leur territoire. El Hajeb et Taounate affichent des taux autour de 13%, tandis que Fès, Meknès et Moulay Yacoub ne dépassent pas 2,1%.

### **Difficulté d'accès aux services liés à l'eau potable, à l'électricité et à la route goudronnée dans les provinces à prédominance rurale**

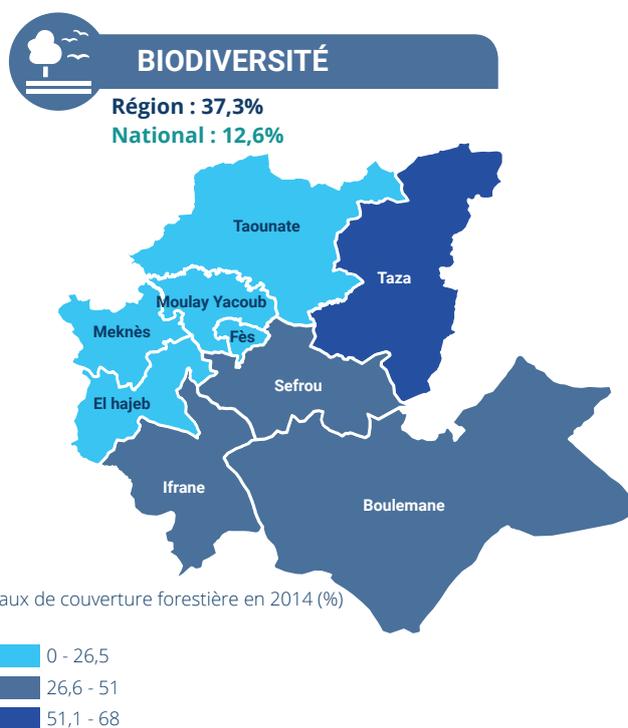
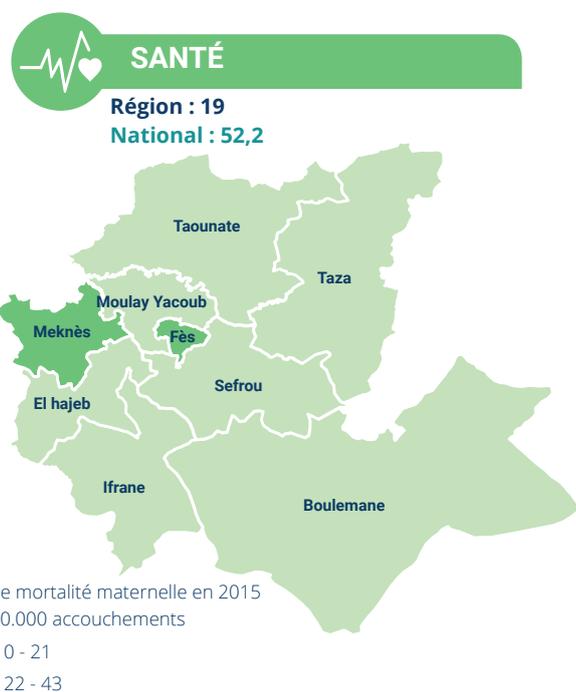
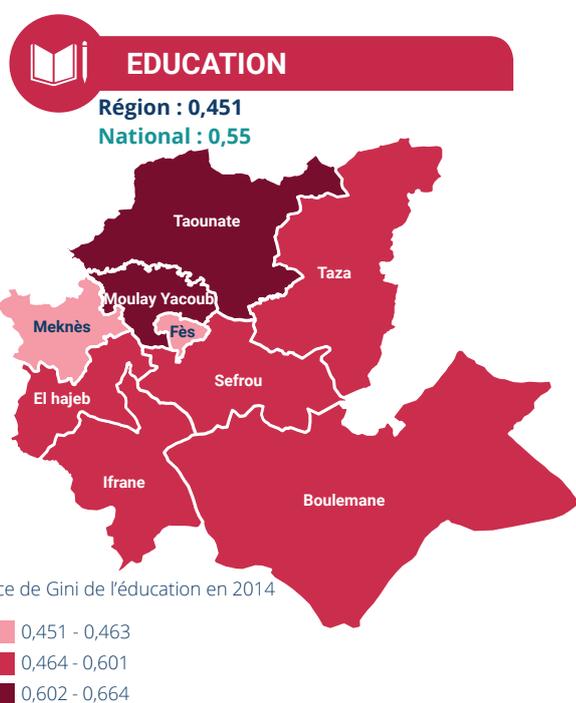
Les résultats globaux font état d'un accès satisfaisant par rapport à l'électricité comparé à la moyenne nationale (92,2% contre 91,6%). Fès (97,4%), Meknès (94,6%), Taounate (92,5%) et Sefrou (91,6%) sont les mieux loties (taux dépassant la moyenne nationale). Il en est de même pour la distance à la route goudronnée la plus proche (2,8 km pour la région contre 3 km au niveau national). Les habitants des provinces de Taza (3,9 km), de Boulemane (3,6 km) et de Taounate (3,5 km) sont particulièrement les moins desservis. L'accès à l'eau potable est moins

important que la moyenne nationale mais reste, toutefois, assez proche (69,8% contre 73%). Ainsi, Fès (96,7%), Meknès (87,8%) et Sefrou (75,2%) sont les plus équipés en matière de ce service vital.

### Faible investissement des EEP au niveau de la région

La répartition régionale des investissements prévisionnels de l'année 2019 atteste d'un

niveau relativement faible de mobilisation de l'investissement des entreprises et établissements publics au profit de la région de Fès-Meknès au regard des potentialités et des besoins de la région. Cette dernière ne compte que 5% des investissements prévus par ces institutions au niveau national, soit 4.564 millions de dirhams.



### Mobilisation du foncier en faveur du secteur de l'habitat

La région de Fès-Meknès a drainé 6% de l'investissement puisé dans le domaine privé de

l'Etat en 2017, soit 1% du total foncier national mobilisé. L'appui a été concentré sur le secteur de l'habitat pour le recasement des bidonvilles, soit 85% de la superficie mobilisée.

### Structure de la superficie mobilisée de l'Etat par secteur dans la région de Fès-Meknès en 2017



Source : Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement (2019), MEF

### 2<sup>ème</sup> région, depuis 2004, en termes du foncier mobilisé en appui au Plan Maroc Vert et 3<sup>ème</sup> en 2017

Dans le cadre de la mobilisation du foncier en faveur du secteur agricole, la région de Fès-Meknès s'est hissée en 2<sup>ème</sup> position relativement au nombre de projets (23% de l'ensemble des projets), au montant d'investissement (23% de l'investissement total) et à la superficie mobilisée

(22% de la superficie totale) sur la période 2004-2016. En 2017, la région a occupé la 3<sup>ème</sup> position en bénéficiant de 104,6 millions de dirhams, soit 15% de l'investissement projeté au niveau national et de 10% de la superficie mobilisée au niveau national. La principale filière ciblée par cet investissement est l'arboriculture fruitière.



# 4

## RABAT-SALÉ-KÉNITRA



### CONTRIBUTION AU PIB



**15,2%** (2017)

Part dans la création de la richesse



**5,2%** (2010-2017)

Taux de croissance

### INVESTISSEMENT PUBLIC



**12,1%** (2019)

Part dans l'investissement du BG



**17%** (2019)

Part dans l'investissement des EEP



**2%** (2017)

Part dans le foncier privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement

### SOCIAL



**11,8%** (2018)

Taux de chômage



**4%** (2014)

Taux de pauvreté



1

1<sup>ère</sup> région, depuis 2004, en termes du foncier mobilisé en appui au Plan Maroc Vert



1

1<sup>ère</sup> contribution à la valeur ajoutée des services non marchands et 2<sup>ème</sup> contribution à la valeur ajoutée des services marchands hors tourisme



2

2<sup>ème</sup> contribution à la valeur ajoutée agricole



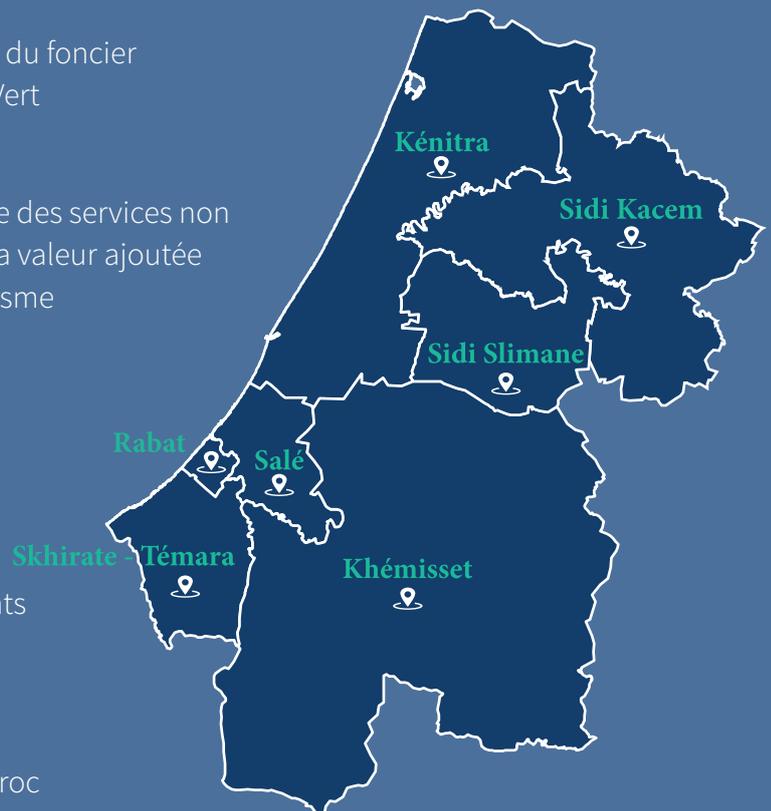
2

2<sup>ème</sup> destination des investissements de EEP en 2019



2

2<sup>ème</sup> puissance économique du Maroc



# INTRODUCTION

La région de Rabat-Salé-Kénitra a été créée par le nouveau découpage territorial des régions de 2015<sup>8</sup>. Elle est issue de la fusion des deux anciennes régions Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et Gharb-Chrarda-Beni-Hssen et regroupe désormais trois préfectures : Rabat, Salé et Skhirate-Témara et quatre provinces : Kénitra, Khemissat, Sidi Kacem et Sidi Slimane.

De par sa situation géographique et ses spécificités intrinsèques, cette région dispose d'énormes atouts qui en font d'elle un pôle d'attraction économique par excellence. Abritant la capitale du Royaume, un réseau dense d'universités et d'écoles d'envergure nationale, cette région se distingue par son héritage historique et culturel de renommée mondiale mais également par son positionnement géographique de choix au carrefour des routes reliant les différentes régions du territoire national.

La région couvre une superficie de 17.570 Km<sup>2</sup>, soit 2,5% de la superficie totale du Royaume et compte 4,6 millions d'habitants selon les résultats du RGPH 2014, représentant ainsi 13,5% de la population nationale. Elle participe pour 15,2% à la richesse nationale, soit la deuxième contribution à l'échelle nationale en 2017.

Des projets de grande envergure ont vu le jour, d'autres ont été lancés au sein de la région couvrant une panoplie de domaines, en particulier, le programme intégré du développement de la ville de Rabat (2014-2018) «Rabat Ville Lumière, Capitale Marocaine de la Culture» qui ambitionne la mise à niveau de la ville de Rabat et de sa région (patrimoine, culture, environnement et équipements sociaux de base).

A cela s'ajoute le projet de développement intégré et durable de la province de Kénitra (2015-2020) qui vise à accompagner la croissance urbaine et démographique de la province, renforcer sa place économique, améliorer le cadre de vie de sa population et préserver son système écologique.

En parallèle, les projets de construction de la rocade urbaine reliant Rabat et Salé, la réalisation du Parkway de Salé et l'extension du Tramway de Rabat-Salé ont été lancés afin d'assurer la décongestion des flux de circulation entre ces deux villes, le désenclavement des quartiers à Salé, l'amélioration de la mobilité des citoyens ainsi que la mise à la disposition de l'agglomération de Rabat-Salé-Témara un mode de transport urbain efficace.

En outre, d'autres projets visant la consolidation de l'offre logistique sont en cours de réalisation, entre autres, le programme de mise à niveau du réseau ferroviaire et la réalisation de la LGV.

<sup>8</sup> Décret n° 2.15.40 du 20 février 2015 fixant le nombre de régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et les provinces qui les composent.

## **2<sup>ème</sup> région la plus riche du Maroc et 4<sup>ème</sup> en termes de PIB/habitant**

Avec une contribution de 15,2% au PIB en 2017, soit 161,9 milliards de dirhams en valeur, la région de Rabat-Salé-Kénitra se positionne au 2<sup>ème</sup> rang à l'échelle nationale, devancée seulement par la région de Casablanca-Settat (26,5%). Cette richesse est toutefois, inégalement répartie entre les territoires relevant de cette région. En effet, la préfecture de Rabat compte, à elle seule, pour 43,1% de la richesse de la région. Cette dernière se hisse également parmi les régions où le PIB par habitant est le plus élevé en occupant la 4<sup>ème</sup> place au niveau national, soit 34.313 DH/habitant, dépassant la moyenne nationale de 30.510 DH/habitant. Dans les autres provinces, le PIB par habitant se situe entre 15.717 dirhams, enregistré dans la préfecture de Salé et 29.614 dirhams dans la province de Sidi Kacem.

## **Richesse axée sur le secteur tertiaire avec une polarisation sur la préfecture de Rabat**

L'économie de la région se distingue par l'importance de la valeur ajoutée provenant du secteur tertiaire en s'accaparant plus des deux tiers (70,1%) de la valeur ajoutée produite au niveau de la région et de 19,6% de la valeur ajoutée du secteur tertiaire au niveau national. Ainsi, cette activité est une spécificité par excellence de la préfecture de Rabat, et dans une moindre mesure au niveau de la province de Khémissat. Les activités secondaires, pour leur part, constituent la deuxième locomotive économique de la région de Rabat-Salé-Kénitra participant à hauteur de 17,1% à la valeur ajoutée de la région mais ne contribuent que de 9,3% à la valeur ajoutée du secteur secondaire au niveau national. Bien que les activités secondaires de la région soient sous-représentées par rapport à la moyenne nationale, celles-ci sont surreprésentées dans les préfectures de Skhirate-Témara et de Salé à l'instar de leur surreprésentation dans les secteurs de l'industrie, de l'électricité et eau ainsi que le secteur du BTP. Les potentialités économiques

de la région résident également dans le secteur primaire qui génère 12,9% de la valeur ajoutée de la région en 2016 et contribue pour 15,1% à la richesse nationale du secteur primaire. Les activités primaires sont une spécificité avérée des provinces de Kénitra y compris Sidi Slimane, de Sidi Kacem et de Khémissat. Cette performance est fortement attribuable à leur surreprésentation en activités agricoles.

## **Rabat: entre concentration de richesse et poches de chômage**

En 2018, la région a enregistré un taux de chômage supérieur au niveau national (11,8% contre 9,8%). Les préfectures de Rabat et Salé enregistrent simultanément les taux de chômage les plus élevés avec 13,5% chacune, suivies par Skhirate-Témara et Sidi Kacem (12,9% et 9% respectivement). Les taux les plus faibles concernent les provinces de Khémissat et Kénitra y compris Sidi Slimane qui ont même atteint des niveaux en dessous de la moyenne nationale, soit 6,4% et 7,7% respectivement.

## **La pauvreté et la vulnérabilité demeurent plus ancrées dans les provinces de Sidi Kacem et de Sidi Slimane à prédominance rurale**

La région, s'est hissée au 5<sup>ème</sup> rang en termes du taux de pauvreté le plus bas, en affichant un niveau inférieur à la moyenne nationale, soit 4% contre 4,8% au niveau national en 2014. Les disparités inter provinciales demeurent visibles. En effet, le taux de pauvreté varie de 0,7% enregistré par la préfecture de Rabat à 10,1% au niveau de la province de Sidi Slimane. Outre ces valeurs extrêmes, Salé et Skhirate-Témara enregistrent des taux bas comparés à la moyenne de la région (1,5% chacune). Les provinces de Khémissat et Kénitra se rapprochent de la moyenne de la région (4,8% et 5% respectivement). Tandis que Sidi Kacem affiche un taux de pauvreté dépassant la moyenne de la région avec 8,8%. Ces constats vont de pair avec le taux de vulnérabilité de la région qui est très proche de la moyenne nationale (12,5% contre 12,6% en 2014). Sidi Kacem et Sidi

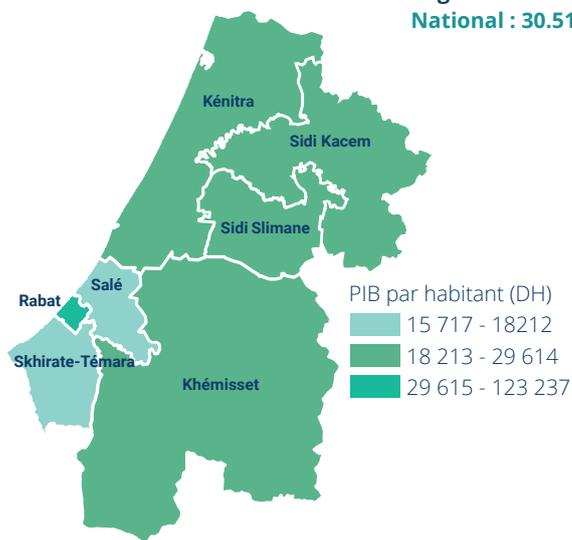
Slimane demeurent les provinces enregistrant les taux de vulnérabilité les plus préoccupants, soit respectivement 25,2% et 23,5%.

**Kénitra et Salé concentrent 44,6% de la population de la région mais restent inégalement desservies en armature urbaine**

La population de la région est passée d'un effectif de 4,02 millions de personnes en 2004 à 4,6 millions personnes en 2014, soit un taux de croissance annuel moyen de 1,3% en ligne avec la moyenne nationale (1,25%) sur la période 2004-2014.

**PIB PAR HABITANT**

Région : 34.313  
National : 30.510

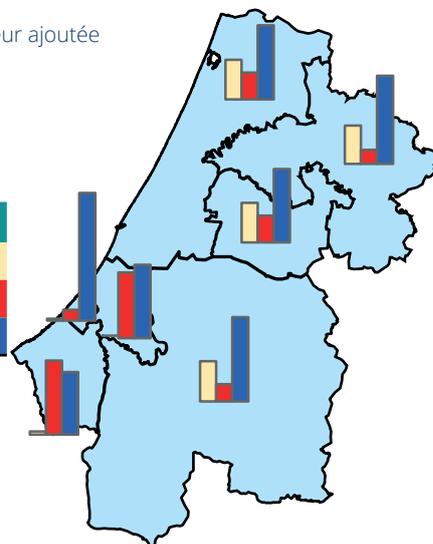


**PIB PAR SECTEUR**

Structure de la valeur ajoutée sectorielle

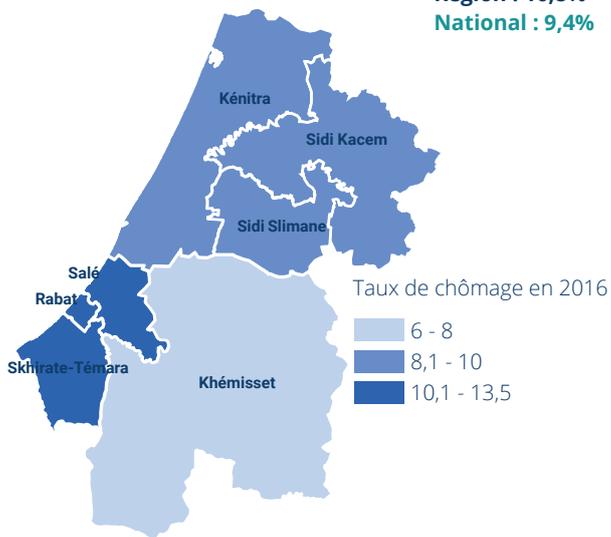
- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire

Région	National
12,9%	13,6%
17,1%	29,4%
70,1%	57%



**CHÔMAGE**

Région : 10,8%  
National : 9,4%

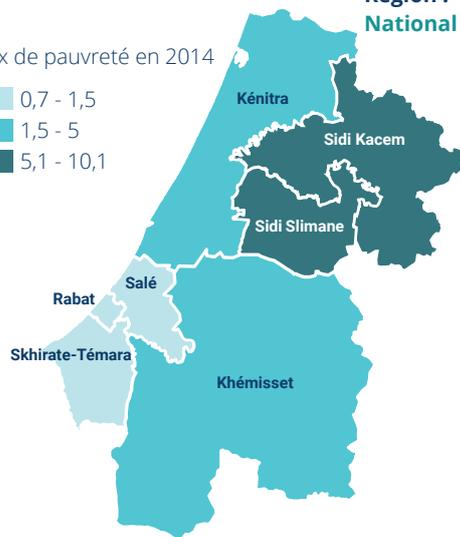


**PAUVRETÉ**

Région : 4%  
National : 4,8%

Taux de pauvreté en 2014

- 0,7 - 1,5
- 1,5 - 5
- 5,1 - 10,1



Une part de 13,5% de la population du Maroc place la région au 2<sup>ème</sup> rang devancée par la région du Casablanca-Settat (20,3%). La répartition de la population par préfecture et province montre une concentration au niveau de la province de Kénitra avec plus de 1 million d'habitants, soit 23,2% suivie par la préfecture de Salé (21,4%). Plus loin se trouvent la préfecture de Rabat (12,6%), celle de Skhirate-Témara (12,5%), la province de Khémisset (11,8%) et celles de Sidi Kacem (11,4%) de Sidi Slimane (7%).

Le taux d'urbanisation de la région est de 69,8%, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (60,3%). Les trois préfectures de la région, Rabat, Salé et Skhirate-Témara, sont les plus urbanisées avec des taux d'urbanisation respectifs de 100%, 93% et 90%. Les provinces de Sidi Kacem et de Sidi Slimane sont les moins urbanisées avec respectivement 32 urbains sur 100 et 41 urbains sur 100. La densité au niveau de la région s'élève à 252,1 habitants/km<sup>2</sup>, soit une densité largement supérieure à la moyenne nationale (47,6 hab/km<sup>2</sup>).

### **Education : résultats satisfaisants grâce à la vocation universitaire de la capitale mais des disparités interprovinciales persistent**

La région de Rabat-Salé-Kénitra figure parmi les régions dont le nombre d'années de scolarisation est le plus élevé (6,35 années contre 5,64 années au niveau national) et dont le niveau d'inégalité d'accès à la scolarisation est parmi les plus faibles (0,49 contre 0,55 au niveau national). L'analyse des disparités interprovinciales révèlent des niveaux dissemblables. Ainsi l'indice de Gini de l'éducation oscille entre 0,347 enregistré par la préfecture de Rabat et 0,597 au niveau de la province de Sidi Kacem. Dans la même lignée, la moyenne d'années de scolarisation varie entre 9,06 années au niveau de Rabat et 4,3 années au niveau de Sidi Kacem.

Le taux d'analphabétisme chez les personnes âgées de 10 ans et plus de la région (28,4%) est inférieur à celui enregistré au niveau national

(32%). Ce taux est parmi les plus bas au niveau national derrière Laâyoune Sakia El Hamra (20,3%), Eddakhla-Oued Eddahab (23,9%), et Casablanca-Settat (26,4%). Les résultats du recensement de 2014 dévoilent des disparités par sexe. Près de 4 femmes analphabètes sur dix (37,2%) en 2014 contre 2 hommes analphabètes sur 10 (19,5%).

### **Mortalité maternelle ne frappe pas toutes les provinces de la même ampleur**

L'espérance de vie à la naissance à Rabat-Salé- Kénitra a augmenté de 71 ans en 2000 à 77,1 ans en 2012, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale, passant de 69,7 ans à 75,1 ans. En parallèle, le taux de mortalité maternelle en 2015 demeure particulièrement important dans la préfecture de Rabat (76 décès pour 100.000 accouchements), soit un taux au-dessus de la moyenne régionale (37 décès pour 100.000 accouchements) voir même par rapport à la moyenne nationale (52 décès pour 100.000 accouchements). Khémisset et Kénitra affichent des taux moins élevés (19 et 17 décès pour 100.000 accouchements), tandis que Salé, Skhirate-Témara, Sidi Kacem et Sidi Slimane enregistrent des taux quasi nuls.

### **Biodiversité : importantes richesses forestières mais répartition spatiale inégale**

La superficie de la région couverte par les forêts a atteint près de 349.789 ha en 2016, soit 20% du territoire régional. Le taux de couverture forestière diffère selon les préfectures et provinces. Ainsi, Skhirate-Témara, Salé et Khémisset affichent simultanément les taux les plus élevés de 60%, 38% et 30% respectivement. Les parts des autres provinces et préfecture ne dépassent pas 7% chacune.

### **Qualité de vie : fragilités différenciées en termes d'accès aux services dans les zones rurales**

La proportion de la population ayant accès à l'eau potable a atteint 72,9% dans la région de Rabat-Salé-Kénitra et demeure conforme à la moyenne

nationale (73%). Les préfectures de Rabat, Salé et Skhirate-Témara sont les mieux loties avec des taux respectifs qui s'élèvent à 94%, 89% et 75,7%. Les autres provinces enregistrent encore un retard en la matière; il s'agit des provinces de Sidi Kacem (53,2%), de Khémisset (58,2%), de Kénitra (58,9%) et de Sidi Slimane (63,7%).

Le taux d'accès à l'électricité s'est établi à 90,4% contre 91,6% au niveau national. Les résultats inter

provinciaux oscillent entre 77,6% à Khémisset et 95,1% au niveau de la préfecture de Rabat.

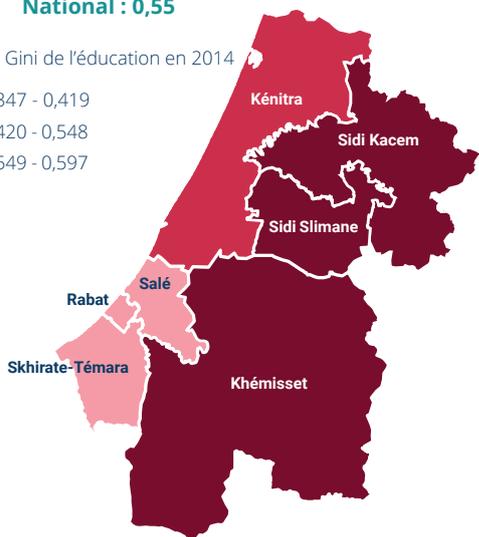
La distance moyenne à la route goudronnée s'est élevée à 1,6 km contre 3 km au niveau national. Cette distance est de l'ordre de 2,6 km pour Khémisset et quasi nulle pour la préfecture de Rabat. Les autres provinces et préfectures affichent une distance moyenne autour de 1 km.

**EDUCATION**

Région : 0,49  
National : 0,55

Indice de Gini de l'éducation en 2014

- 0,347 - 0,419
- 0,420 - 0,548
- 0,549 - 0,597



**QUALITÉ DE VIE**

Qualité de la vie en 2014

- 0,2
- 0,3 - 2,8
- 2,9 - 5

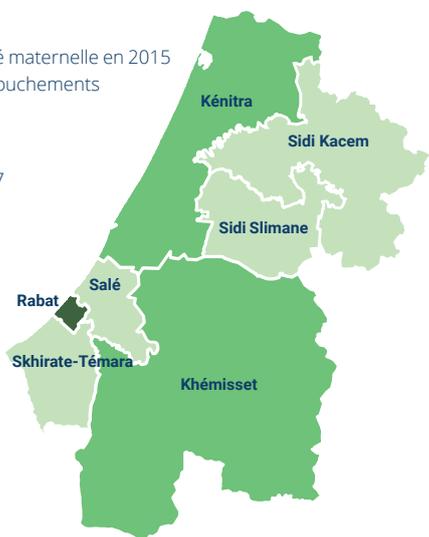


**SANTÉ**

Région : 37  
National : 52,2

Taux de mortalité maternelle en 2015  
Pour 10.000 accouchements

- 0,0
- 0,1 - 19
- 19,1 - 75,7

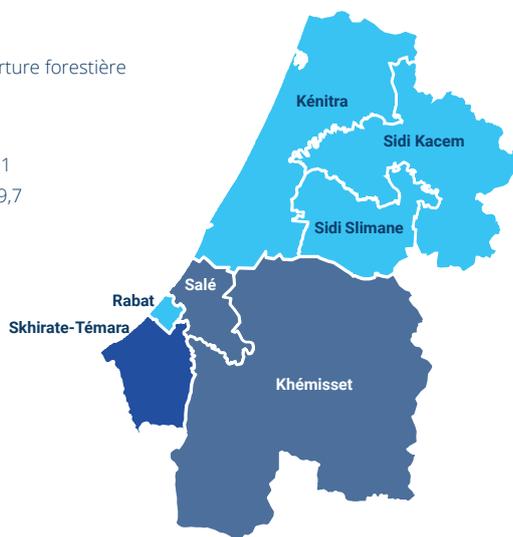


**BIODIVERSITÉ**

Région : 20%  
National : 12,6%

Taux de couverture forestière en 2014 (%)

- 2,5 - 7,1
- 7,2 - 38,1
- 38,2 - 59,7



### Effort important en matière d'investissement public pour faire de la région un pôle compétitif à fort potentiel

L'investissement des établissements et des entreprises publics (EEP) constitue une véritable locomotive pour le développement économique et social de la région de Rabat-Salé-Kénitra. Un montant d'investissement des EEP de 16,8 milliards de dirhams a été prévu pour 2019, soit 17% des investissements programmés par ces entreprises au niveau national. Cela positionne la région au 2<sup>ème</sup> rang national devancée par

Casablanca-Settat (36%). Cette part a baissé de 4 points entre 2018 et 2019 en faveur d'autres régions.

### Foncier public mobilisé pour l'investissement dans les secteurs de l'habitat et du tourisme

La région de Rabat-Salé-Kénitra concentre 2% de l'investissement total puisé dans le domaine privé de l'Etat et couvrent 0,4% de la superficie totale mobilisée. 83% du foncier est mobilisé pour des projets dans le secteur de l'habitat, suivi de loin par le secteur du tourisme (13%), l'enseignement et la formation (3,9%) et la santé (0,1%).

#### Structure de la superficie mobilisée de l'Etat par secteur dans la région de Rabat-Salé-Kénitra en 2017



Source : Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement (2019), MEF

### 1<sup>ère</sup> région, depuis 2004, en termes du foncier mobilisé en appui au Plan Maroc Vert

A l'effet d'accompagner le développement du secteur agricole, l'Etat marocain a mobilisé, sur la période 2004-2016, plus de 104.050 ha pour appuyer 722 projets pour un investissement de près de 20,3 milliards de dirhams. La région de Rabat-Salé-Kénitra s'est positionnée au

premier rang en termes de nombre de projets réalisés (28%), de la superficie mobilisée (38%) et de l'investissement projeté (36%). Au titre de l'année 2017, la région a profité de 210,5 millions de dirhams, soit 30% de l'investissement projeté au niveau national et de 40% de la superficie mobilisée. Les filières ciblées concernent l'arboriculture fruitière, l'élevage et l'agriculture maraichère.



# 5

## BENI MELLAL KHENIFRA



### CONTRIBUTION AU PIB



**6,8%** (2017)

Part dans la création de la richesse



**2,7%** (2010-2017)

Taux de croissance

### INVESTISSEMENT PUBLIC



**5,4 %** (2019)

Part dans l'investissement du BG



**6%** (2019)

Part dans l'investissement des EEP



**5%** (2017)

Part dans le foncier privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement

### SOCIAL



**5,9%** (2018)

Taux de chômage



**9,1%** (2014)

Taux de pauvreté



**2**

2<sup>ème</sup> région ayant le taux de chômage le plus bas



**1**

Taux de couverture forestière parmi les plus élevés (33%)



**7**

7<sup>ème</sup> région créatrice de la richesse nationale



# INTRODUCTION

Située au Centre du pays, la région de Béni Mellal Khenifra est à proximité des grandes métropoles nationales et en tant que carrefour reliant les principales villes impériales Marrakech, Fès et Meknès par la route appelée historiquement «Tarik sultane». Elle a été créée par le nouveau découpage territorial des régions de 2015, en ajoutant à l'ancienne région Tadla-Azilal les provinces de Khouribga de Khénifra.

Son activité économique est tournée principalement vers le secteur tertiaire, et plus précisément les services marchands hors tourisme. Pourtant, la région dispose d'un patrimoine naturel permettant le développement et la diversification de son offre touristique. En outre, la région dispose d'un réservoir hydrique important et de 10% de la superficie agricole utile nationale, soit environ 948,4 mille hectares dont 188 mille sont irrigués. De tels atouts devraient repositionner la région en termes de contribution à la valeur ajoutée agricole et contribuer au développement du secteur de l'industrie agroalimentaire. La région dispose de ressources minières importantes essentiellement les gisements des phosphates.

La région est parmi les moins denses en termes de nombre d'habitants avec peu de disparités interprovinciales. Elle s'étend sur une superficie de 28.374 Km<sup>2</sup>, soit 4% de la superficie totale du Royaume et compte 2,52 millions d'habitants selon les résultats du RGPH 2014, représentant ainsi 7,4% de la population nationale. Sa contribution à la richesse nationale reste modeste avec une part de 6,8% en 2017.

Afin d'améliorer son positionnement au niveau national, la région gagnerait à mobiliser pleinement son potentiel en favorisant des projets de développement conformes à ses spécificités, cohérents avec les stratégies lancées au niveau national et donnant la priorité à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. La même priorité devrait être attribuée à l'amélioration du climat des affaires pour renforcer l'attractivité économique de la région, tout en oeuvrant activement en faveur de la valorisation de son patrimoine environnemental.

<sup>9</sup> Décret n° 2.15.40 du 20 février 2015 fixant le nombre de régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et les provinces qui les composent.

### **Une modeste contribution à la création de la richesse nationale et un PIB/habitant parmi les plus faibles**

La région a contribué à concurrence de 6,8% au PIB national en 2017, soit 71,4 milliards de dirhams en valeur, se positionnant ainsi au 7<sup>ème</sup> rang à l'échelle nationale. Cette richesse est, en grande partie, l'oeuvre de la préfecture de Béni Mellal (y compris la province de Fquih Bensaleh) qui contribue à hauteur de 38,2% à la richesse de la région. Celle-ci se situe au 10<sup>ème</sup> rang en termes de PIB par habitant, avec une valeur de 28.021 DH/habitant, soit un niveau au-dessous de la moyenne nationale (30.510 DH/habitant). La province de Khouribga enregistre le PIB par habitant le plus élevé de la région atteignant, en 2016, 40.778 dirhams, soit 1,6 fois la moyenne régionale, suivie par les provinces de Béni Mellal (y compris Fquih Bensaleh) avec 23.373 dirhams, Khénifra (20.576) et Azilal (18.574).

### **Richesse axée sur le secteur tertiaire**

L'économie de la région se distingue par l'importance de la valeur ajoutée provenant du secteur tertiaire qui compte pour près de la moitié (49,3%) de la valeur ajoutée produite au niveau de la région mais seulement 5,6% de la valeur ajoutée tertiaire au niveau national. En outre, les activités tertiaires sont une spécificité avérée de la province de Khénifra compte tenu de la surreprésentation des services non marchands et des services marchands hors tourisme. La province d'Azilal, est caractérisée par la surreprésentation à la fois, des activités liées aux hôtels et restaurants, des services marchands et non marchands. Dans une moindre mesure, les activités tertiaires sont une spécificité de la province de Beni Mellal en lien avec la surreprésentation du secteur des hôtels et restaurants et des services non marchands.

Les activités secondaires, pour leur part, constituent la deuxième locomotive économique de la région en participant à concurrence de

31,3% à la valeur ajoutée de la région et de 7,2% à la valeur ajoutée du secteur secondaire au niveau national. L'activité secondaire est une spécificité par excellence de la province de Khouribga compte tenu de la surreprésentation des activités minières et plus particulièrement l'extraction des phosphates.

Les potentialités économiques de la région résident également dans le secteur primaire qui génère 19,3% de la valeur ajoutée de la région en 2016 et contribue pour 9,2% à la richesse nationale du secteur primaire. Bien que les activités primaires de la région soient sous-représentées par rapport à la moyenne nationale, celles-ci sont surreprésentées dans les provinces de Beni Mellal et Azilal.

### **Un taux de chômage relativement faible avec des disparités interprovinciales**

La région enregistre un taux de chômage parmi les plus bas au niveau national en 2018, soit 5,9% contre 9,8% pour l'ensemble du Maroc, (2<sup>ème</sup> rang devancée par Drâa Tafilalet (5,4%)). Au sein de la région, les provinces de Béni Mellal et de Khenifra (9,5% chacune) demeurent les plus touchées par ce fléau. Les provinces à caractère rural affichent des taux de chômage largement en deçà du niveau national, en l'occurrence, Azilal avec 3,8%, suivie par Fquih Bensaleh (5,7%) et Khouribga (7%).

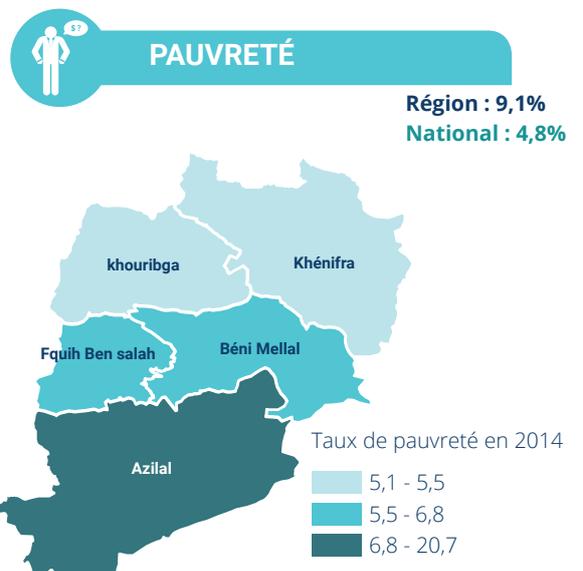
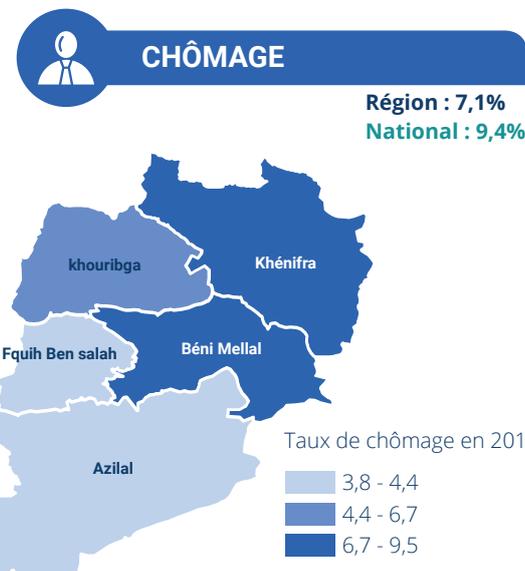
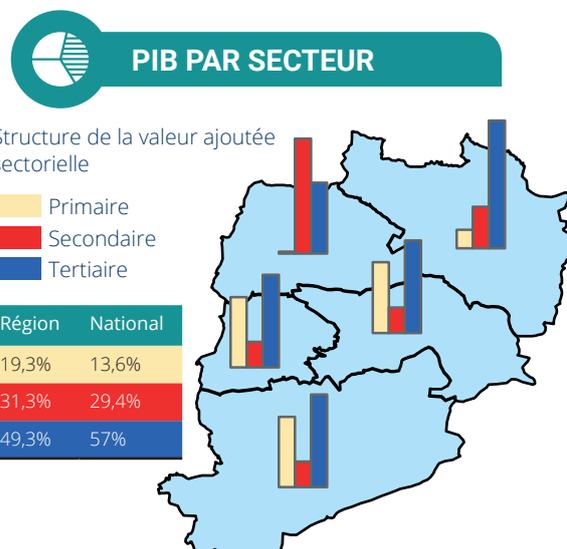
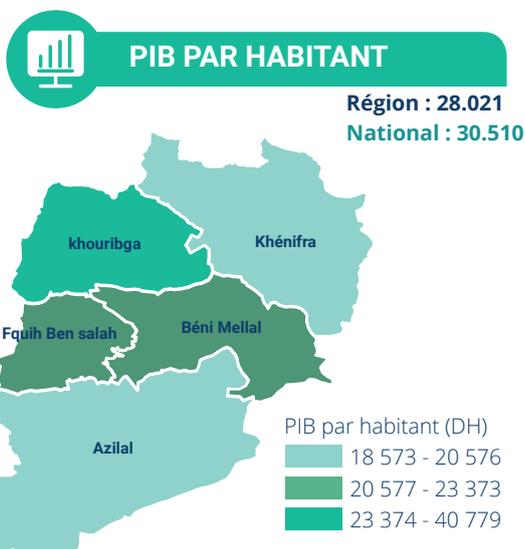
### **Azilal: un niveau de vie des citoyens le plus bas au niveau national**

La région est classée avant dernière en termes de pauvreté, soit un taux presque deux fois supérieur au niveau national (9,1% contre une moyenne nationale de 4,8% en 2014). L'analyse interprovinciale révèle que la province d'Azilal affiche une part de 20,7% de la population au-dessous du seuil de pauvreté, soit le taux de pauvreté le plus élevé au niveau national. Le taux de pauvreté le plus bas de la région est enregistré au niveau de la province de Khouribga (5,1%). Outre ces valeurs extrêmes, Khenifra (5,5%),

Béni Mellal (6%) et Fquih Bensaleh (6,8%) enregistrent des taux inférieurs à la moyenne de la région (9,1%). Ces constats vont de pair avec le taux de vulnérabilité de la région qui affiche des valeurs plus élevées que la moyenne nationale en 2014 (12,5%), soit 17,3% pour l'ensemble de la région, 25,6% au niveau de la province d'Azilal, 17,1% pour Fquih Bensaleh, 16,2% pour Khenifra et 14,4% pour Béni Mellal.

**Une région parmi les moins denses avec des faibles disparités interprovinciales**

La population de la région est passée d'un effectif de 2,31 millions de personnes en 2004 à 2,52 millions personnes en 2014, soit un taux de croissance démographique annuel moyen de 0,9%, un taux inférieur à la moyenne nationale (1,2%) sur la période 2004-2014. Cette situation peut être expliquée par les flux migratoires de différentes provinces de la région vers l'étranger ou vers les autres régions du Royaume.



Abritant 7,4% de la population légale du Maroc la région se situe au milieu du classement (6<sup>ème</sup> rang) en nombre d'habitants. Par province, la population de la région est répartie de manière presque équilibrée avec des parts variant entre 15% de la population dans la province de Khénifra, 20% dans celle de Fquih Bensaleh et 22% pour chacune des autres provinces.

Le taux d'urbanisation de la région a atteint 55,7%, soit un niveau inférieur à la moyenne nationale (60,3%). La province de Khouribga demeure la plus urbanisée de la région avec une part de la population urbaine de l'ordre de 77,7%, suivie par la province de Khénifra (72,8%), Beni Mellal (62,3%) et Azilal qui affiche un taux d'urbanisation de 22,7% seulement. Concernant la densité de la population, et malgré que la région fait partie des régions les moins denses au Maroc, Beni Mellal Khenifra affiche une densité deux fois supérieure à la moyenne nationale (47,6 hab./ km<sup>2</sup>), soit 93,1 habitants/km<sup>2</sup>.

### **Education : résultats encore loin des niveaux escomptés avec des disparités interprovinciales**

La région de Beni Mellal Khenifra est classée avant dernière en termes de moyenne d'années de scolarisation, soit 4,85 années contre 5,64 années au niveau national. Elle affiche des inégalités en termes d'éducation parmi les plus fortes par rapport aux autres régions avec un indice Gini de l'ordre de 0,57 contre 0,55 au niveau national. L'analyse des disparités interprovinciales révèlent des niveaux très dissemblables. Ainsi l'indice de Gini de l'éducation varie de 0,495 au niveau de Khouribga à 0,665 dans la province d'Azilal. Dans la même lignée, la moyenne d'année de scolarisation se situe entre 5,97 années au niveau de Khouribga et 3,58 années au niveau d'Azilal.

S'agissant du taux d'analphabétisme chez les personnes âgées de 10 ans et plus en 2014, la région enregistre la valeur la plus élevée par rapport aux autres régions du Maroc, soit 38,7%, un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale (32%). Par sexe, près de 5 femmes de la région sur dix sont analphabètes (49,6%) et moins de 3 sur dix pour les hommes (27,4%) contre 41,9% et 22,1% respectivement au niveau national.

### **Mortalité maternelle : écart interprovincial**

L'espérance de vie à la naissance à Beni Mellal Khenifra a augmenté de 69,5 ans en 2004 à 72,8 ans en 2012, mais reste à un niveau inférieur à la moyenne nationale (71,7 ans en 2004 et 75,1 ans en 2012). En parallèle, le taux de mortalité maternelle en 2015 demeure particulièrement important dans la préfecture de Beni Mellal avec 101,6 cas enregistrés pour 100.000 naissances, soit des taux nettement au-dessus de la moyenne régionale qui est de l'ordre de 43,7 pour 100.000 naissances. La province d'Azilal affiche également un taux de mortalité maternelle relativement élevé (64,4 pour 100.000 naissances).

### **Biodiversité : la région est parmi les mieux dotées en espace forestier**

La superficie de la région couverte par les forêts a atteint près de 936.530 ha, soit 33% du territoire régional, figurant ainsi parmi les régions fortement dotées d'espace forestier. La province de Khénifra s'accapare 47% de l'espace forestier de la région avec un taux de couverture forestière de l'ordre de 66% contre 7% pour la province de Khouribga.

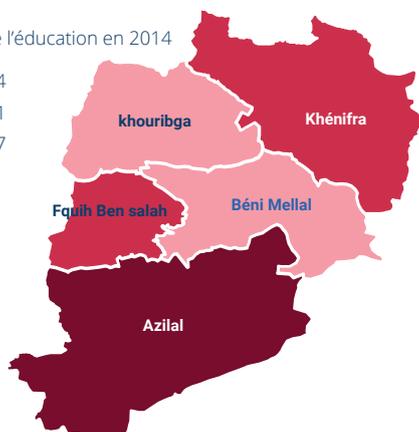
**EDUCATION**

Région : 0,57

National : 0,55

Indice de Gini de l'éducation en 2014

- 0,49 - 0,54
- 0,54 - 0,61
- 0,61 - 0,67



L'opération de reboisement a permis d'augmenter l'espace forestier de la région en la dotant d'une superficie de 56.838 hectares en 2015-2016. Cette opération a profité à la province de Khouribga à hauteur de 35%, à la province d'Azilal de 28% et à celle de Khenifra de 24%.

**Qualité de vie : fragilités différenciées en termes d'accès aux services de base dans les provinces à caractère montagneux**

La proportion de la population ayant accès à l'eau potable a atteint 70,1% dans la région de Béni Mellal Khenifra contre 73% pour la moyenne nationale.

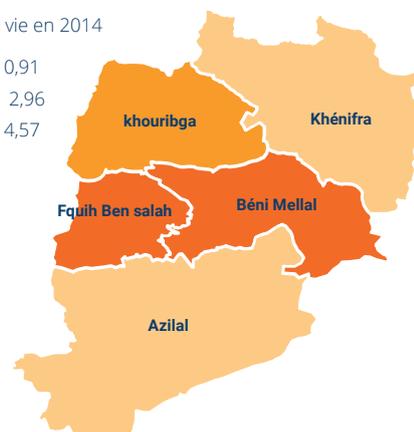
La province de Béni Mellal, est la mieux desservie avec un taux qui s'élève à 81,7%, suivie par la province de Fquih Ben Saleh (74,9%) et la province de Khouribga (69,4%). Les deux autres provinces enregistrent encore un retard par rapport à cet indicateur avec 55,7% pour la province d'Azilal et 65,4% pour celle de Khenifra.

Le taux d'accès à l'électricité dans l'ensemble de la région s'est établi à 85,2% contre 91,6% au

**QUALITÉ DE VIE**

Qualité de la vie en 2014

- 0,84 - 0,91
- 0,91 - 2,96
- 2,96 - 4,57



niveau national. Cet indicateur varie entre 91,7% enregistré au niveau de la province Fquih Ben Saleh et 75,1% à Khenifra.

La distance moyenne à la route goudronnée s'est élevée à 3,4 km contre 3 km au niveau national. Cette distance demeure plus importante dans les provinces montagneuses se situant à 5,7 km pour la province d'Azilal et 4,9 km pour celle de Khenifra. Les autres provinces affichent une distance moyenne variant entre 1 km à Béni Mellal et 2,8 km à Khouribga.

**Nécessité de consolider l'effort d'investissement public au niveau de la région**

L'investissement des entreprises et établissements publics (EEP) constitue une véritable locomotive pour le développement économique et social des régions marocaines. Un montant d'investissement prévisionnel des EEP de 5,8 milliards de dirhams en 2019, soit 6% des investissements prévus par ces entreprises au niveau national, positionne la région de Beni Mellal Khénifra au 6<sup>ème</sup> rang.

### **Faible mobilisation du foncier public destiné à la promotion de l'investissement et à l'appui aux secteurs productifs**

En termes du domaine privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement, la région de Beni Mellal Khénifra n'a pu mobiliser que 5% du total de l'investissement engagé au niveau national en 2017. Cet investissement représente 0,2% de la superficie totale mobilisée.

### **2<sup>ème</sup> région, depuis 2004, en termes de foncier mobilisé en appui au Plan Maroc Vert**

Dans le cadre du Plan Maroc Vert, l'Etat accompagne le développement du secteur agricole à travers la mobilisation des terrains agricoles faisant partie de son domaine privé. En effet, 71 conventions ont été signées en 2017 dans le cadre du partenariat public-privé,

mobilisant 4106 hectares de foncier et une enveloppe d'investissement de plus de 692 millions de dirhams au niveau national. La région de Beni Mellal Khenifra se positionne, à ce jour, au 2<sup>ème</sup> rang en termes de nombre de projets réalisés (23%), devancée par la région de Rabat Salé Kénitra (27%). Elle se positionne également au 2<sup>ème</sup> rang en termes de superficie mobilisée (26%) et 4<sup>ème</sup> par rapport à l'investissement (14%). Au titre de l'année 2017, la région a profité de 96,2 millions de dirhams, soit 14% de l'investissement projeté au niveau national et de 26% de la superficie mobilisée. Les filières ciblées concernent essentiellement l'arboriculture fruitière à hauteur de 70% suivie par la filière de l'oléiculture (28%) et celle de l'élevage (2%).



# 6

## CASABLANCA SETTAT



### CONTRIBUTION AU PIB



**26,5%** (2017)

Part dans la création de la richesse



**2,8%** (2010-2017)

Taux de croissance

### INVESTISSEMENT PUBLIC



**9,1%** (2019)

Part dans l'investissement du BG



**36%** (2019)

Part dans l'investissement des EEP



**2%** (2017)

Part dans le foncier privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement

### SOCIAL



**10,6%** (2018)

Taux de chômage



**2,6%** (2014)

Taux de pauvreté



1<sup>ère</sup> région créatrice de la richesse nationale



1<sup>ère</sup> destination des investissements des EEP en 2019



2<sup>ème</sup> performance en termes de moyenne d'années de scolarisation



# INTRODUCTION

Située au Centre Ouest du pays, au carrefour du réseau routier, la région de Casablanca Settat relie le sud et le nord du pays et abrite la capitale économique du Royaume. La région a été créée par le nouveau découpage territorial des régions de 2015<sup>10</sup>, en ajoutant à la région du Grand Casablanca les provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour de l'ancienne région de Doukkala-Abda ainsi que les provinces de Settat, Benslimane et Berrechid de l'ancienne région de Chaouia-Ouardigha.

Elle est le premier pôle industriel du Maroc profitant d'une main-d'œuvre jeune, abondante et qualifiée. Son activité économique est tournée principalement vers le secteur industriel, les nouvelles technologies et la recherche-développement. Elle profite également d'un patrimoine historique et balnéaire et d'une infrastructure permettant le développement et la diversification de son offre touristique. C'est aussi l'une des plus grandes et des plus actives agglomérations du Maghreb et la première place financière d'Afrique du Nord.

C'est la région la plus dense en termes de nombre d'habitants et une des plus urbanisées au niveau national. Elle s'étend sur une superficie de 19.448 Km<sup>2</sup>, soit 2,7% de la superficie totale du Royaume et compte 6,86 millions d'habitants selon les résultats du RGPH 2014, représentant ainsi 20,3% de la population nationale. Elle est le premier pourvoyeur de la richesse nationale en y participant à hauteur de 27,4% en 2016.

Afin de mobiliser pleinement les multiples potentialités de la région et en faire un vecteur de développement au service de l'économie nationale, la région de Casablanca-Settat a connu le lancement de plusieurs projets structurants visant, in fine, à asseoir la compétitivité de cette région sur des bases solides, renforcer sa contribution en termes de création de la richesse et des emplois, tout en relevant les défis environnementaux auxquels cette région se trouve confrontée.

<sup>10</sup> Décret n° 2.15.40 du 20 février 2015 fixant le nombre de régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et les provinces qui les composent.

### **La région 1<sup>er</sup> pourvoyeur de la richesse nationale et 3<sup>ème</sup> en termes de PIB/habitant**

Contribuant à hauteur de 26,5% au PIB national en 2018, soit 281,4 milliards de dirhams en valeur, la région de Casablanca Settat se positionne au 1<sup>er</sup> rang à l'échelle nationale, devançant, par 11,3 points, la région de Rabat Salé Kénitra (15,2%) qui arrive en deuxième position. Cette richesse est principalement l'oeuvre de la préfecture de Casablanca qui en compte pour plus de la moitié, soit 57,8% de la richesse de la région. Cette dernière se hisse également parmi les régions où le PIB par habitant est le plus élevé en occupant la 3<sup>ème</sup> place au niveau national, soit 39.513 DH/habitant, dépassant la moyenne nationale qui se situe à 30.510 DH/habitant. Ainsi, Mohammadia est de loin la préfecture où le PIB par habitant est le plus important atteignant 67.991, soit 1,8 fois la moyenne régionale, suivie de Casablanca avec 45.500 dirhams. Dans les autres provinces, cet indicateur oscille entre 33.327 dirhams, pour la province de Nouaceur, et 23.366 dirhams pour celle d'El Jadida (y compris Sidi Bennour).

### **Richesse axée sur les secteurs secondaire et tertiaire**

L'économie de la région se distingue par l'importance de la valeur ajoutée générée par le secteur secondaire (51,8% de la valeur ajoutée produite au niveau de la région en 2016 et 46,8% de la valeur ajoutée du secteur secondaire au niveau national). Ainsi, cette activité est une spécificité par excellence de la préfecture de Casablanca, de celle de Mohammadia et de la province de Nouaceur, compte tenu de leur surreprésentation dans les industries manufacturières. Les activités tertiaires, pour leur part, constituent la deuxième locomotive économique de la région représentant 44% de la valeur ajoutée de la région en 2016 et 20,6% de la valeur ajoutée du secteur tertiaire au niveau national. Les activités tertiaires sont une spécificité avérée des provinces de Benslimane et de Mediouna compte tenu de leur surreprésentation en services marchands hors tourisme et en services

non marchands, et la préfecture de Casablanca, en lien avec sa surreprésentation en services non marchands et en hôtels et restaurants. Dans une moindre mesure, les activités tertiaires sont une spécificité de la province d'El Jadida en lien avec sa surreprésentation en services non marchands et en tourisme.

Les potentialités économiques de la région résident également dans le secteur primaire qui génère 4,2% de la valeur ajoutée de la région en 2016 et contribue pour 8,2% à la richesse nationale du secteur primaire. Bien que les activités primaires de la région soient sous-représentées par rapport à la moyenne nationale, celles-ci sont surreprésentées dans les provinces d'El Jadida, Benslimane et Settat.

### **Mohammadia: entre concentration industrielle et aggravation du chômage**

La préfecture de Mohammadia enregistre le taux de chômage le plus élevé au sein de la région avec 18,4% en 2016, suivies par les provinces de Mediouna et Nouaceur avec des taux respectifs de 15,1% et 13,4%. Entre temps, le taux de chômage de la willaya de Casablanca s'est situé à 10,4%, alors que les taux les plus faibles ont été enregistrés au niveau des provinces de Settat et Sidi Bennour avec des niveaux en dessous de la moyenne nationale (9,4%), soit 3,4% et 4,9% respectivement.

### **2<sup>ème</sup> rang en termes de niveau de vie des citoyens mais avec des disparités interprovinciales non négligeables**

La région, enregistre le 2<sup>ème</sup> taux de pauvreté le plus bas au niveau national (2,6% contre une moyenne nationale de 4,8% en 2014). L'analyse inter provinciale fait ressortir que le taux de pauvreté varie entre 1,2% au niveau de la préfecture de Casablanca et 5,9% au niveau de la province d'El Jadida. Outre ces valeurs extrêmes, Mohammadia (1,4%), Nouaceur (1,8%) et Benslimane (2,2%) enregistrent des taux bas comparés à la moyenne de la région. Les provinces de Berrechid (3%) et

Mediouna (3,4%) se rapprochent de la moyenne de la région . Tandis que Settat (5,1%) et Sidi Bennour (4,7%) affichent des taux de pauvreté dépassant la moyenne de la région. Ces constats vont de pair avec le taux de vulnérabilité de la région qui est plus bas que la moyenne nationale (8,1% contre 12,5% en 2014). Sidi Bennour (15,6%), El Jadida (15,4%) et Settat (14,6%) demeurent les provinces qui enregistrent les taux de vulnérabilité les plus élevés au sein de la région.

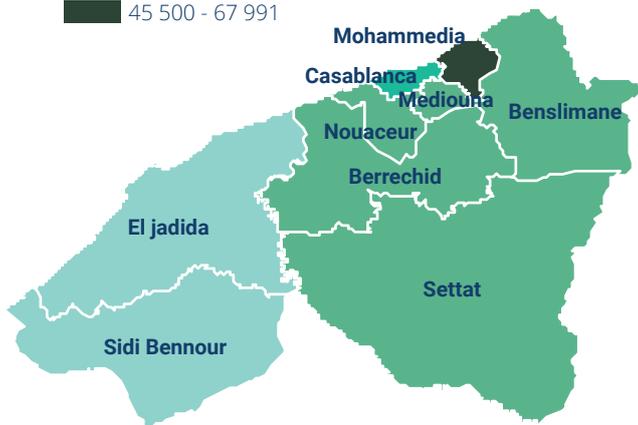
### Une région qui concentre plus d'un cinquième de la population nationale dont la moitié habite à Casablanca

La population de la région est passée d'un effectif de 5,89 millions de personnes en 2004 à 6,86 millions personnes en 2014, soit un taux de croissance annuel moyen de 1,5% supérieur à la moyenne nationale (1,2%) sur la période 2004-2014.

### PIB PAR HABITANT

Région : 39.513  
National : 30.510

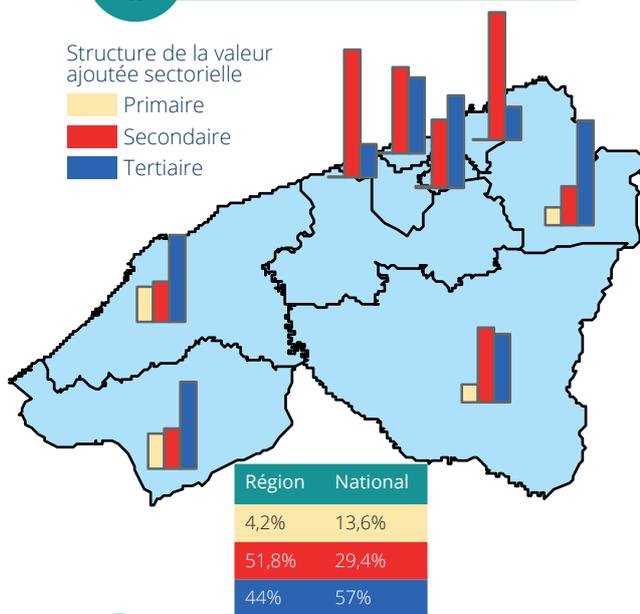
- PIB par habitant (DH)
- 23 366 - 26 112
  - 26 112 - 33 327
  - 33 327 - 45 500
  - 45 500 - 67 991



### PIB PAR SECTEUR

Structure de la valeur ajoutée sectorielle

- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire

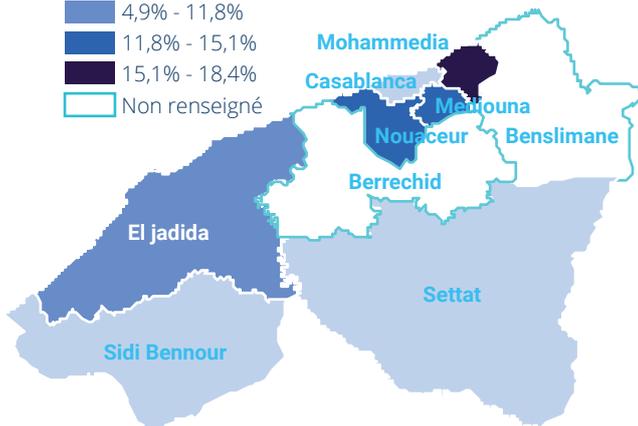


### CHÔMAGE

Région : 9,3%  
National : 9,4%

Taux de chômage en 2016

- 3,4% - 4,9%
- 4,9% - 11,8%
- 11,8% - 15,1%
- 15,1% - 18,4%
- Non renseigné

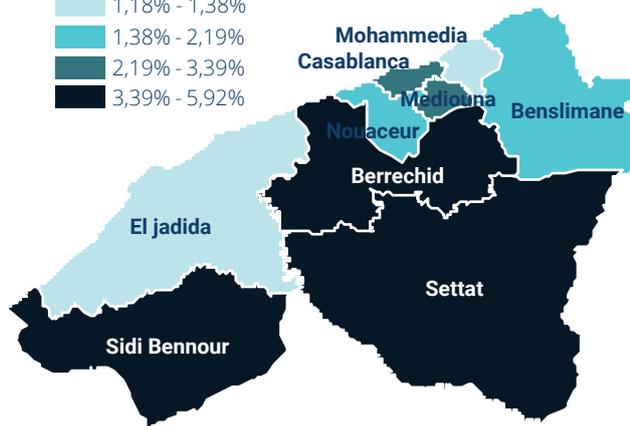


### PAUVRETÉ

Région : 2,6%  
National : 4,8%

Taux de pauvreté en 2014

- 1,18% - 1,38%
- 1,38% - 2,19%
- 2,19% - 3,39%
- 3,39% - 5,92%



Abritant 20,3% de la population légale du Maroc la région est la plus peuplée, suivie par la région du Rabat Salé Kenitra (13,5%). La répartition de la population par préfecture et province montre une concentration au niveau de la préfecture de Casablanca avec plus de 3,36 million d'habitants, soit 49% de la population de la région suivie de loin par les provinces d'El Jadida (11,5%) et de Settat (9,2%).

Le taux d'urbanisation de la région a atteint 73,6%, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (60,3%). Celui de la préfecture de Casablanca est de 100%, suivie par la province de Nouaceur (83,4%), Mohammedia (71,4%) et Médiouna (69,5%). Les provinces de Sidi Bennour (18,9%), Settat (34,3%), El Jadida (39,7%) et Benslimane (49%) sont les moins urbanisées. La région est la plus dense au Maroc avec 339,5 habitants/km<sup>2</sup>, soit plus de 7 fois la moyenne nationale (47,6 hab/km<sup>2</sup>).

### **Education : résultats satisfaisants grâce à l'arsenal d'infrastructures d'éducation mais des disparités interprovinciales persistent**

La région de Casablanca Settat se place au 2<sup>ème</sup> rang en termes de moyenne d'années de scolarisation, avec 6,71 années contre 5,64 années au niveau national. Cette région affiche des niveaux d'inégalité parmi les plus faibles (0,46 contre 0,55 au niveau national). L'analyse des disparités interprovinciales révèlent des niveaux très dissemblables. Ainsi l'indice de Gini<sup>11</sup> de l'éducation oscille entre 0,37 enregistré au niveau de la préfecture de Casablanca et 0,664 au niveau de la province de Sidi Bennour. Dans la même lignée, la moyenne d'année de scolarisation varie de 8,14 années au niveau de Casablanca à 3,54 années au niveau de Sidi Bennour.

Le taux d'analphabétisme chez les personnes âgées de 10 ans et plus de la région (26,4%) est inférieur à celui enregistré au niveau national (32%). Ce taux est parmi les plus bas au niveau national derrière Laâyoune Sakia El Hamra (20,3%)

et Eddakhla-Oued Eddahab (23,9%). Une analyse des résultats du recensement de 2014 par sexe fait ressortir des disparités au sein de la région. En effet, plus de 3 femmes de la région sur dix sont analphabètes (34,6%) contre moins de 2 sur dix pour les hommes (18,1%).

### **Mortalité maternelle<sup>12</sup> ne frappe pas toutes les provinces de la même ampleur**

L'espérance de vie à la naissance à Casablanca Settat a augmenté de 72,9 ans en 2004 à 76,2 ans en 2012, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (71,7 ans en 2004 et 75,1 ans en 2012). Néanmoins, le taux de mortalité maternelle en 2015 demeure particulièrement préoccupant dans la préfecture de Casablanca avec 106,6 cas enregistrés pour 100.000 naissances, soit des taux au-dessus de la moyenne régionale qui est de l'ordre de 65,7 pour 100.000 naissances. Ce constat est dû à la prise en compte des statistiques sur les décès des mères et les accouchements survenus dans les formations sanitaires publiques relevant du territoire de la préfecture de Casablanca sans toutefois tenir compte, d'une part, de leurs lieux de résidence, et d'autre part, des décès survenus chez soi et non enregistrés auprès des formations sanitaires. Les provinces de Settat, d'Al Jadida et de Sidi Bennour affichent des taux de mortalité maternelle moins élevés (48,5 pour 100.000 naissances, 41 et 13 respectivement).

### **Biodiversité : la région est parmi les plus pauvres en espace forestier**

La superficie de la région couverte par les forêts a atteint près de 64.047 ha, représentant ainsi 3% du territoire régional, soit un niveau parmi les plus bas en matière de disponibilité d'espace forestier. La province de Benslimane s'accapare à elle seule de 70% de l'espace forestier de la région avec un taux de couverture forestière de l'ordre 16% contre 3% dans la province de Settat.

<sup>11</sup> Une valeur de l'indice de Gini proche de 0 indique l'absence totale d'inégalité dans l'éducation au sein de la population tandis qu'une valeur proche de 1 dévoile un niveau d'inégalité maximale. Source : CSEFRS, Atlas territorial des disparités en éducation 2017.

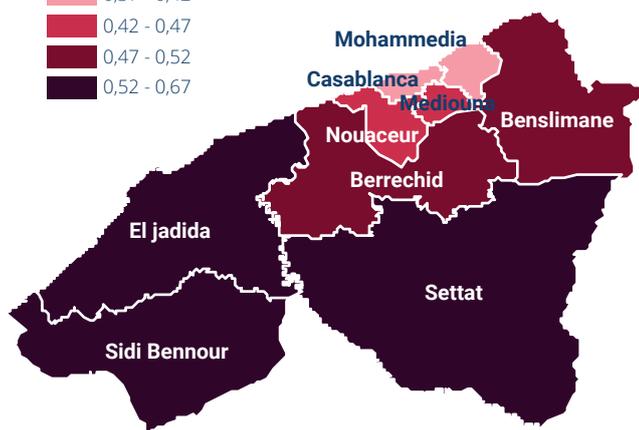
<sup>12</sup> Il s'agit de la mortalité maternelle dans les hôpitaux publics calculée en rapportant l'effectif des mères décédées sur les le total des accouchements. Source : Santé en chiffres 2014, édition 2015

**EDUCATION**

Région : 0,46  
National : 0,55

Indice de Gini de l'éducation en 2014

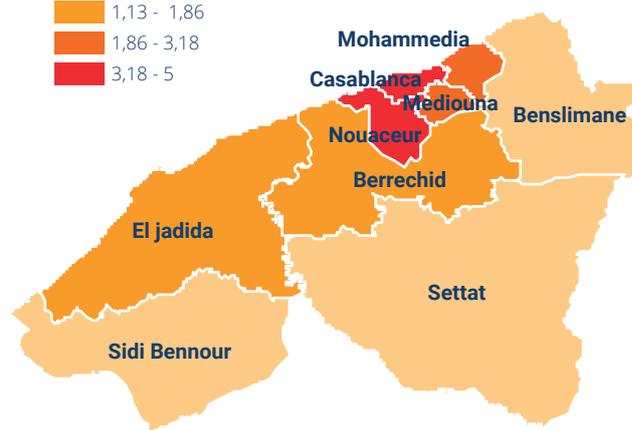
- 0,37 - 0,42
- 0,42 - 0,47
- 0,47 - 0,52
- 0,52 - 0,67



**QUALITÉ DE VIE**

Qualité de la vie en 2014

- 0,55 - 1,13
- 1,13 - 1,86
- 1,86 - 3,18
- 3,18 - 5



L'opération de reboisement a permis d'augmenter l'espace forestier de la région en la dotant d'une superficie supplémentaire de 54.261 hectares. Cette opération a profité principalement à la province d'El Jadida à hauteur de 46,3%, à la province de Settat avec 24,1% et à la province de Benslimane avec 22,7%.

**Qualité de vie<sup>13</sup>: fragilités différenciées en termes d'accès aux services dans les provinces à prédominance de communes rurales**

La proportion de la population ayant accès à l'eau potable a atteint 75,7% dans la région de Casablanca Settat contre 73% pour la moyenne nationale.

La préfecture de Casablanca, est la mieux desservie avec un taux qui s'élève à 93,5%, suivie par la province de Nouaceur et la préfecture de Mohammadia avec respectivement 79,9% et 79,1%. Les autres provinces enregistrent encore un retard par rapport à cet indicateur qui oscille entre 39,1% pour la province de Settat et 65,8% pour la province de Médiouna.

Le taux d'accès à l'électricité s'est établi à 93,7% contre 91,6% au niveau national. L'analyse par

province montre que ce taux varie entre 86,1% à Mohammadia et 96,9% au niveau de la préfecture de Casablanca.

La distance moyenne à la route goudronnée s'est élevée à 1,7 km contre 3 km au niveau national. Cette distance est de l'ordre de 2,6 km pour la province de Settat et quasiment nulle pour la préfecture de Casablanca et les provinces limitrophes (Médiouna, Nouaceur et Mohammadia). Les autres provinces affichent une distance moyenne variant entre 2,3 km à Benslimane et 1,4 km à El Jadida.

**Effort important en matière d'investissement public pour faire de la région un pôle régional compétitif**

L'investissement des entreprises et établissements publics (EEP) constitue une véritable locomotive pour le développement économique et social de la région de Casablanca Settat. Un montant d'investissement prévisionnel des EEP de 35,3 milliards de dirhams en 2019, soit 36% des investissements prévus par ces entreprises au niveau national, positionne la région au 1er rang.

<sup>13</sup> Cet indicateur synthétique a été calculé par la méthode scoring sur la base de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable, le taux d'accès à l'électricité et la distance moyenne à la route goudronnée.

### Plus de la moitié du foncier public mobilisé pour l'investissement dans le tourisme

La région de Casablanca Settat concentre 2% de l'investissement total puisé dans le domaine privé de l'Etat en 2017 et couvrent 0,2% de la superficie totale mobilisée. Plus de la moitié

du foncier est mobilisé dans la région pour des projets dans le secteur du tourisme (à hauteur de 54% de la superficie mobilisée par la région), suivi par le secteur de l'agro-industrie (29%), l'habitat (9%), l'enseignement et la formation (6%) et le commerce et services (3%).

#### Structure de la superficie mobilisée de l'Etat par secteur dans la région de Casablanca-Settat en 2017



Source : Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement (2019), MEF

### 3<sup>ème</sup> région en termes de superficie du foncier mobilisé en appui au Plan Maroc Vert

A l'effet d'accompagner le développement du secteur agricole, dans le cadre du Plan Maroc Vert, l'Etat marocain a mobilisé, en 2017, des terrains agricoles faisant partie de son domaine privé d'une superficie de 4106 hectares de foncier et une enveloppe d'investissement de plus de 692 millions de dirhams au niveau national. La région de Casablanca Settat se positionne, à ce jour, au 4<sup>ème</sup> rang en termes de nombre de projets réalisés

(13%), devancée par les régions de Rabat Salé Kénitra (27%), Beni Mallal Khénifra (23%) et Fès Meknès (20%). Elle est au 3<sup>ème</sup> rang en termes de superficie mobilisée (14%) et 2<sup>ème</sup> par rapport à l'investissement (29%). Au titre de l'année 2017, la région a profité de 198 millions de dirhams, soit 29% de l'investissement projeté au niveau national et de 1% de la superficie mobilisée. Les filières ciblées concernent essentiellement l'élevage à hauteur de 68% suivie par la filière des maraîchères (27%).



# MARRAKECH-SAFI



## CONTRIBUTION AU PIB



**11,4%** (2017)

Part dans la création de la richesse



**2,4%** (2010-2017)

Taux de croissance

## INVESTISSEMENT PUBLIC



**9,7%** (2019)

Part dans l'investissement du BG



**10%** (2019)

Part dans l'investissement des EEP



**8%** (2017)

Part dans le foncier privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement

## SOCIAL



**7,1%** (2018)

Taux de chômage



**4,6%** (2014)

Taux de pauvreté



1<sup>ère</sup> contribution à la valeur ajoutée du secteur du tourisme



2<sup>ème</sup> contribution à la valeur ajoutée des secteurs des industries extractives et du BTP



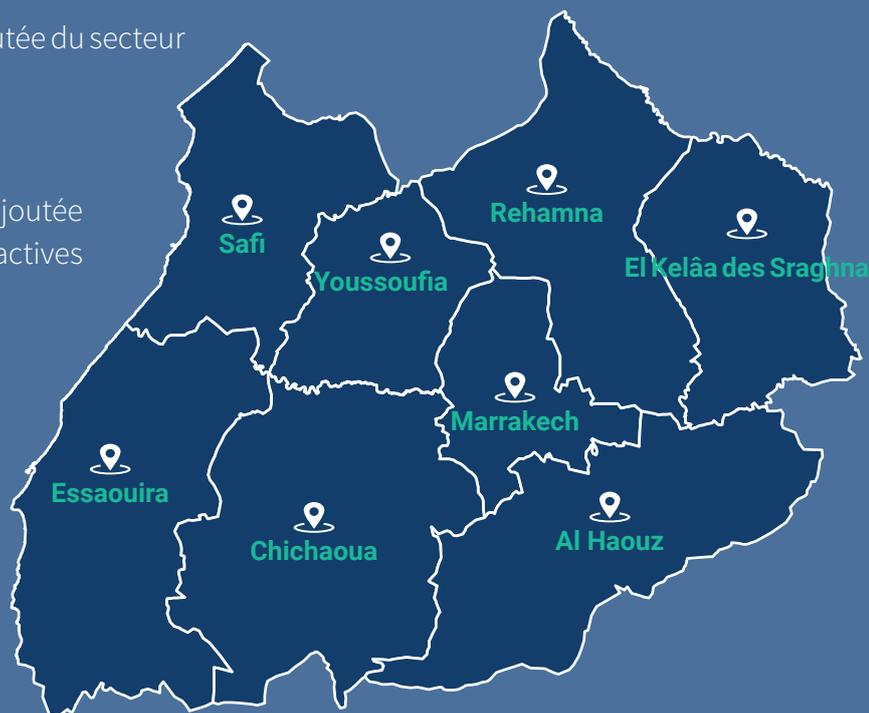
3<sup>ème</sup> source de richesse nationale



3<sup>ème</sup> taux de chômage le plus bas en 2018



3<sup>ème</sup> pôle productif et 2<sup>ème</sup> exportateur des produits artisanaux en 2015, après avoir été 1<sup>ère</sup> depuis des années



# INTRODUCTION

La région de Marrakech-Safi a été créée conformément au découpage territorial de 2015<sup>14</sup>. Cette région, qui se situe au centre du Royaume et qui englobe une partie du Haut de l'Atlas, reprend l'ancienne région de Marrakech-Tensift-Al Haouz à laquelle s'ajoutent désormais les provinces de Safi et de Youssoufia.

La région de Marrakech-Safi se distingue par ses attributs historiques, culturelles et naturelles qui en font une destination touristique de premier rang. En outre, cette région se caractérise par une production artisanale riche et diversifiée. Elle recèle, également, un potentiel minier très diversifié qui pourrait favoriser l'émergence d'un secteur industriel à fort potentiel au niveau de cette région. Ces atouts impactent positivement l'activité de plusieurs secteurs dont notamment le commerce, le transport et la restauration.

Par ailleurs, Marrakech, ville hôte de la COP22, fut pionnière au Maroc en matière d'actions en faveur de la préservation de l'environnement, en mettant en œuvre une série d'initiatives innovantes à l'instar du projet du bus électrique permettant à la ville de se positionner dans les rangs des grandes métropoles « écofriendly » ainsi que celui du vélo en libre-service dans le cadre d'une large initiative de verdissement de la ville.

La région couvre une superficie de 40.216 Km<sup>2</sup>, soit 5,7% de la superficie totale du Royaume et compte 4,5 millions d'habitants selon les résultats du RGPH 2014, représentant ainsi 13,4% de la population nationale. Elle se hisse au 3<sup>ème</sup> rang en termes de contribution à la richesse nationale, soit 11% du PIB du pays en 2016.

Les principaux projets d'investissement public inscrits dans le budget de l'année 2018, budget général et établissements et entreprises publics confondus, concernent essentiellement le secteur de l'énergie et le secteur des infrastructures portuaires. Ainsi, la région est dotée d'une enveloppe budgétaire de 9,2 milliards de dirhams pour l'extension des deux unités de 693MW de Safi, la réalisation du projet éolien intégré de Jbel Lahdid et la construction d'une centrale solaire photovoltaïque Noor Argana dans les sites de Rehamna et Tensift. Parallèlement, un budget de 4 milliards de dirhams est consacré à la finalisation de la construction du nouveau port de Safi.

<sup>14</sup> Décret n° 2.15.40 du 20 février 2015 fixant le nombre de régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et les provinces qui les composent.

### **3<sup>ème</sup> région du Maroc en matière de richesse mais seulement 11<sup>ème</sup> en termes de PIB par habitant**

La région de Marrakech-Safi figure parmi les principales régions qui contribuent à la création de la richesse nationale, en se positionnant au 3<sup>ème</sup> rang avec une contribution de 11,4% au PIB global en 2017, soit 121,651 milliards de dirhams. Ainsi, près des trois quarts de son PIB (71,8%) est concentré autour de trois provinces à raison de 34,7% pour la préfecture de Marrakech, 20,1% pour la province de Safi et 17% pour celle de Kelâa des Sraghna. L'accroissement du PIB en valeur sur la période 2001-2017 s'inscrit en ligne avec celui observé au niveau national (5,7% contre 5,6%). Le PIB par habitant de la région s'établit, néanmoins, à 26.197 DH/habitant en 2017, soit un niveau au-dessous de la moyenne nationale (30.510 DH/habitant). Par préfecture et province, le PIB par habitant varie entre 28.578 DH/habitant au niveau de la préfecture de Marrakech et 20.679 DH/habitant au niveau de la province d'Al Haouz.

### **Un tissu économique axé principalement sur le secteur tertiaire en plus de l'industrie extractive, du BTP et des activités agricoles**

Le profil économique de la région de Marrakech-Safi est marquée par la prédominance du secteur tertiaire (services marchands et non marchands) qui compte pour près de deux tiers (65,3%) de la valeur ajoutée créée au niveau de la région et de 12,6% de la valeur ajoutée du secteur tertiaire au niveau national. Ce secteur est une spécificité avérée de la préfecture de Marrakech, en lien avec sa surreprésentation dans les activités touristiques, et la province d'Essaouira, à lier à sa surreprésentation dans les services marchands hors tourisme et les services non marchands.

Avec une part de 21,1% de la valeur ajoutée régionale, les activités secondaires constituent le deuxième moteur de croissance de la région de Marrakech-Safi, mais ne contribue, cependant, que de l'ordre de 7,9% à la valeur ajoutée du secteur secondaire à l'échelle nationale. Les provinces de Safi, Chichaoua et Kelaâ des Sraghna

sont surreprésentées par rapport à la moyenne régionale en lien avec leur représentation dans les industries extractives. Safi, Al Haouz et Chichaoua sont, en outre, surreprésentées dans les activités du BTP.

Les activités primaires, pour leur de leur côté, constituent l'un des piliers de l'économie de la région en participant à concurrence de 13,6% à la valeur ajoutée de la région et générant 11% de la richesse nationale du secteur. Les activités agricoles sont une spécificité par excellence des provinces d'Al Haouz, de Chichaoua et d'El Kelaâ des Sraghna tandis que les activités de la pêche sont surreprésentées au niveau des provinces d'Essaouira et de Safi.

### **3<sup>ème</sup> pôle productif et 2<sup>ème</sup> exportateur des produits artisanaux au Maroc**

La ville de Marrakech représente à elle seule 11,4% du chiffre d'affaires total du secteur de l'artisanat en 2015 et 8,9% des emplois, soit le 3<sup>ème</sup> pôle productif au Maroc devancé uniquement par les villes de Casablanca et de Fès (respectivement 20,1% et 13,8% du chiffre d'affaire). Marrakech est spécialisée principalement dans le bâtiment traditionnel (21,9%), les vêtements (19,4%) et le bois (16,6%) qui réalisent 57,9% du chiffre d'affaires total de la ville généré par l'activité artisanale.

S'agissant des exportations des produits issus de l'artisanat, la ville ocre a cédé son 1<sup>er</sup> rang à la ville de Casablanca avec une part de 38,9% contre 41,5% pour la capitale économique du Royaume. Trois métiers contribuent à la moitié du chiffre d'affaires à l'export de la ville de Marrakech. Il s'agit de la poterie-pierre (20%) et la maroquinerie et le fer forgé (15% chacune).

### **Chômage élevé au niveau de la préfecture de Marrakech et dans une moindre mesure au niveau des autres provinces**

La région de Marrakech-Safi se hisse au 3<sup>ème</sup> rang concernant le niveau de chômage qui demeure inférieur au niveau national, soit 7,1% contre

9,8% en 2018. À l'exception de la préfecture de Marrakech (10,7% en 2016) et la province de Safi y compris celle de Youssoufia (9,7%) où le niveau de chômage prend de l'ampleur, l'ensemble des provinces sont caractérisés par des niveaux de chômage relativement bas au niveau national, variant entre 3,3% pour la province d'Essaouira et 7,4% au niveau de la province de Chichaoua.

**6<sup>ème</sup> région la moins pauvre du Maroc mais demeure la 3<sup>ème</sup> région la plus vulnérable à la pauvreté**

En dépit du rapprochement du taux de pauvreté de la région de Marrakech-Safi de celui enregistré au niveau national (4,6% contre 4,8% en 2014), l'analyse des disparités interprovinciales révèlent des niveaux contrastés. Ainsi, le taux de pauvreté varie entre 1% au niveau de la préfecture de Marrakech et 9,1% au niveau de la province d'Essaouira. Outre ces valeurs extrêmes, seules El Kelâa des Sraghna (3,2%) et Rehamna (4,6%) affichent des taux inférieurs ou égaux à la moyenne régionale.

**PIB PAR HABITANT**

Région : 26.197  
National : 30.510

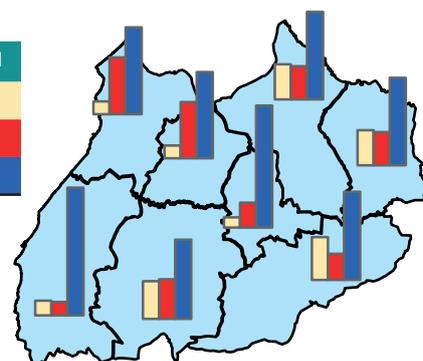


PIB par habitant (DH)

- 20 679 - 21 662
- 21 663 - 25 336
- 25 337 - 28 578

**PIB PAR SECTEUR**

Région	National
13,6%	13,6%
21,1%	29,4%
65,3%	57%

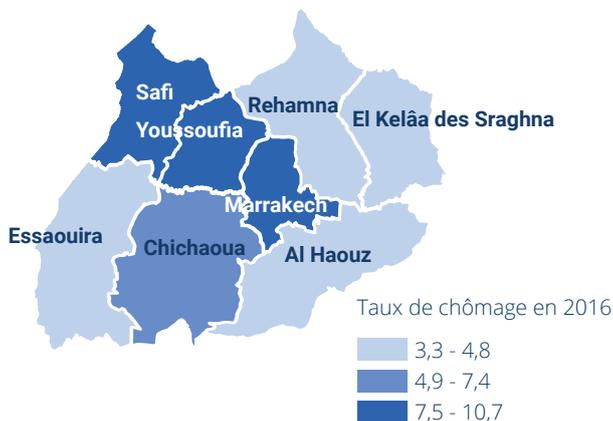


Structure de la valeur ajoutée sectorielle

- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire

**CHÔMAGE**

Région : 7,4%  
National : 9,4%



**PAUVRETÉ**

Région : 4,6%  
National : 4,8%

Taux de pauvreté en 2014

- 1 - 3,2
- 3,3 - 6,1
- 6,2 - 9,1



De son côté, le taux de vulnérabilité dépasse celui relevé au niveau national (14,8% contre 12,8% en 2014). Mise à part la préfecture de Marrakech (5%), les autres provinces réalisent des taux de vulnérabilité plus élevés allant de 14,5% pour Kelâa des Sraghna à 22,9% pour Chichaoua.

### **Croissance démographique similaire à celle affichée à l'échelle nationale accompagnée d'un faible niveau d'urbanisation**

La région de Marrakech-Safi est située au 3<sup>ème</sup> rang en termes du nombre d'habitants, soit 13,4% de la population nationale en 2014, devancée par la région de Casablanca-Settat (20,3%) et légèrement la région de Rabat-Salé-Kenitra (13,5%). La croissance de sa population fait preuve d'un dynamisme identique à celui relevé au niveau national (1,3%) durant la période intercensitaire. La population s'établit ainsi à plus de 4,5 millions en 2014.

La préfecture de Marrakech reste la plus peuplée en regroupant près du tiers des habitants de la région, soit 29,4% en 2014, suivie par la province de Safi (15,3%), d'Al Haouz (12,7%), d'El Kelaâ des Sraghna (11,9%) et d'Essaouira (10%). Pour leur part, les provinces de Chichaoua, de Rehamna et de Youssoufia n'abritent que 8,2%, 7% et 5,6% respectivement des habitants de la région. Le taux d'urbanisation de la région est parmi les plus faibles au niveau national en 2014 (42,9%), devançant seulement Drâa Tafilalet (34,3%) et largement inférieur à la moyenne nationale (60,3%). Par province, seule la préfecture de Marrakech est caractérisée par une prédominance urbaine, soit 73,7% en 2014. En revanche, toutes les provinces de la région enregistrent des taux d'urbanisation inférieurs à la moyenne nationale, soit 50% pour Safi, 40% pour Youssoufia, 32,7% pour Rehamna, 28,7% pour El Kelâa des Sraghna, 23,6% pour Essaouira, 16,8% pour Chichaoua et 14,8% pour Al Haouz.

### **Province de Chichaoua la plus défavorisée, tant au niveau régional qu'au niveau national, pour ce qui est des inégalités d'accès à l'éducation**

La région de Marrakech-Safi se place en dernière position au niveau national en ce qui concerne la moyenne d'années de scolarisation (4,76 années contre 5,64 années au niveau national) et mais aussi en rapport avec l'inégalité d'accès à l'éducation (avec un indice de Gini éducation de l'ordre de 0,58 contre 0,55 au niveau national). Les résultats interprovinciaux sont disparates. Ainsi, la préfecture de Marrakech enregistre les scores les plus élevés en matière d'accès à l'éducation (6,79 années de scolarisation et un indice de Gini éducation de 0,451). Par contre, la province de Chichaoua affiche la moyenne d'années de scolarisation la plus basse (2,77 années) et le niveau d'inégalité d'accès à l'éducation le plus élevé (0,701).

Dans le même sillage, le taux d'analphabétisme des personnes âgées de 10 ans et plus est de l'ordre de 38% en 2014, la région de Marrakech-Safi réalise ainsi le 2<sup>ème</sup> taux le plus élevé au niveau des régions du Maroc après celui de Béni-Mellal- Khénifra (38,7%), soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (32%). L'analphabétisme demeure plus prononcé chez les femmes (47,9%) que chez les hommes (28,2%).

### **Mortalité maternelle toujours plus élevée dans les grandes agglomérations de Marrakech-Safi**

La mortalité maternelle en 2015 prend plus d'ampleur au niveau de la préfecture de Marrakech et de la province de Safi (125 et 105 décès maternel respectivement pour 100.000 naissances vivantes dans les hôpitaux publics), soit des taux largement au-dessus de la moyenne régionale (73 pour 100.000 accouchements). Essaouira et Kelâa des Sraghna affichent des taux moins élevés (37 et 25 pour 100.000 accouchements).

### Biodiversité : taux de couvert forestier similaire au niveau national

Les essences forestières naturelles de la région s'étendent sur une superficie de 499.460 ha en 2016, soit 5,6% du total national, dont près de

58,2% sont des forêts de feuillues naturelles et 39,1% des essences résineuses naturelles. Le taux de couvert forestier s'élève, ainsi, à 12,7%

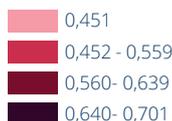
du territoire régional et demeure important au niveau des provinces d'Essaouira, d'Al Haouz et de Chichaoua qui enregistrent des taux respectifs de 35%, de 23% et de 18%. Les parts des autres provinces ne dépassent pas 1%.

### EDUCATION

Région : 0,58  
National : 0,55



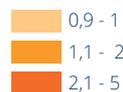
Indice de Gini de l'éducation en 2014



### QUALITÉ DE VIE



Qualité de la vie en 2014

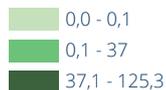


### SANTÉ

Région : 73  
National : 52,2



Taux de mortalité maternelle en 2015  
Pour 10.000 accouchements

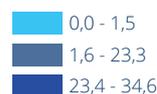


### BIODIVERSITÉ

Région : 12,7%  
National : 12,6%



Taux de couverture forestière en 2014 (%)



### Qualité de vie : performances globales autour de la moyenne nationale et fragilités interprovinciales persistantes

La distance par rapport à la route goudronnée la plus proche se situe autour de la moyenne nationale (3 km contre 3,3 km pour le national). À l'exception de la province de Chichaoua qui affiche la distance la plus élevée (7 km), la distance à la route goudronnée varie entre 1 km au niveau de la préfecture de Marrakech et 4,2 km au niveau de la province de Rehamna.

En matière d'accès à l'électricité, la région de Marrakech-Safi fait état d'un rythme de convergence accéléré entre 2004 et 2014, avec un taux passant de 59,8% (taux le plus bas sur le plan régional en 2004) à 91,1% (autour de la moyenne nationale 91,6%). Al Haouz, Kelâa des Sraghna et Marrakech sont les mieux desservies (93,3%, 95% et 95,4% respectivement). Les autres provinces réalisent des taux variant entre 84,3% pour la province d'Essaouira et 87,6% au niveau de la province de Safi.

En termes d'accès à l'eau potable, la région se situe autour du niveau national (72,8% contre 73% respectivement). Ce sont la préfecture de Marrakech (93,9%) et les provinces de Kelâa des Sraghna (88,8%) et d'Al Haouz (80,5%) qui enregistrent des taux meilleurs comparés au niveau régional alors que les autres provinces affichent des taux variant entre 42,9% pour la province d'Essaouira et 62,5% au niveau de la province de Chichaoua.

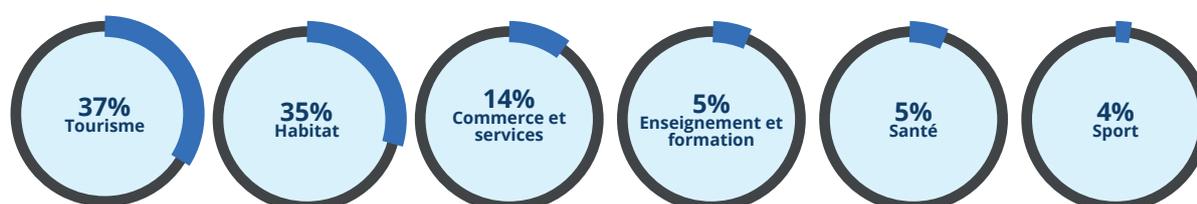
### 3<sup>ème</sup> destination des investissements des entreprises et établissements publics

L'investissement public, en particulier celui des entreprises et établissements publics (EEP) qui réalisent une part importante des investissements déployés par le secteur public, constitue un levier important pour le développement économique et social de la région de Marrakech-Safi. Selon la répartition régionale des investissements prévisionnels de 2019, la région de Marrakech-Safi devra bénéficier de près de 10 milliards de dirhams, soit 10% des investissements prévus au niveau national. Ce qui lui confère la 3<sup>ème</sup> position régionale devancée par Casablanca-Settat (36%) et Rabat-Salé-Kenitra (17%). La région a vu sa part se stabiliser par rapport aux prévisions de 2018.

### Mobilisation du foncier de l'Etat en faveur des secteurs de l'habitat et du tourisme

La région de Marrakech-Safi a profité du soutien foncier de l'Etat en bénéficiant de 4,5% des projets envisagés en 2017, devant générer un investissement de l'ordre de 892 millions de dirhams, soit 8% de l'effort d'investissement de l'Etat. Avec une part de 0,3% de la superficie globale mobilisée par l'Etat au titre de l'année 2017, les cessions foncières ont été principalement opérées au profit du secteur du tourisme, en lui consacrant 37% de la superficie globale mobilisée au niveau de la région, suivi par le secteur de l'habitat (35%).

#### Structure de la superficie mobilisée de l'Etat par secteur dans la région de Marrakech-Safi en 2017



**Filière de l'arboriculture fruitière : segment privilégié du foncier mobilisé en appui au plan Maroc vert au sein de la région**

Afin d'accompagner le développement du secteur agricole, l'Etat a mobilisé plus de 4106 ha de superficie au profit de 71 projets devant drainer un investissement de 692,8 millions de dirhams

au cours de l'année 2017. La région de Marrakech-Safi a, ainsi, drainé 3% de l'investissement projeté au niveau national en 2017 qui s'étend sur une superficie de 207 ha, représentant 5% de la superficie globale mobilisée au niveau national. Ces projets ciblent principalement la filière de l'arboriculture fruitière et l'oléiculture.

# 8

## DRAA-TAFILALET



### CONTRIBUTION AU PIB



**4,1%** (2017)

Part dans la création de la richesse



**4,3%** (2010-2017)

Taux de croissance

### INVESTISSEMENT PUBLIC



**7,8%** (2019)

Part dans l'investissement du BG



**2%** (2019)

Part dans l'investissement des EEP



**0,2%** (2017)

Part dans le foncier privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement

### SOCIAL



**5,4%** (2018)

Taux de chômage



**14,6%** (2014)

Taux de pauvreté



Taux de chômage le plus bas en 2018



3<sup>ème</sup> meilleur taux d'accès à l'eau potable en 2014 et le meilleur taux en milieu rural



5<sup>ème</sup> meilleur taux d'accès à l'électricité et le meilleur taux en milieu rural



# INTRODUCTION

À l'instar des 12 régions du Maroc, la région de Drâa-Tafilalet a été créée par le nouveau découpage territorial des régions de 2015<sup>15</sup>. Cette région est issue du groupement des provinces de l'anti atlas en respectant le principe d'homogénéité prôné par la régionalisation avancée. Elles sont les provinces résiduelles des anciennes régions de Souss-Massa-Drâa et Meknès-Tafilalet, en l'occurrence : Ouarzazate, Zagora, Errachidia, Tinghir et Midelt.

De par sa situation géographique, la région a constitué dans l'histoire un point de passage des caravanes de commerce et un carrefour des civilisations ayant rayonné au Nord et au Sud du Sahara. Les spécificités intrinsèques de cette région lui confèrent des potentialités de développement socioéconomique essentiellement dans les secteurs primaire et tertiaire.

La région couvre une superficie de 132.167 Km<sup>2</sup>, soit 18,6% de la superficie totale du Royaume et compte 1,635 millions d'habitants selon les résultats du RGPH 2014, représentant ainsi 4,8% de la population nationale. Elle participe pour 3,9% à la richesse nationale en 2016.

Par ailleurs, une attention particulière a été accordée à la région de Drâa-Tafilalet, concrétisée par le lancement de programmes de développement d'envergure qui tiennent compte des spécificités de cette région et qui mettent les populations locales au centre des priorités. Parmi ces projets, il convient de citer, en particulier, les centrales solaires photovoltaïques: Noor I, Noor II, Noor III, Noor IV et Noor de Midelt, les projets solaires photovoltaïques : Tafilalet et Noor Atlas, le programme de maintenance routière, les projets de construction, de lotissements et de mise à niveau urbaine, la construction de l'hôpital de spécialité à Ouarzazate et la création de 14 établissements scolaires.

<sup>15</sup> Décret n° 2.15.40 du 20 février 2015 fixant le nombre de régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et les provinces qui les composent.

### **Parmi les régions les moins contributrices à la richesse nationale et à bas PIB/habitant**

Avec une contribution 4,1% au PIB en 2017, soit 43,839 milliards de dirhams en valeur, la région de Drâa-Tafilalet se positionne au 9<sup>ème</sup> rang à l'échelle nationale. La richesse de la région est inégalement répartie. En effet, la province d'Ouarzazate représente, elle seule, 36,3% de la richesse de la région. Cette dernière se hisse parmi les régions où le PIB par habitant est le plus bas en occupant la 10<sup>ème</sup> place au niveau national, soit 26.328 DH/habitant, en dessous de la moyenne nationale qui est de 30.510 DH/habitant. Ouarzazate est la province où le PIB par habitant est le plus élevé (48.111 DH) au niveau de la région, soit 2 fois plus important que la moyenne régionale. Dans les autres provinces, le PIB par habitant s'est situé entre 23.621, enregistré dans la province de Midelt et 16.559 dirhams par habitant dans la province d'Errachidia (y compris la province de Tinghir).

### **Richesse axée sur le secteur tertiaire**

L'économie de la région se distingue par l'importance de la valeur ajoutée provenant du secteur tertiaire qui compte pour près 63,3% de la valeur ajoutée produite au niveau de la région. Toutefois, la région contribue à hauteur de 4,4% à la valeur ajoutée du secteur tertiaire au niveau national. Cette activité est une spécificité des provinces de Zagora et d'Errachidia y compris la province de Tinghir.

Les activités primaires constituent la deuxième locomotive économique de la région de Drâa-Tafilalet avec une contribution de 20,8% à la valeur ajoutée de la région mais ne représentent que 6% de la valeur ajoutée du secteur primaire au niveau national. Les activités primaires sont une spécificité par excellence de la province de Midelt où les activités agricoles sont fortement surreprésentées.

Les potentialités économiques de la région résident également dans le secteur secondaire qui génère 15,9% de la valeur ajoutée de la région en 2016 et contribue pour 2,1% à la richesse

nationale du secteur secondaire. Ces activités secondaires sont une spécificité avérée de la province d'Ouarzazate.

### **Ouarzazate : un taux de chômage parmi les plus bas au niveau national**

En 2018, la région a enregistré l'un des taux de chômage les plus bas au niveau national soit 5,4% contre 9,8% respectivement. De même, la province d'Ouarzazate a enregistré un taux faible de 4,9% en 2016. À l'opposé, le taux de chômage dans la province d'Errachidia a atteint 11,3%. Par milieu de résidence, ce taux est estimé à 13,4% en milieu urbain à Ouarzazate contre 20,9% à Errachidia. En milieu rural, la province d'Errachidia demeure plus touchée par ce fléau que celle d'Ouarzazate (3,9% contre 2,5% respectivement).

### **Pauvreté et vulnérabilité : niveaux les plus élevés**

La région enregistre le taux de pauvreté le plus élevé, avec un taux 3 fois supérieur au niveau national, soit 14,6% contre 4,8% au niveau national en 2014. Les disparités inter provinciales s'avèrent accentuées. En effet, le taux de pauvreté varie de 8,6% pour la province d'Ouarzazate à 20,2% au niveau de la province de Tinghir. Outre ces valeurs extrêmes, Errachidia et Midelt enregistrent des taux relativement bas comparés à la moyenne de la région, soit 10,7% et 14,2% respectivement. Pour sa part, la province de Zagora affiche un taux de pauvreté élevé (20,1%). Ces constats vont de pair avec le taux de vulnérabilité de la région qui est nettement supérieur à la moyenne nationale (20,4% contre 12,5% en 2014). Les provinces de Zagora, Tinghir et Midelt demeurent les provinces enregistrant les taux de vulnérabilité les plus alarmants, soit respectivement 25,4%, 22% et 20,1%.

### **Une répartition interprovinciale de la population moins disparate couplée d'un niveau d'urbanisation très faible**

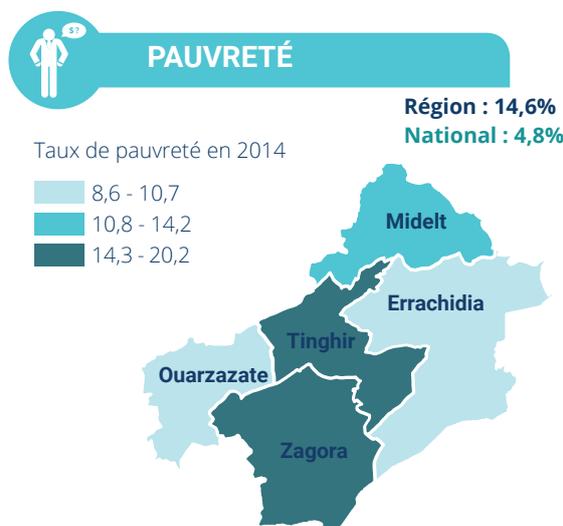
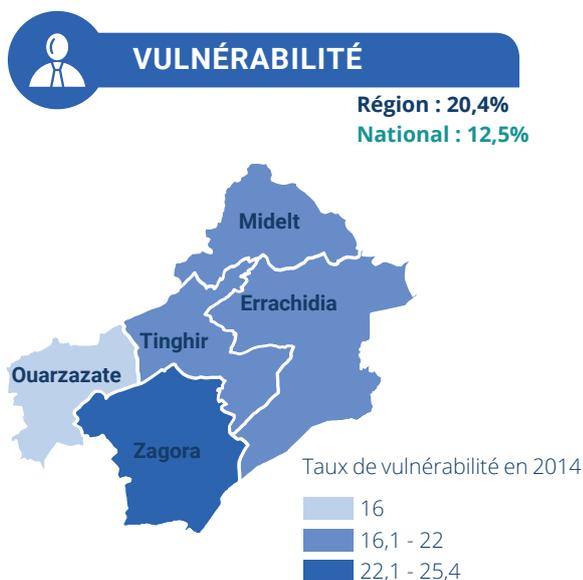
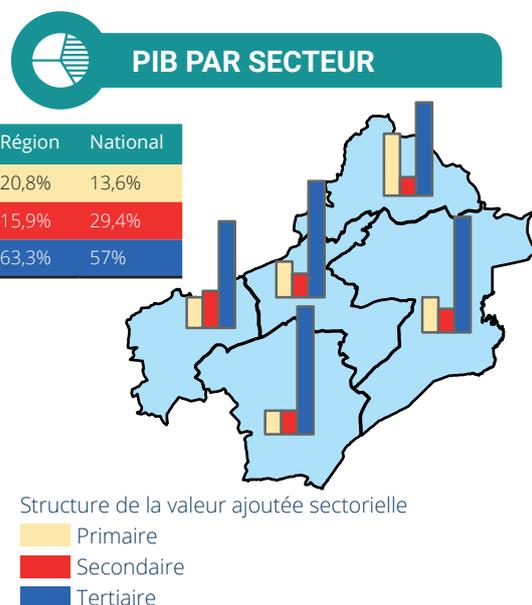
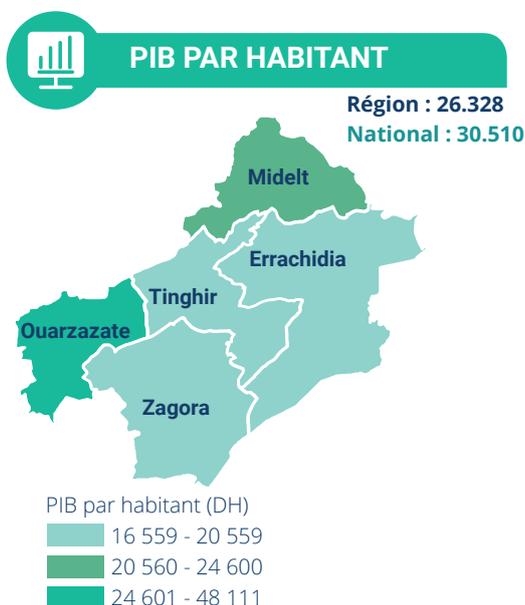
L'effectif de la population de la région est passé de 1,492 en 2004 à 1,635 millions de personnes en 2014, soit un taux de croissance annuel

moyen de 0,9%, un niveau inférieur à la moyenne nationale (1,25%) sur la période 2004- 2014. La population de la région ne représente que 4,8% de la population légale du Maroc.

La structure de la population par province montre une concentration au niveau de la province d'Errachidia avec 25,6% du total de la population régionale, suivie par la province de Tinghir (19,7%), celle de Zagora (18,8%), Ouarzazate (18,2%) et celle de Midelt (17,7%).

34,3%, soit le niveau le plus faible parmi les douze régions du Maroc. Les trois provinces de la région, Errachdia, Midelt et Ouarzazate, sont les plus urbanisées avec des taux d'urbanisation respectifs de 46,4%, 43,6% et 38,2% dépassant la moyenne de la région. Les provinces de Tinghir et de Zagora sont les moins urbanisées avec respectivement 23,6 urbains sur 100 et 16,5 urbains sur 100. La densité au niveau de la région s'élève à 18,6 habitants/ km<sup>2</sup> largement inférieure à la moyenne nationale (47,6 hab/km<sup>2</sup>).

Le taux d'urbanisation de la région a atteint



### **Éducation : la province d'Errachidia enregistre la moyenne d'année de scolarisation la plus élevée et le niveau d'inégalité en matière d'éducation le plus faible**

La région de Drâa-Tafilalet enregistre un indice de Gini<sup>16</sup> de l'éducation et une moyenne d'années de scolarisation autour de la moyenne nationale (0,54 contre 0,55 au niveau national pour l'indice de Gini et 5,17 contre 5,64 pour la moyenne d'années de scolarisation). Les résultats interprovinciaux varient entre 0,465 au niveau d'Errachidia et 0,586 à Midelt. Outre ces valeurs extrêmes, Zagora, Tinghir et Ouarzazate affichent des niveaux élevés d'inégalités d'accès à l'éducation supérieurs à 0,5. Par rapport à la moyenne d'années de scolarisation, celle-ci varie entre 6,26 années au niveau d'Errachidia et 4,62 années à Midelt. Les autres provinces affichent des moyennes d'années de scolarisation inférieures à 5 années.

### **Santé: région sous dotée en matière d'encadrement et d'infrastructure sanitaire**

La mortalité maternelle<sup>17</sup> en 2014 est plus élevée au niveau d'Errachidia, comparée à la moyenne nationale (54 pour 100.000 accouchements), en affichant des taux de 60 pour 100.000 accouchements contre 49 et 43 pour les provinces de Zagora et d'Ouarzazate respectivement.

Avec un effectif de 489 médecins, dont 83% relevant du secteur public, la densité médicale au niveau de la région de Drâa-Tafilalet compte un médecin pour 4.231 habitants contre une moyenne nationale de l'ordre de 3.156 habitants/médecin en 2017. Avec un nombre de lits de l'ordre de 4.794 lits, soit 4,5% du total national,

la capacité litière dans les hôpitaux publics est de 1.262 habitants/lit contre 1.492 au niveau national. Par conséquent, la région est sous dotée en matière d'encadrement et d'infrastructures sanitaires.

Les écarts entre les provinces sont très significatifs. Ainsi, Errachidia (2.791 habitants/médecin et 672 habitants/lit) et Ouarzazate (2.688 habitants/médecin et 736 habitants/lit) demeurent les mieux loties.

### **Qualité de vie<sup>18</sup> : Midelt est la province la plus défavorisée en termes d'infrastructures de base**

La proportion de la population ayant accès à l'eau potable s'est élevée à 81,9% dans la région de Drâa-Tafilalet, soit un niveau au-dessus de la moyenne nationale (73%). Ces niveaux oscillent entre 92% pour la province d'Ouarzazate et 70% au niveau de la province de Midelt. Les autres provinces affichent des taux d'accès à l'eau potable dépassant 80%.

Le taux d'accès à l'électricité a atteint 92,4% contre 91,6% au niveau national. Mise à part la province de Midelt qui enregistre un taux de 89,4%, toutes les autres provinces de la région affichent des taux dépassant 90%.

La distance moyenne à la route goudronnée s'est établie à 3,7 km contre 3 km au niveau national. L'ensemble des provinces de la région de Drâa-Tafilalet affichent une distance plus de 3,6 km, à l'exception d'Errachidia qui enregistre une distance moyenne de 1,3 km à la route goudronnée.

<sup>16</sup> Une valeur de l'indice de Gini proche de 0 indique l'absence totale d'inégalité dans l'éducation au sein de la population tandis qu'une valeur proche de 1, dévoile un niveau d'inégalité maximale. Source : CSEFRS, Atlas territorial des disparités en éducation 2017.

<sup>17</sup> Il s'agit de la mortalité maternelle dans les hôpitaux publics calculée en rapportant l'effectif des mères décédées sur les le total des accouchements. Source : Santé en chiffres 2015, édition 2016.

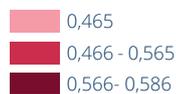
<sup>18</sup> Cet indicateur synthétique a été calculé par la méthode scoring sur la base de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable, le taux d'accès à l'électricité et la distance moyenne à la route goudronnée.

**EDUCATION**

Région : 0,54  
National : 0,55



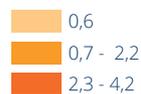
Indice de Gini de l'éducation en 2014



**QUALITÉ DE VIE**



Qualité de la vie en 2014

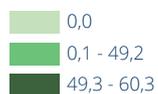


**SANTÉ**

Région : 42  
National : 52,2



Taux de mortalité maternelle en 2015  
Pour 10.000 accouchements



### L'investissement des EEP dédié à la région reste faible comparé aux régions du Royaume

La répartition régionale de l'investissement des Etablissements et Entreprises Publics (EEP) témoigne que la région de Drâa-Tafilalet demeure sous dotée en investissement des EEP, avec une part de 2% du total des investissements prévus en 2019 et un montant de l'ordre de 2.418 millions de dirhams. Ceci place la région dans les derniers rangs en la matière, à côté des deux régions du Sud : Guelmim-Oued-Noun et Dakhla-Oued-Eddahab, qui ne dépassent pas une part de 1% chacune.

### Faible mobilisation du foncier public en faveur de l'investissement

La région de Drâa-Tafilalet a bénéficié, au cours de l'année 2016, de 0,05% de la superficie mobilisée au niveau national en faveur de l'investissement représentant ainsi 0,2% de l'investissement national dans le foncier public.

Néanmoins, en 2017, la région n'a pas profité du foncier public mobilisé en faveur de l'investissement.

### Foncier mobilisé en appui à l'investissement dans la région de Drâa-Tafilalet en 2017



Source : Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement (2018), MEF



# 9

## SOUSS-MASSA



### CONTRIBUTION AU PIB



**6,6%** (2017)

Part dans la création de la richesse



**2,3%** (2010-2017)

Taux de croissance

### INVESTISSEMENT PUBLIC



**5,6%** (2019)

Part dans l'investissement du BG



**4%** (2019)

Part dans l'investissement des EEP



**11%** (2017)

Part dans le foncier privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement

### SOCIAL



**10%** (2018)

Taux de chômage



**5,8%** (2014)

Taux de pauvreté



**3**

3<sup>ème</sup> taux d'activité le plus élevé



**7**

7<sup>ème</sup> contributrice à la création de richesse nationale



**6**

6<sup>ème</sup> taux d'analphabétisme

Agadir-Ida -Ou-Tanane

Inezgane- Ait Melloul

Chtouka- Ait Baha

Tiznit

Taroudannt

Tata



# INTRODUCTION

La région de Souss Massa (SM) a été créée conformément au découpage administratif de 2015. Elle est située au centre sud du pays et comprend l'ancienne région de Souss-Massa-Drâa à l'exception des provinces de Drâa, de Ouarzazate, de Tinguir et de la province de Sidi Ifni et à laquelle a été annexé la province de Tata anciennement rattachée à la région de Guelmim-Es-Semara.

La région est bordée au nord par la région de Marrakech-Safi et au sud par la région de Guelmim Oued-Noun, la région de Drâa-Tafilalt à l'Est et l'Océan Atlantique à l'Ouest. Cette région comprend 2 préfectures (Agadir-Ida-Outanane et Inezgane Aït-Melloul) et 4 provinces (Chtouka Aït-Baha, Taroudant, Tiznit et Tata), elle compte ainsi 175 communes dont 154 rurales et 21 municipalités.

La région abrite une population légale de 2,7 millions d'habitants selon le dernier Recensement Général de la Population (RGPH 2014), soit 7,9% de la population nationale. Elle est caractérisée par une population jeune (37% moins de 19 ans). Le taux d'urbanisation ressort à 56,3% et la densité a atteint 49,7 Habitant/Km<sup>2</sup>.

Participant à hauteur de 6,7% à la richesse nationale en 2017, la région de Souss Massa est distinguée par la diversité des secteurs contributifs à la croissance. En effet, l'agriculture constitue un vecteur d'intégration de la population locale qui a bénéficié d'un certain nombre de projets, tel que le projet de sauvegarde du périmètre ElGuerdane, le programme National de l'Economie de l'Eau d'Irrigation, la valorisation et la labellisation des produits de terroirs. Quant au secteur de la pêche, celui-ci est doté de 180 Km de façade atlantique et profite de la biodiversité de l'espace maritime et participe fortement à l'emploi. Le secteur touristique constitue le 2<sup>ème</sup> pôle touristique au niveau national avec une capacité d'accueil de plus que 42 milles lits en 2015, soit 18% de la capacité litière nationale.

En outre, la région compte un aéroport, un port (le plus important dans le Sud) et un abri de pêche en plus d'un port de plaisance, qui est l'un des plus importants au Maroc. Par ailleurs, chaque province dispose de spécificités intrinsèques pour participer pleinement à l'essor économique de la région. La préfecture d'Agadir-Ida-Outanane se caractérise par l'importance du tourisme, celle d'Inezgane Aït-Melloul est la plus petite en termes de superficie mais la plus dynamique en termes d'activité économique, la province de Chtouka Aït-Baha est réputée pour la fertilité de ses terres, Taroudant est une ville impériale et Tata est la province la plus vaste de la région.

<sup>19</sup> Décret n° 2.15.40 du 20 février 2015 fixant le nombre de régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et les provinces qui les composent.

### **7<sup>ème</sup> Région créatrice de richesse nationale et 8<sup>ème</sup> en termes du PIB/habitant**

La région contribue à hauteur de 6,7% à la richesse nationale en 2016, soit un PIB de l'ordre de 70,1 milliards de DH en valeur, ce qui la positionne au 7<sup>ème</sup> rang au niveau national. La répartition par province montre des écarts inter provinciaux assez significatifs. La préfecture d'Agadir-Ida -Ou-Tanane et la province de Taroudant comptent pour 61% du PIB régional avec des parts respectives de 32% et 29%. En termes du PIB par habitant, la région se classe au 8<sup>ème</sup> rang avec 26.328 dirhams, soit un niveau inférieur à celui enregistré au niveau national (30510 DH/habitant). Les niveaux les plus élevés ont été enregistrés au niveau des provinces d'Agadir- Ida -Ou-Tanane (38.427 DH/habitant) et de Tiznit (38.037 DH/habitant). Par contre, le niveau le plus bas est celui de la province d'Inezgane-Ait Melloul avec 13.064 dirhams par habitant.

### **Richesse axée sur le secteur du tourisme, de l'agriculture et de la pêche**

La valeur ajoutée du secteur tertiaire représente 57,2% de la valeur ajoutée totale de la région et 7% de la valeur ajoutée tertiaire à l'échelle nationale, soit la 7<sup>ème</sup> contribution régionale. La valeur ajoutée dans la branche hôtels-restaurants de la préfecture d'Agadir-Ida ou Tanane génère à elle seule 42,7% de cette valeur ajoutée tertiaire. Les activités secondaires constituent également un levier important de l'activité économique de la région en drainant 29,4% de la valeur ajoutée totale de la région même si ces activités ne représentent que 3,8% de la valeur ajoutée du secteur secondaire au niveau national. De leurs côtés, les activités primaires représentent une part de 27% de la valeur ajoutée de la région et de 13,6% de la valeur ajoutée au niveau national.

### **Taux de chômage relativement modéré avec des disparités inter provinciales**

La région de Souss Massa a enregistré en 2018 un taux de chômage de 10%, soit un niveau

légèrement au dessous du taux national (9,8%), ce qui place la région au 8<sup>ème</sup> rang régional. En 2016, la province d'Inezgane-Ait Melloul a réalisé la valeur la plus élevée avec 12%, suivie d'Agadir-Ida-Ou-Tanane et de Chtouka-Ait Baha avec 10,4% pour chacune. Le taux le plus faible est enregistré au niveau de la province de Taroudant (5,9%). Par sexe, le taux de chômage des femmes dépasse légèrement celui des hommes (10,2% contre 10%). S'agissant du taux d'activité, celui-ci s'est situé à un niveau inférieur par rapport à la moyenne nationale, soit 43,2% contre 46,2%. Par province, celle de Taroudant a occupé le premier rang avec une activité de 45,4% du total de sa population, par contre la province d'Inezgane Ait Melloul a réalisé un niveau en dessus du taux régional avec 42,5%. La répartition par sexe montre la prédominance du sexe masculin, avec 70,3% contre 25,5% au niveau féminin.

### **Plus de 5,8% de la population de la région vie sous le seuil de pauvreté et un niveau de vulnérabilité plus accentué.**

Le taux de pauvreté a atteint 5,8% en 2014, soit un niveau supérieur au taux national (4,8%). La région réalise, ainsi, le 3<sup>ème</sup> taux de pauvreté régional le plus élevé après celui de Drâa Tafilalt (14,6%) et Béni Mellal Khénifra (9,1%). Ce phénomène est plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain avec une valeur de 9,8% contre 2,7% en milieu urbain. Par province, Inezgane- Ait Melloul enregistre le taux le plus bas avec 2,2% contre 17% au niveau de la province de Tata. Les provinces de Tiznit (6,1%) et de Taroudant (9,6%) affichent des taux moyens comparativement aux autres provinces.

Le taux de vulnérabilité de la région est supérieur à celui enregistré au niveau national (17,6% contre 12,5%). A l'échelle provinciale, Tata et Taroudant sont les plus concernées par la vulnérabilité avec des taux respectifs de l'ordre de 26,7% et 20,2% largement supérieurs à la moyenne régionale. S'agissant d'Inezgane-Ait Melloul (9%) et d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (7,2%), celles-ci ont enregistré les taux les plus bas.

**Inezgane- Ait Melloul et Agadir-Ida -Ou-Tanane sont les plus urbanisées, Tiznit et Tata ont la croissance démographique la moins dynamique**

D'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, la région compte une population de 2,7 millions habitants. La population a augmenté de 1,4% sur la période de 1994-2014 légèrement supérieure à la moyenne nationale (1,3%). Les provinces les plus dynamiques sont celles d'Inezgane- Ait Melloul, d'Agadir-Ida -Ou-Tanane et de Chtouka- Ait Baha avec des taux supérieurs à 2%. Pour leur part, les provinces de Tiznit et de Tata ont vu leurs populations baisser de 0,5% et 0,3% respectivement.

S'agissant de la répartition territoriale de la population, trois provinces concentrent 74% de la population régionale, soit 31,3% à Taroudant, 22,4% à Agadir-Ida-Ou-Tanane et 20,2% à Inezgane-Ait Melloul. Les provinces les moins peuplées sont celles de Chtouka- Ait Baha (13,9%), de Tiznit (7,7%) et de Tata (4,4%). Pour ce qui est du taux d'urbanisation, la région affiche un taux de 56,3%, soit un taux inférieur à la moyenne nationale (60,4%). Une forte urbanisation est enregistrée au niveau des préfectures d'Inezgane- Ait Melloul (94,9%) et Agadir-Ida -Ou-Tanane (84,6%). Les autres provinces réalisent des taux d'urbanisation inférieurs à 40%.



**PIB PAR HABITANT**

Région : 26.328  
National : 30.510



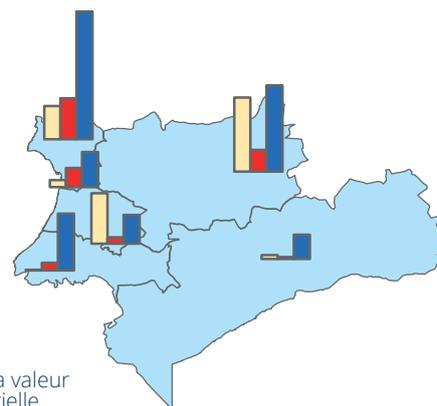
PIB par habitant (DH)

- 13 064
- 13 065 - 32 044
- 32 045 - 38 427



**PIB PAR SECTEUR**

Région	National
27,1%	13,6%
15,6%	29,4%
57,2%	57%



Structure de la valeur ajoutée sectorielle

- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire



**CHÔMAGE**

Région : 9%  
National : 9,4%



Taux de chômage en 2016

- 5,9%
- 6% - 9%
- 9,1% - 12%



**PAUVRETÉ**

Région : 5,8%  
National : 4,8%



Taux de pauvreté en 2014

- 2,2% - 4,1%
- 4,2% - 9,6%
- 9,7% - 17%

### **Education : des efforts à déployer pour réduire les écarts inter provinciales**

La région Souss Massa s'élève affiche une moyenne de 5,2 années par habitant contre 5,6 pour la moyenne nationale avec des disparités importantes entre provinces et préfectures de la vallée du Souss. Ainsi, les préfectures d'Agadir-Ida -Ou-Tanane (6,9) et d'Inezgane- Ait Melloul (6,04) enregistrent les moyennes d'années de scolarisation les plus élevées et qui dépassent la moyenne de la région, contre Chtouka- Ait Baha (4,17) et Taroudant ayant connu les moyennes les plus faibles (3,99). S'agissant des inégalités en matière d'éducation, l'indice de Gini<sup>20</sup> de l'éducation se situe en ligne avec la moyenne nationale, soit 0,55, une valeur qui place la région au 10<sup>ème</sup> rang régional. À l'échelle provinciale, deux provinces enregistrent moins d'inégalité de l'éducation. Il s'agit notamment d'Agadir-Ida-Ou- Tanane (0,453) et d'Inezgane- Ait Melloul (0,483).

Le taux d'analphabétisme des personnes âgées de 10 ans et plus est de l'ordre de 33,1% en 2014, légèrement supérieur au taux national (32,2%), ce qui positionne la région au 6<sup>ème</sup> rang. Le taux d'analphabétisme le plus élevé est enregistré au niveau des provinces de Taroudant qui ressort à 40,2% et de Chtouka- Ait Baha qui a atteint 39,1%. Inversement, la préfecture d'Agadir-Ida -Ou- Tanane affiche le taux le plus bas avec 23,5%. Par sexe, l'analphabétisme demeure plus ancré chez les femmes avec 45,7% contre 35% chez les hommes.

### **Mortalité maternelle<sup>21</sup>: un niveau nettement supérieur au niveau national**

Le taux de mortalité maternelle est important au niveau de la région en 2015, avec 107 décès pour 100.000 naissances contre 52,2 décès à l'échelle nationale. Ce taux varie selon les provinces de

la région. Il se situe à un niveau quasiment nul à Chtouka- Ait Baha et Tiznit, et à 352,5 décès à Agadir-Ida-Ou-Tanane. Les provinces d'Inezgane- Ait Melloul (33,1 décès), Taroudant (45,5 décès) et Tata (58,2 décès) affichent des niveaux inférieurs à la moyenne régionale.

### **Biodiversité : un fort potentiel forestier réparti d'une manière inéquitable sur les provinces**

La superficie des essences forestières naturelles couvre 1.584 780 ha, ce qui équivaut à 26,2% de la superficie régionale et 17,3% de la superficie nationale couverte. L'analyse spatiale montre que la préfecture d'Agadir-Ida -Ou-Tanane dispose de 63,2% de forêts, suivie de Tiznit et de Taroudant qui enregistrent des taux respectifs de 34,7% et 33,2%. En dernier lieu, Tata est couverte par 15% des forêts.

### **Qualité de vie<sup>22</sup> : une performance supérieure à la moyenne nationale**

La proportion de la population ayant accès à l'eau potable est de 83,7% atteignant un niveau supérieur à celui national (73%) en 2014. Les provinces les plus servies ayant un taux dépassant la moyenne régionale regroupent Inezgane-Ait Melloul (94,1%), Tata (89,8%) et Agadir-Ida-Ou-Tanane (87,1%). De leurs côtés, les provinces de Taroudant (76,9%) et de Tiznit (69,1%) affichent les taux les plus bas.

Le taux d'accès à l'électricité est de l'ordre de 92,6% contre 91,6% au niveau national. Ce taux est de 90% pour Chtouka- Ait Baha et Taroudant et de 95% pour la province de Tiznit.

La distance moyenne à la route goudronnée s'est établie à 3,5 Km dépassant le niveau national (3 Km). Cette distance est évaluée à 5,4 Km et à 4,6 Km pour Taroudant et Tata contre 0,9 et 0,2 pour Chtouka- Ait Baha et Inezgane-Ait Melloul.

<sup>20</sup> Une valeur de l'indice de Gini proche de 0 indique l'absence totale d'inégalité dans l'éducation au sein de la population tandis qu'une valeur proche de 1, dévoile un niveau d'inégalité maximale. Source : CSEFRS, Atlas territorial des disparités en éducation 2017.

<sup>21</sup> Il s'agit de la mortalité maternelle dans les hôpitaux publics calculée en rapportant l'effectif des mères décédées sur les le total des accouchements. Source : Santé en chiffres 2015, édition 2016.

<sup>22</sup> Cet indicateur synthétique a été calculé par la méthode scoring sur la base de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable, le taux d'accès à l'électricité et la distance moyenne à la route goudronnée.

**EDUCATION**

Région : 0,55  
National : 0,55

Indice de Gini de l'éducation en 2014

- 0,453 - 0,483
- 0,484 - 0,581
- 0,582 - 0,606



**QUALITÉ DE VIE**

Qualité de la vie en 2014

- 5,9
- 6,0 - 9,0
- 9,1 - 12,0



**SANTÉ**

Région : 106,7  
National : 52,2



Taux de mortalité maternelle en 2015  
Pour 10.000 accouchements

- 0,0
- 0,1 - 58,2
- 58,3 - 352,5

**BIODIVERSITÉ**

Région : 26,2%  
National : 12,6%



Taux de couverture forestière  
en 2014 (%)

- 15,5
- 15,6 - 34,7
- 34,8 - 63,6

### Investissement public faible au regard des potentialités économiques de la région

La région a bénéficié d'un montant prévisionnel de 3,9 millions de DH courant 2019, ce qui représente 4% de l'investissement total alloué, situant ainsi, la région au 8<sup>ème</sup> rang. En termes de rythme de croissance, la région a vu sa part baisser de 1 point en comparaison avec 2018.

La région a bénéficié de 11% du montant investi au niveau national et de 0,5% du total des superficies mobilisées par l'Etat pour l'investissement. L'habitat et le tourisme constituent les secteurs principaux qui ont bénéficié de 58% et de 26% des projets respectivement. Le reste étant réparti à hauteur de 8% pour l'enseignement et la formation ; de 4% pour le commerce et les services (4%), de 3,5% pour la santé et de 0,5% pour l'agro-industrie.

### Foncier public mobilisé essentiellement pour l'investissement dans le secteur de l'habitat et du tourisme

#### Structure de la superficie mobilisée de l'Etat par secteur en 2017 dans la région Souss-Massa



Source : Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement (2019), MEF

### Des efforts restent à consolider pour profiter pleinement du foncier mobilisé en appui au plan Maroc Vert

Le secteur agricole constitue un pilier majeur du développement économique de la région, il représente 10,9% du PIB national et 27% du PIB de la région en 2016. Ainsi et dans le cadre du

foncier mobilisé en appui au plan Maroc Vert, la région a bénéficié d'un budget de 42,4 MDH en 2017 couvrant 148 ha et 95 emploi. Ce qui représente 6% du montant global investi et 3,6% de la superficie aménagée et place la région au 7<sup>ème</sup> rang sur un total de 8 régions bénéficiaires du programme.



# 10

## GUELMIM-OUED NOUN



### CONTRIBUTION AU PIB



**1,1%** (2017)

Part dans la création de la richesse



**4,3%** (2010-2017)

Taux de croissance

### INVESTISSEMENT PUBLIC



**3,6%** (2019)

Part dans l'investissement du BG



**1%** (2019)

Part dans l'investissement des EEP



**8%** (2017)

Part dans le foncier privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement

### SOCIAL



**18,9%**

(l'ensemble des régions du Sud en 2018)

Taux de chômage



**5,7%** (2014)

Taux de pauvreté



5

5<sup>ème</sup> en termes de PIB par habitant



5

5<sup>ème</sup> destination de l'investissement en foncier en 2017



5

5<sup>ème</sup> performance en termes de moyenne d'années de scolarisation



# INTRODUCTION

De par sa situation géographique, la région de Guelmim Oued Noun est considérée comme «la porte du Sahara marocain» liant le sud au nord du pays, et un lieu de rencontre des cultures sahraoui et berbère. Cette région a été créée en vertu du nouveau découpage territorial des régions de 2015

, en soustrayant de l'ex région Guelmim- Es Semara, les provinces d'EsSemara et de Tata et en y ajoutant la nouvelle province de Sidi Ifni, créée en 2009.

Son activité économique est axée principalement sur le secteur tertiaire, et plus précisément les services hors tourisme. Néanmoins, la région a hérité d'un potentiel culturel diversifié et bénéficie d'un cadre naturel combinant le désert, les oasis, la montagne, la côte balnéaire, les embouchures des oueds et les sites de gravures rupestres constituant une offre touristique de grande valeur. En outre, cette région dispose d'une étendue littorale sur l'Atlantique dans les provinces de Tan-Tan et Sidi Ifni, offrant un gisement important de ressources halieutiques considérables. Cela fait de la pêche maritime un secteur clé avec des effets d'entraînement significatifs sur plusieurs secteurs, tels que l'aquaculture, l'industrie de transformation et le commerce. La présence d'espèce de plantes rares et à vertu curative dans la région est un créneau à développer en matière de plantes médicinales et de médecine alternative.

La région est parmi les moins denses en termes de nombre d'habitants avec des disparités interprovinciales importantes. Elle s'étend sur une superficie de 46.108 Km<sup>2</sup>, soit 6,5% de la superficie totale du Royaume et compte 1,632 millions d'habitants selon les résultats du RGPH 2014, représentant ainsi 1,3% de la population nationale. Sa contribution à la richesse nationale reste néanmoins modeste avec 1,1% du PIB en 2017.

Afin d'améliorer son positionnement au niveau national, la région est appelée à mettre l'accent sur des projets innovants tenant compte de ses spécificités locales et profitant pleinement des atouts dont elle dispose. Le tourisme balnéaire, culturel et d'aventure, le développement des activités de valorisation des produits de la mer, de la culture des arganiers, cactus et palmiers et l'opportunité du développement des énergies renouvelables sont autant de créneaux qui peuvent promouvoir l'attractivité économique de la région.

<sup>23</sup> Décret n° 2.15.40 du 20 février 2015 fixant le nombre de régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et les provinces qui les composent.

### **Une faible contribution à la création de la richesse nationale et un PIB/habitant parmi les plus bas**

La région de Guelmim Oued Noun contribue faiblement à la création de la richesse nationale, avec une part de l'ordre de 1,1% du PIB en 2017, soit 11,56 milliards de dirhams en valeur, plaçant la région au 11<sup>ème</sup> rang à l'échelle nationale. La richesse créée est concentré au niveau de la province de Guelmim qui s'accapare 40,9% du PIB régional. La région se positionne au 7<sup>ème</sup> rang en termes de PIB par habitant, soit 26.286 DH/habitant contre 30.510 DH/habitant respectivement. La province de Tan-Tan est de loin la province où le PIB par habitant est le plus élevé atteignant 42.513, soit 1,5 fois plus important que la moyenne de la région, suivie de loin par les provinces de Sidi Ifni avec 22.121 dirhams, Assa-Zag (20.125) et Guelmim (16.312).

### **Richesse axée sur le secteur tertiaire**

L'économie de la région se distingue par l'importance de la valeur ajoutée provenant du secteur tertiaire qui représente près de la moitié (70%) de la valeur ajoutée produite au niveau de la région mais seulement 1,5% de la valeur ajoutée tertiaire au niveau national. Ainsi, les activités tertiaires sont une spécificité avérée des provinces d'Assa-Zag et de Sidi Ifni compte tenu de leur surreprésentation en services marchands et non marchands hors hôtels et restaurants. Dans une moindre mesure, les activités tertiaires sont également une spécificité de la province de Guelmim en lien avec la surreprésentation en services des hôtels et restaurants.

Les potentialités économiques de la région résident également dans le secteur primaire qui génère 17,1% de la valeur ajoutée de la région mais ne contribue que pour 1,5% à la richesse nationale du secteur primaire, en provenance essentiellement du secteur de la pêche à hauteur de 60,2%, qui participe à concurrence de 11,4% de la VA de la pêche au niveau national. Les activités primaires

de la région sont surreprésentées par rapport à la moyenne nationale et plus particulièrement dans la province de Tan-Tan où l'activité de la pêche est prépondérante. L'agriculture dans la région est largement tributaire des aléas climatiques et reste vivrière et ne satisfait guère la demande locale même si elle constitue une ressource capitale des populations de la région.

Les activités secondaires, pour leur part, participant par 13% à la valeur ajoutée de la région et 0,5% à la valeur ajoutée du secteur secondaire au niveau national. Néanmoins, la région dispose d'une ressource halieutique considérable, qui pourrait faire de la pêche maritime un secteur d'alimentation de et d'entraînement des industries de transformation. Bien que l'activité secondaire soit sous-représentée dans la région, elle demeurerait une spécificité par excellence des provinces de Tan-Tan et Sidi Ifni.

### **Le chômage reste un phénomène urbain qui touche plus les femmes**

La région enregistre le taux de chômage le plus élevé en 2018, soit 18,9% contre 9,8% au niveau national. Les femmes sont les plus touchées par ce fléau (27,4%) que les hommes (12,5%). La province de Guelmim affiche un taux de chômage de 20,3%. Par milieu, ce taux est beaucoup plus important en milieu urbain de cette province qu'en milieu rural (24,4 contre 12,3% respectivement)

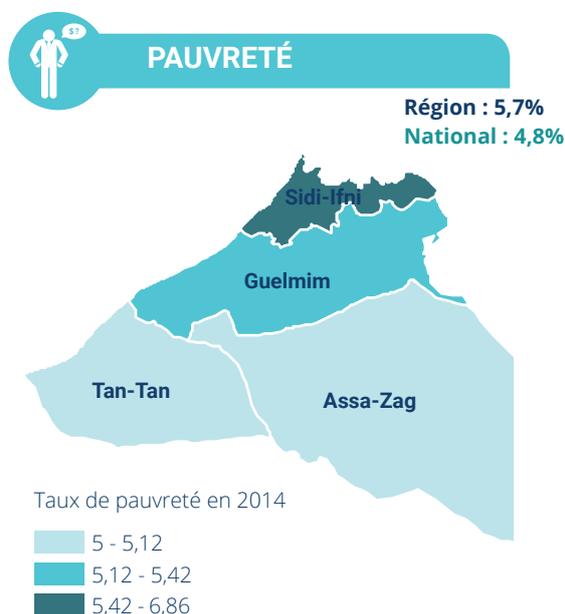
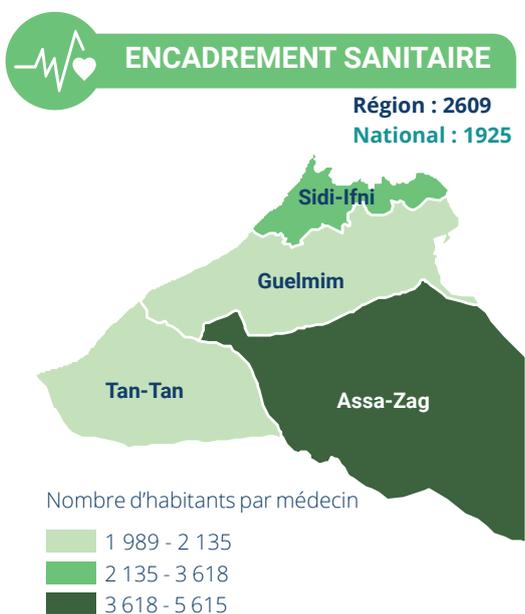
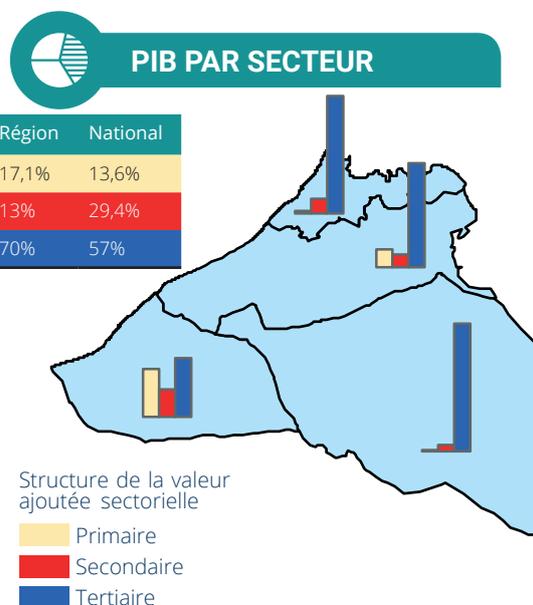
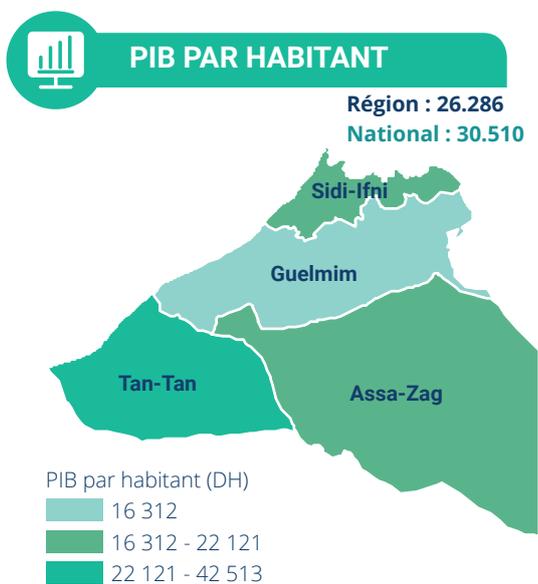
### **Un niveau de vie des citoyens en dessous du niveau national**

La région est classée au 8<sup>ème</sup> rang en termes de pauvreté, soit un taux qui s'élève à 5,7% en 2014 contre une moyenne nationale de 4,8%. L'analyse interprovinciale révèle que le taux de pauvreté des provinces de la région dépasse également la moyenne nationale. En effet, le taux le plus bas au sein de la région a été enregistré par la province d'Assa-Zag (5%), alors que le taux le plus élevé était de la part de la province de Sidi Ifni qui est de l'ordre de 6,9%. Entre ces valeurs les provinces

de Tan-Tan et Guelmim enregistrent des taux de l'ordre de 5,1% et 5,4% respectivement. Ces constats sont en ligne avec le taux de vulnérabilité de la région qui est plus élevé que la moyenne nationale (14% contre 12,5% en 2014). De même, à l'exception de la province de Tan-Tan qui a affiché un taux équivalent au niveau national, les autres provinces de la région, Sidi Ifni (16,6%), Guelmim (13,1%) et Assa-Zag (12,9%) enregistrent des taux de vulnérabilité plus élevés que le niveau national.

**Une région parmi les moins denses avec une concentration de la population dans la province de Guelmim**

La population de la région est passée d'un effectif de 408 mille de personnes en 2004 à 434 mille personnes en 2014, soit un taux de croissance annuel moyen de 0,6% inférieur à la moyenne nationale (1,2%) sur la période 2004- 2014.



Abritant 1,3% de la population légale du Maroc, la région est en queue du classement (10<sup>ème</sup> rang) en termes de peuplement. Par province, la population est concentrée dans la province de Guelmim qui abrite à elle seule 43,3%, suivi par Sidi Ifni avec 26,8%, Tan-Tan (19,8%) et Assa-Zag (10,2%).

Le taux d'urbanisation de la région a atteint 64,6%, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (60,4%). La province de Tan-Tan demeure la plus urbanisée au niveau de la région avec un taux de l'ordre de 95,8%, suivie par la province de Guelmim (74,1%) et Assa-Zag (61,9%) dépassant le niveau national. En queue du classement, Sidi Ifni affiche un profil beaucoup plus rural (26,8%). La région est parmi les régions les moins denses au Maroc, avec une densité de la population de l'ordre de 8,2 habitants/km<sup>2</sup>, ce qui est six fois inférieure à la moyenne nationale (47,6 hab/km<sup>2</sup>). La province de Sidi Ifni, même s'elle a enregistré le taux le plus élevé dans la région (38,8 hab/km<sup>2</sup>), demeure en dessous du niveau national.

### **Education : résultats relativement satisfaisants avec des disparités interprovinciales**

La région de Guelmim Oued Noun est classée au 5<sup>ème</sup> rang en termes de moyenne d'années de scolarisation, soit 5,67 années contre 5,64 années au niveau national. Cette région affiche des inégalités relativement importantes (0,54) quoique avec un indice de GINI<sup>24</sup> relativement inférieur au niveau national (0,55). L'analyse des disparités interprovinciales révèlent des niveaux très disparates. Ainsi l'indice de Gini de l'éducation oscille entre 0,459 enregistré par la province de Tan-Tan et 0,641 au niveau de la province de Sidi Ifni. Dans la même lignée, la moyenne d'années de scolarisation varie de 6,58 années au niveau de Tan-Tan à 4,028 années au niveau de Sidi Ifni.

Le taux d'analphabétisme chez les personnes âgées de 10 ans et plus de la région (31,7%) est relativement inférieur à celui enregistré au niveau national (32%). Les résultats du recensement de 2014 révèlent des inégalités genre au sein de la région. En effet, plus de 4 femmes de la région sur dix sont analphabètes (43,1%) contre près de 3 sur dix pour les hommes (27,4%).

### **Un niveau d'encadrement sanitaire relativement bas avec des disparités interprovinciales**

L'espérance de vie à la naissance à Guelmim Oued Noun a augmenté de 72,2 ans en 2004 à 78 ans en 2012, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (71,7 ans en 2004 et 75,1 ans en 2012). En parallèle, le nombre d'habitants par médecin<sup>25</sup> en 2017 demeure particulièrement élevé dans la province de Sidi Ifni avec 2.223 personnes pour un médecin, soit un nombre au-dessus de la moyenne régionale qui est de l'ordre de 1.879 personnes par médecin. La province de Tan-Tan affiche également un nombre relativement élevé (2.022 personnes par médecin). Tandis que les provinces de Guelmim et de Assa Zag enregistrent un nombre plus bas que le niveau régional (1.697 et 1.758 respectivement).

### **Biodiversité : la région est parmi les moins dotées en espace forestier**

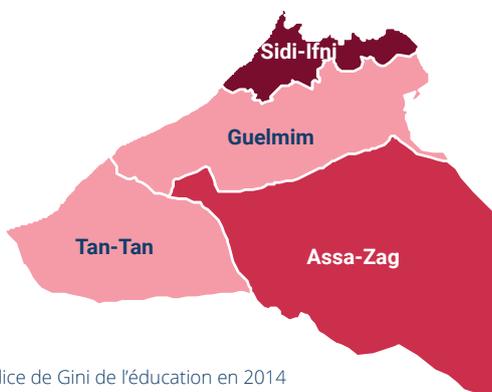
La superficie de la région couverte par les forêts a atteint près de 99.500 ha, représentant 2% du territoire régional, soit un niveau parmi les plus bas en matière de disponibilité d'espace forestier. La province de Guelmim abrite 38% de l'espace forestier de la région avec un taux de couverture forestière de l'ordre 4% contre 1% dans la province d'Assa-Zag.

<sup>24</sup> Une valeur de l'indice de Gini proche de 0 indique l'absence totale d'inégalité dans l'éducation au sein de la population tandis qu'une valeur proche de 1 dévoile un niveau d'inégalité maximale. Source : CSEFRS, Atlas territorial des disparités en éducation 2017.

<sup>25</sup> public et privé.

**EDUCATION**

Région : 0,54  
National : 0,55



Indice de Gini de l'éducation en 2014

- 0,45 - 0,50
- 0,50 - 0,54
- 0,54 - 0,64

**QUALITÉ DE VIE**



Qualité de la vie en 2014

- 1,50 - 1,61
- 1,61 - 3,47
- 3,47 - 5,00

L'opération de reboisement a permis d'augmenter l'espace forestier de la région en la dotant d'une superficie de 5.075 hectares. Cette opération a profité à la province de Guelmim à hauteur de 63%, la province d'Assa-Zag (25%), Tan-Tan (11%) et Sidi Ifni avec (2%).

**Qualité de vie<sup>26</sup> : fragilités différenciées en termes d'accès aux services dans les provinces à caractère rural**

La proportion de la population ayant accès à l'eau potable a atteint 79,3% dans la région de Guelmim Oued Noun contre 73% pour la moyenne nationale. La province de Guelmim, est la mieux desservie avec un taux qui s'élève à 91,2%, suivie par la province d'Assa-Zag et celle de Tan-Tan avec respectivement 90% et 86,8%. La province de Sidi Ifni enregistre encore un retard par rapport à cet indicateur avec un taux d'accès à l'eau potable de seulement 52,4%.

Le taux d'accès à l'électricité dans l'ensemble de la région s'est établi à 93,7% contre 91,6% au

niveau national. L'analyse par province montre que ce taux varie entre 94,8% à Guelmim et 89,3% au niveau de la province d'Assa-Zag.

La distance moyenne à la route goudronnée s'est élevée à 2,7 km contre 3 km au niveau national. Cette distance demeure plus importante dans les provinces les moins denses en population Elle est de l'ordre de 16,9 km pour la province d'Assa-Zag et de 11,2 km pour celle de Tan-Tan. Les autres provinces affichent une distance moyenne comprise entre 1,5 km à Guelmim et 2,5 km à Sidi Ifni.

**Nécessité de consolider l'effort d'investissement public au niveau de la région**

La région a bénéficié d'un montant d'investissement prévisionnel des EEP de 993 millions de dirhams en 2019, soit 1% des investissements prévus par ces entreprises au niveau national, ce qui la positionne au 11<sup>ème</sup> rang.

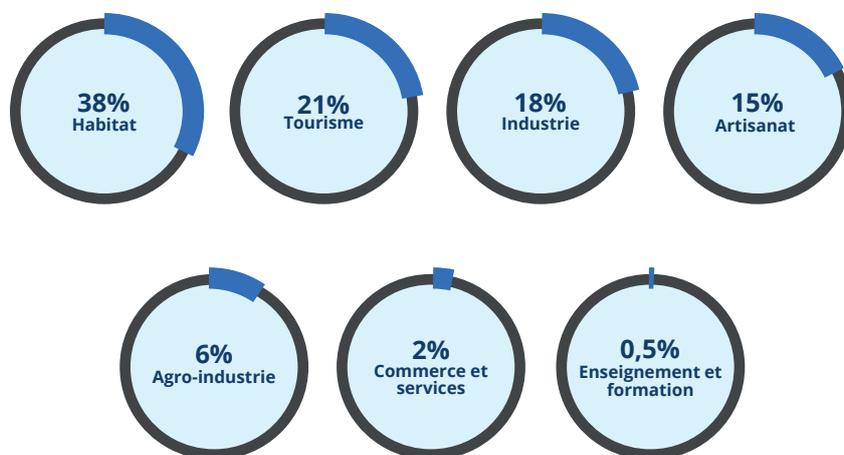
<sup>26</sup> Cet indicateur synthétique a été calculé par la méthode scoring sur la base de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable, le taux d'accès à l'électricité et la distance moyenne à la route goudronnée.

### Une mobilisation relativement importante du foncier public destiné à la promotion de l'investissement et à l'appui aux secteurs productifs

En ce qui concerne le domaine privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement, la région de Guelmim Oued Noun a drainé 8% du total de

l'investissement engagé au niveau national en 2017. Cet investissement correspond à une part de 0,3% de la superficie totale. Selon le secteur, celui de l'habitat a profité à concurrence de 38% du foncier mobilisé au niveau de la région, suivi par le secteur du tourisme (21%), de l'industrie (18%) et de l'artisanat (15%).

#### Structure de la superficie mobilisée de l'Etat par secteur dans la région Guelmim Oued Noun en 2017



Source : Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement (2019), MEF



# 11

## LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA



### CONTRIBUTION AU PIB



**3,3%** (2017)

Part dans la création de la richesse



**12,5%** (2010-2017)

Taux de croissance

### INVESTISSEMENT PUBLIC



**3,9%** (2019)

Part dans l'investissement du BG



**3%** (2019)

Part dans l'investissement des EEP



**38%** (2017)

Part dans le foncier privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement

### SOCIAL



**13,5%** (2018)

Taux de chômage



**1,7%** (2014)

Taux de pauvreté



1<sup>er</sup> rang en termes de la moyenne d'années de scolarisation, l'égalité de l'éducation et l'alphabétisation en 2014



1<sup>ère</sup> région la plus urbanisée en 2014



2<sup>ème</sup> plus bas taux de pauvreté en 2014



# INTRODUCTION

La région de Laâyoune-Sakia El Hamra, créée en 2015 conformément au nouveau découpage territorial de 2015, regroupe les trois provinces de l'ancienne région de Laâyoune Sakia El Hamra, en l'occurrence : Laâyoune, Boujdour et Tarfaya, auxquelles s'ajoute désormais la province d'Es-Semara, faisant auparavant partie de la région de Guelmim-Es-Semara.

Les régions du Sud dont la région de Laâyoune-Sakia-El Hamra sont considérées par leur situation géographique comme un hub commercial entre le Royaume et les pays de l'Afrique subsaharienne. Les spécificités intrinsèques de ces régions leur confèrent un potentiel de développement économique important essentiellement dans les secteurs de la pêche et les industries agroalimentaires qui s'y rattachent, les énergies renouvelables ainsi que le secteur tertiaire avec le développement du tourisme particulièrement l'écotourisme et le tourisme oasisien.

Laâyoune-Sakia El Hamra est parmi les régions les plus vastes du Royaume et les moins densément peuplées. Ainsi, cette région totalise une superficie de 138.666 Km<sup>2</sup>, soit 19,5% du territoire marocain mais ne compte que 1,1% de la population marocaine en 2014.

Si la région ne représente que 3,3% de la richesse nationale en 2017, celle-ci a cependant enregistré une dynamique accrue de sa valeur ajoutée avec un rythme de croissance moyen de 12,5% sur la dernière décennie.

En capitalisant sur ses acquis, en l'occurrence, la ressource solaire, la région est parvenue à enclencher une dynamique de croissance durable impulsée par une mobilisation conjointe de l'État et des établissements et des entreprises publics (EEP). Ainsi, des projets ambitieux sont à l'oeuvre, particulièrement dans le domaine des énergies renouvelables, dont notamment, les centrales solaires NOOR Laâyoune et NOOR Boujdour. Ces projets auront indéniablement de grandes retombées socio-économiques qui ne manqueraient pas de faire émerger cette région en tant que pôle continental en matière des énergies renouvelables.

<sup>27</sup> Décret n° 2.15.40 du 20 février 2015 fixant le nombre de régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et les provinces qui les composent.

### **Région à fort potentiel impulsé par le nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud**

La région de Laâyoune-Sakia El Hamra contribue à concurrence de 3,3% à la création de la richesse nationale, soit une valeur de 34,8 milliards de dirhams. Cette région fait, toutefois, preuve d'un dynamisme encourageant avec une croissance annuelle moyenne largement supérieure à celle enregistrée au niveau national (12,5% contre 3,6% au niveau national entre 2001 et 2017). La richesse de cette région est générée essentiellement par la province de Laâyoune qui compte pour près de 82% du PIB de la région. En revanche, les provinces de Boujdour et d'Es-Semara ne créent respectivement que 13,2% et 5,2% du total. En outre, la région s'est hissée au premier rang en matière du PIB par habitant, soit 90.863 DH/habitant contre 30.510 DH/habitant au niveau national. Le PIB par habitant s'est situé entre 117.585 DH/habitant au niveau de la province de Laâyoune et 24.501 DH/habitant enregistré par la province d'Es-Semara.

### **Forte contribution de Boujdour et Laâyoune à la valeur ajoutée nationale de la pêche combinée à une faible contribution des autres secteurs**

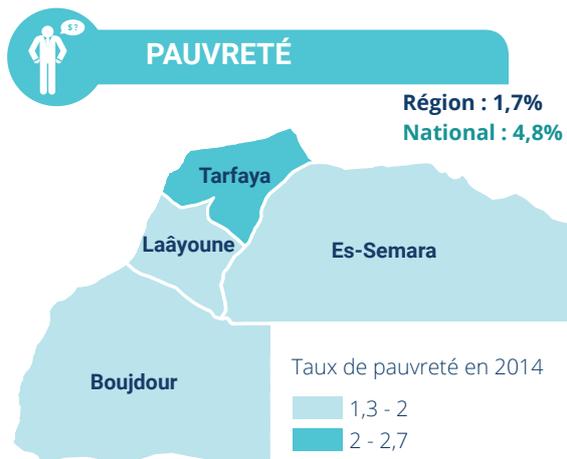
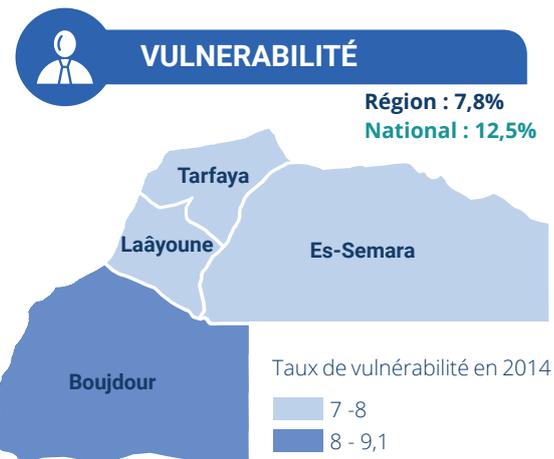
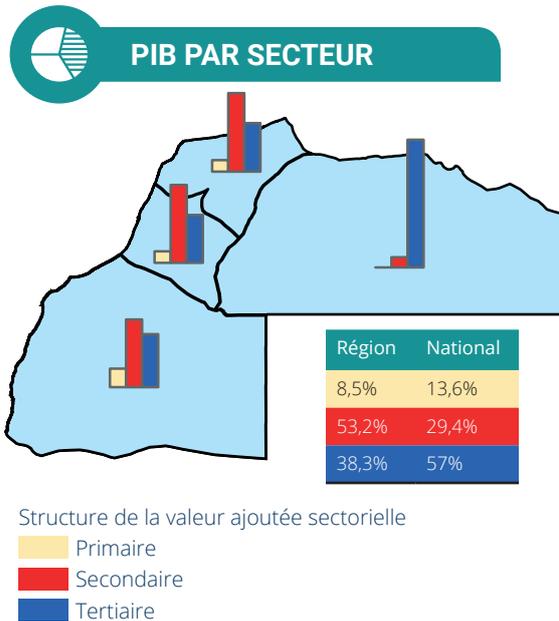
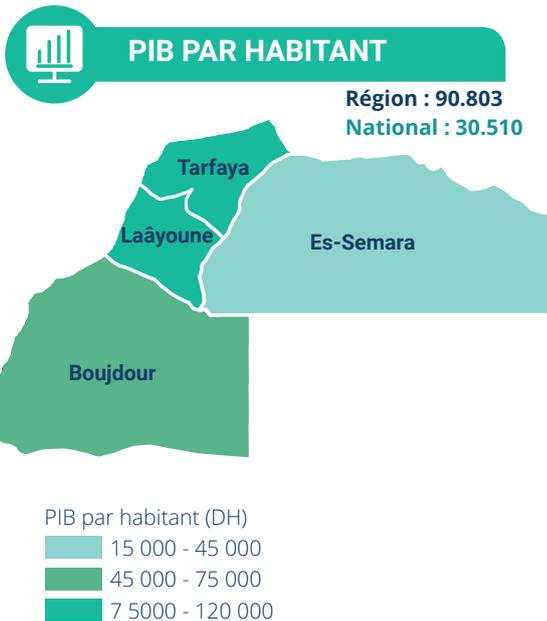
Le secteur secondaire constitue le premier moteur de croissance de la région qui compte un peu plus de la moitié (53,2%) de la valeur ajoutée de la région, mais qui ne totalise que 5% de la valeur ajoutée nationale du secteur secondaire. Ainsi, l'activité d'extraction est une spécificité par excellence de la province de Boujdour, tandis que les industries manufacturières sont surreprésentées au niveau de la province de Laâyoune y compris Tarfaya.

Avec une contribution de 38,3% à la valeur ajoutée de la région, le secteur tertiaire représente le deuxième levier de croissance de la région sans pour autant l'être au niveau national, soit seulement 1,9% de la valeur ajoutée nationale du secteur tertiaire. Les activités marchandes hors tourisme et les activités non marchandes sont surreprésentées au niveau de la province d'Es-Semara.

De son côté, le secteur primaire de la région ne contribue que de 8,5% à la valeur ajoutée totale de la région et de 1,7% à la valeur ajoutée nationale de ce secteur. Il importe toutefois de noter que les activités primaires sont exclusivement axées autour du secteur de la pêche, soit 19,2% de la valeur ajoutée nationale de ce secteur. Cette activité est une spécificité par excellence des provinces de Boujdour et de Laâyoune y compris Tarfaya.

### **Un chômage qui se maintient à un haut niveau dans les régions du sud**

La population active est très jeune avec une part qui dépasse 65% en 2014. Le taux d'activité se situe à 41,5% en 2018, soit un niveau inférieur à la moyenne nationale (46,3%). L'emploi régional est prédominé par le salariat à plus de 68% contre 24% pour les indépendants et 4% pour les employeurs. Concernant le taux de chômage, celui-ci a enregistré un net recul pour se situer à 13,5% en 2018 contre 15,2% en 2012.



## **2<sup>ème</sup> région en matière de niveau de vie de la population**

Avec un taux de pauvreté de 1,7% contre 4,8% au niveau national et un taux de vulnérabilité de 7,8% contre 12,5% au niveau national, la région de Laâyoune- Sakia El Hamra est la 2<sup>ème</sup> région qui abrite le moins de pauvres et de personnes vulnérables à la pauvreté. Ce constat concerne l'ensemble des provinces de la région. Ainsi, les provinces enregistrent des taux de pauvreté proches de la moyenne régionale, mise à part la province de Tarfaya (2,7%). De même pour le taux de vulnérabilité, cette fois ci c'est la province de Boujdour qui fait figure d'exception (9,1%).

## **2<sup>ème</sup> région la moins peuplée et 1<sup>ère</sup> la plus urbanisée avec une polarisation autour de la province de Laâyoune**

Avec 367,8 milliers d'habitants, la région de Laâyoune-Sakia El Hamra concentre 1,1% de la population totale, soit la 2<sup>ème</sup> région la moins peuplée du Maroc. La population de la région est concentrée autour des grands centres urbains avec 64,7% dans la province de Laâyoune, 18% à Es-Semara, 13,7% à Boujdour et 3,6% à Tarfaya.

La région demeure, ainsi, la plus urbanisée des régions du Royaume avec un taux d'urbanisation qui dépasse 93,4% contre 60,4% au niveau national. L'analyse inter provinciale dénote des niveaux qui dépassent globalement la moyenne nationale et qui varient de 99% enregistré par la province de Laâyoune à 61,4% affiché par la province de Tarfaya.

## **1<sup>ère</sup> région du royaume en termes de moyenne d'années de scolarisation, d'égalité de l'éducation et d'alphabétisation**

La région de Laâyoune-Sakia El Hamra enregistre la moyenne d'année de scolarisation et d'égalité d'accès à l'éducation les plus importants parmi l'ensemble des régions du Royaume en 2014, soit respectivement 7,08 années contre 5,64 années au niveau national et un indice Gini éducation de l'ordre de 0,42 contre 0,55 au niveau national. À l'échelle inter provinciale, les meilleurs niveaux

sont réalisés par Laâyoune (7,34 années de scolarisation et indice Gini de 0,396) et Es-Semara (7,18 et 0,436 respectivement). Tandis que Boujdour (5,93 années et 0,507) et Tarfaya (5,57 années et 0,501) enregistrent des niveaux autour de la moyenne nationale.

Le taux d'analphabétisme, qui s'élève à 20,3% au niveau de la région contre 32% au niveau national en 2014, témoigne des performances de la région en matière de l'éducation, soit le taux le plus bas au niveau régional. Par sexe, ce taux demeure plus élevé parmi les femmes (27,7% contre 41,9% au niveau national) comparativement aux hommes (13,6% contre 22,1% au niveau national).

## **Mortalité maternelle autour de la moyenne nationale mais des niveaux inter provinciaux très dissemblables**

Le taux de mortalité maternelle demeure proche de la moyenne nationale, soit 55 décès pour 100.000 naissances vivantes contre 52 au niveau national en 2015. Ce taux de mortalité maternelle demeure particulièrement important au niveau de la province de Boujdour (120 décès pour 100.000 naissances vivantes) contrairement à celle de Laâyoune (44 décès pour 100.000 naissances vivantes).

## **Couverture forestière à caractère oasien**

Le taux de couverture forestière de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra demeure de loin au-dessous de la moyenne nationale, soit près de 0,6% de la superficie totale de la région contre 12,6% au niveau national en 2014. Le même constat est relevé au niveau des provinces de la région, soit 1% au niveau de la province d'Es-Semara, 0,3% au niveau de la province de Boujdour et 0% au niveau de la province de Laâyoune y compris Tarfaya.

## **Qualité de vie globalement favorable mais qui fait figure des disparités inter provinciales**

La proportion de la population ayant accès à l'électricité au niveau de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra s'est élevée à 92,3% en 2014, un

niveau similaire à la moyenne nationale (91,6%). Les provinces de Laâyoune (96,3%) et de Boujdour (90,6%) demeurent les mieux desservies, tandis que les provinces de Tarfaya (84,8%) et d'Es-Semara (77,2%) sont les moins loties.

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau de la région a atteint 81,6% en 2014, soit un taux meilleur que celui enregistré au niveau national (73%).

Le même constat est relevé au niveau de trois provinces de la région (Laâyoune (84,5%),

Tarfaya (82,5%) et Es-Semara (77%)), mise à part la province de Boujdour qui réalise un niveau inférieur au taux national, soit 71,8%.

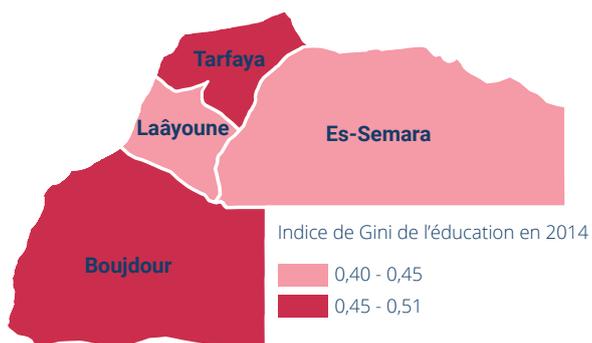
La distance moyenne de la population à la route goudronnée à l'échelle de la région se situe à un niveau meilleur que le national (1,9 km pour la région contre 3 km pour le national).

Cette performance touche pratiquement toutes les provinces de la région, ou la distance moyenne à la route goudronnée ne dépasse pas 2 km sauf au niveau de la province d'Es-Semara (11 km).



### EDUCATION

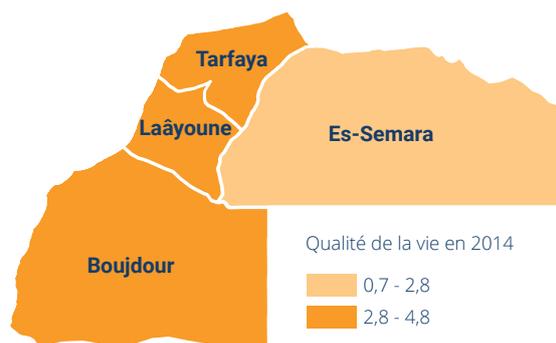
Région : 0,42  
National : 0,55



### QUALITÉ DE VIE

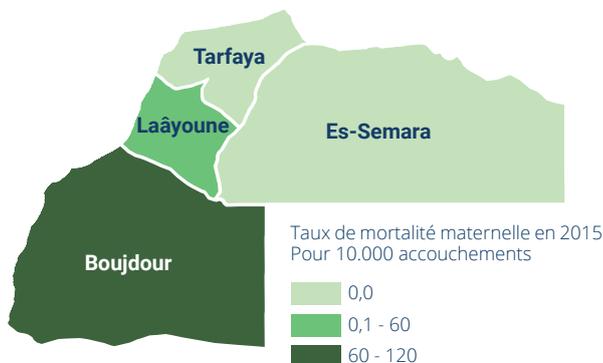
Qualité de la vie en 2014

0,7 - 2,8
2,8 - 4,8



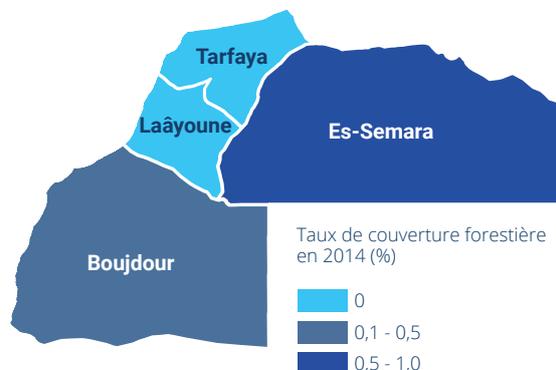
### SANTÉ

Région : 55  
National : 52,2



### BIODIVERSITÉ

Région : 0,6%  
National : 12,6%



### Investissement des EEP, véritable levier de développement de la région

L'investissement des établissements et entreprises publics (EEP) constitue un levier incontournable pour la connexion des territoires et le développement des équipements et des infrastructures. L'effort d'investissement public constitue un catalyseur de l'investissement privé et un pourvoyeur de l'emploi et de l'inclusion socio-spatiale. La région de Laâyoune-Sakia El Hamra a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de l'ordre de 3,4 milliards de dirhams en matière d'investissement des EEP au titre de l'exercice 2019 qui représente 3% du montant prévisionnel total des investissements des EEP, 12% du PIB de la région et 9.306 dirhams par habitant, soit le niveau le plus élevé parmi les régions.

### 1ère région, en 2017, en termes de mobilisation du foncier en faveur de l'investissement, dédié en majeure partie au secteur de l'énergie

Dans le cadre de l'accompagnement prioritaire accordé à la poursuite de la mise en œuvre du modèle de développement des provinces du sud, la région de Laâyoune-Sakia El Hmara concentre, au titre de l'année 2017, 95% de l'effort de mobilisation du foncier de l'État, soit une superficie de 12.892 ha et s'accapare, en outre, un montant d'investissement de 38% de l'investissement total. Cette mobilisation a principalement été opérée au profit des secteurs de l'énergie à hauteur de 93%, suivis par le secteur de l'industrie (5%).

#### Structure de la superficie mobilisée de l'Etat par secteur au niveau de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra en 2017



Source : Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement (2019), MEF

### Des efforts restent à consolider pour profiter pleinement du foncier mobilisé en appui au plan Maroc Vert

Le secteur agricole constitue un pilier majeur du développement économique de la région, il représente 10,9% du PIB national et 27% du PIB de la région en 2016. Ainsi, dans le cadre du foncier

mobilisé en appui au plan Maroc Vert, la région a bénéficié d'un budget de 42,4 MDH en 2017 couvrant 148 ha et 95 emplois. Ce qui représente 6% du montant global investi et 3,6% de la superficie aménagée et place la région au 7<sup>ème</sup> rang sur un total de 8 régions bénéficiaires du programme.



# 12

## DAKHLA OUED ED-DAHAB



### CONTRIBUTION AU PIB



**0,8%** (2017)

Part dans la création de la richesse



**12,9%** (2010-2017)

Taux de croissance

### INVESTISSEMENT PUBLIC



**3,8%** (2019)

Part dans l'investissement du BG



**1%** (2019)

Part dans l'investissement des EEP



**11%** (2017)

Part dans le foncier privé de l'Etat mobilisé pour l'investissement

### SOCIAL



**7,3%** (2018)

Taux de chômage



**0,4%** (2014)

Taux de pauvreté



**1**

1<sup>ère</sup> en termes d'éradication de la pauvreté



**2**

2<sup>ème</sup> en termes d'éradication de l'analphabétisme



**3**

3<sup>ème</sup> destination de l'investissement en foncier en 2017



# INTRODUCTION

La région de Dakhla Oued Ed-Dahab est située à l'extrême sud du pays aux frontières de la Mauritanie. Une telle position, conjuguée à sa proximité des Îles Canaries, lui confère le rôle d'un hub ouvert entre l'Afrique et l'Europe. La région a été créée par le nouveau découpage territorial des régions de 2015<sup>28</sup>, en gardant les mêmes provinces issues de l'ancien découpage régional de 1997.

Son tissu productif est relativement basé sur les secteurs tertiaire et primaire. Cependant, cette région dispose d'un potentiel naturel diversifié constitué du désert, des oasis, des sites archéologiques et d'une côte formant une offre touristique diversifiée, précisément le sport touristique de Surf. En outre, la région dispose d'un littoral de près de 667 km sur l'Atlantique, la dotant d'une ressource halieutique considérable, qui fait de la pêche maritime un secteur clé, exerçant des effets d'entraînement sur d'autres activités connexes telles que l'aquaculture, l'industrie de transformation et le commerce. Le vaste désert combiné à la puissance du vent au niveau du littoral de la région.

La région s'étend sur une superficie de 142.865 Km<sup>2</sup>, soit 20% de la superficie totale du Royaume et compte 143 mille habitants selon les résultats du RGPH 2014, représentant ainsi 0,4% de la population nationale. Elle est donc parmi les moins denses en termes de nombre d'habitants par km<sup>2</sup> (0,8 habitant/km<sup>2</sup>). Sa contribution à la richesse nationale reste modeste en y participant à hauteur de 0,6% en 2016.

Dans l'objectif de devenir un trait d'union entre l'Afrique et l'Europe, la région est appelée à innover en matière de conception de son projet de développement local afin d'exploiter son potentiel et ses atouts naturels et mettre en place une infrastructure à la mesure de ses spécificités intrinsèques, tout en tenant compte de la dimension «durabilité des ressources». Le tourisme balnéaire, culturel et d'aventure, le sport nautique, le développement des activités agroindustrielles, et l'opportunité du développement des énergies propres sont autant de créneaux qui peuvent constituer un socle de l'attractivité économique de la région et améliorer son climat d'affaires.

<sup>28</sup> Décret n° 2.15.40 du 20 février 2015 fixant le nombre de régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et les provinces qui les composent.

### **Une forte dynamique économique et un PIB/habitant parmi les plus élevés du Royaume**

La région de Dakhla Oued Ed-Dahab a réalisé une croissance vigoureuse de 12,9% durant la période 2008-2017 en ligne avec la dynamique que connaît l'ensemble des régions du Sud sous l'impulsion du plan de développement de ces régions lancé en 2014. Ce plan ambitieux vise l'amélioration de la connectivité de cette partie intégrante du Royaume avec le reste des territoires nationaux, la diversification du tissu productif et l'émergence de ces régions en véritables pôles d'attractivité. Avec ce rythme de croissance, la région de Dakhla Oued Ed-Dahab a enregistré la meilleure performance régionale suivie par la région de Laâyoune Sakia Al Hamra (12,5%). Elle a généré une valeur ajoutée de 8,2 milliards de dirhams représentant 0,8% de la richesse nationale en 2017. Cette richesse est concentrée au niveau de la province d'Oued Ed-Dahab à raison de 96,3%. En termes de PIB par habitant, la région figure au deuxième rang après la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, soit 51.826 DH/habitant contre 30.510 DH/habitant au niveau national. Ainsi, le PIB par habitant réalisé par la province d'Oued Ed-Dahab (56.620 dh/habitant) est presque trois fois plus élevé que celui affiché par la province d'Aousserd (18.897 dh/habitant).

### **Richesse axée sur les secteurs tertiaire et primaire**

L'économie de la région se distingue par l'importance de la valeur ajoutée provenant du secteur tertiaire qui représente près de la moitié (44,7%) de la valeur ajoutée produite au niveau de la région mais seulement 0,5% de la valeur ajoutée tertiaire au niveau national. Ainsi, les activités tertiaires sont une spécificité avérée de la province d'Aousserd compte tenu de la surreprésentation en services marchands et non marchands hors hôtels et restaurants.

Les potentialités économiques de la région résident également dans le secteur primaire qui génère 43,2% de la valeur ajoutée de la région et contribue de 1,8% à la richesse nationale primaire. Cette richesse est générée essentiellement par le

secteur de la pêche à hauteur de 90%, qui participe à concurrence de 22,4% de la valeur ajoutée de la pêche au niveau national. Les activités primaires de la région sont surreprésentées par rapport à la moyenne nationale et plus particulièrement dans la province d'Oued Ed-Dahab où l'activité de la pêche est prépondérante. L'agriculture dans la région reste vivrière et impactée par le climat aride et la rareté des ressources hydriques pérennes.

Les activités secondaires, pour leur part, participent par 12,1% à la valeur ajoutée de la région et 0,3% à la valeur ajoutée du secteur secondaire au niveau national. Néanmoins, la région dispose d'une ressource halieutique considérable, qui pourrait faire de la pêche maritime un secteur d'alimentation et d'entraînement des industries de transformation. Bien que l'activité secondaire soit sous-représentée dans la région, elle est relativement une spécificité de la province d'Oued Ed-Dahab.

### **Potentiel d'emploi porté par une population jeune avec une prédominance du salariat**

La population de la région est très jeune avec une part qui dépasse 58% de la catégorie 15 à 35 ans dans la population en âge d'activité selon les données du RGPH de 2014 contre 48% au niveau national. La région réalise, également le taux d'activité régional le plus élevé avec un niveau qui se situe à 69,4% en 2018 contre 46,3% pour la moyenne nationale. L'emploi régional est prédominé par le salariat à concurrence de 73% contre 18,5% pour les indépendants et 4,4% pour les employeurs. Concernant le taux de chômage, il a enregistré un net recul pour se situer à 7,3% en 2018.

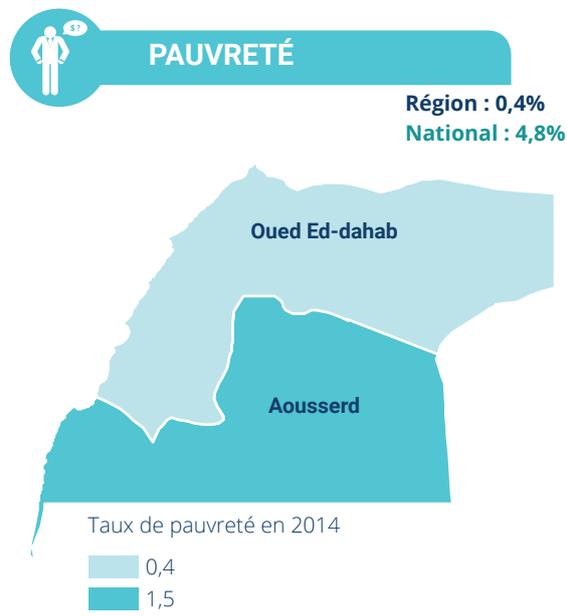
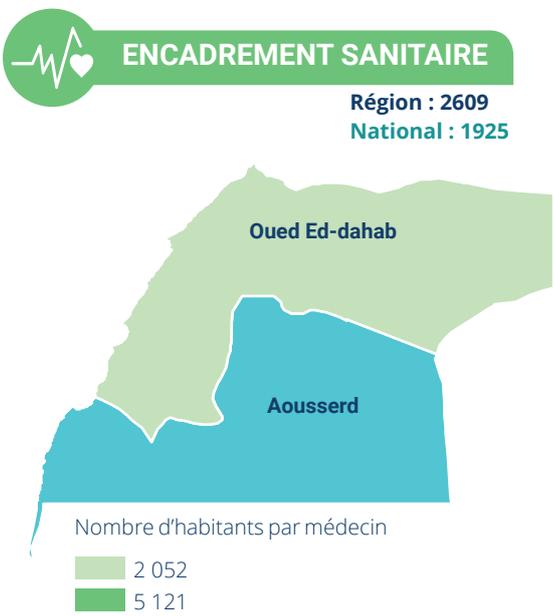
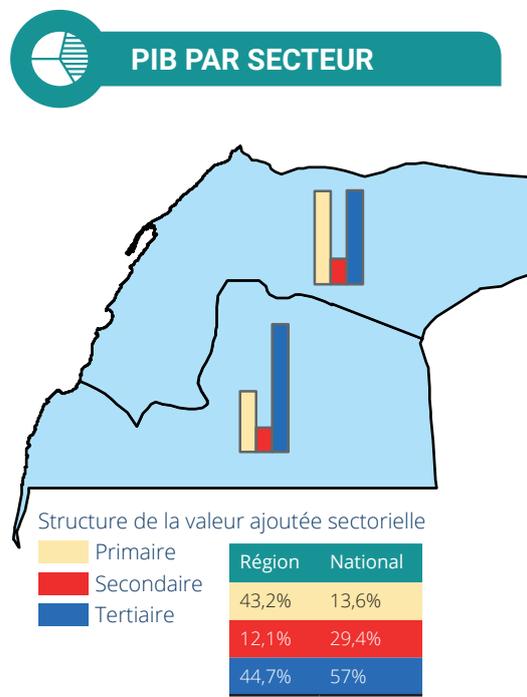
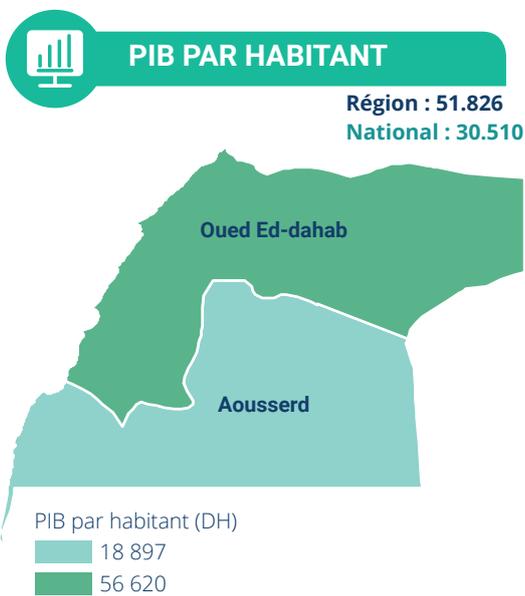
### **Un niveau de vie des citoyens le plus aisé au niveau national**

La région est en tête de classement en termes d'éradication de la pauvreté, elle réalise un taux de 0,4% en 2014 contre une moyenne nationale de 4,8%. Les deux provinces de la région ont ainsi affiché les taux de pauvreté les plus bas en comparaison avec l'ensemble des

autres provinces du Royaume. En effet, le taux de pauvreté enregistré par la province d'Oued Ed-Dahab s'élève à 0,4% et celui d'Aousserd est de l'ordre de 1,5%. Ces constats vont de pair avec le taux de vulnérabilité de la région qui est le moins élevé au niveau national (2,8% contre 12,5% au niveau national en 2014). Dans le même sens, les provinces d'Oued Ed-Dahab (2,8%) et d'Aousserd (3,2%) enregistrent des taux de vulnérabilité plus bas par rapport au reste des provinces marocaines.

### La région la moins dense au Maroc avec une concentration de la population dans la province d'Oued Ed-Dahab

La population de la région est passée d'un effectif de 99 mille habitants en 2004 pour atteindre 143 mille habitants en 2014, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,7% contre 1,2% pour la moyenne nationale.



Abritant près de 0,4% de la population légale du Maroc, la région est la moins peuplée du Royaume. Cette population reste cependant concentrée dans la province d'Oued Ed-Dahab qui s'accapare 88,7%, alors que la province d'Aousserd n'en accueille que 11,3%.

Le taux d'urbanisation de la région se situe à 74,3% en 2014, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (60,4%). La région est parmi les régions les moins denses au Maroc, affichant une densité de l'ordre de 0,8 habitants/km<sup>2</sup>, qui est largement inférieure à la moyenne nationale (47,6 habitants/km<sup>2</sup>). La province d'Oued Ed-Dahab, demeure relativement dense au sein de la région (1,5 hab/km<sup>2</sup>).

### **Education : un niveau relativement satisfaisant par rapport au national**

La région de Dakhla Oued Ed-Dahab est classée au 3<sup>ème</sup> rang en termes de moyenne d'années de scolarisation, soit 6,25 années contre 5,64 années au niveau national. Elle affiche des inégalités relativement moins importantes (0,45) que le niveau national (0,55). Bien qu'il soit inférieur au niveau national, l'indice de Gini de l'éducation reste plus important au sein de la province d'Aousserd (0,516) que dans la province d'Oued Ed-Dahab (0,45). Le même constat a été relevé par rapport à la moyenne d'années de scolarisation qui se situe à 6,27 années au niveau de la province d'Oued Ed-Dahab et à 5,26 années au niveau d'Aousserd.

En termes d'analphabétisme, la région occupe l'avant dernière place au classement des régions les moins touchées par ce fléau avec un taux d'analphabétisme chez les personnes âgées de 10 ans et plus de 23,9%, qui est nettement inférieur à

celui enregistré au niveau national (32%). Selon le genre, près de 3 femmes de la région sur dix sont analphabètes (29,1%) contre moins de 2 sur dix pour les hommes (27,4%).

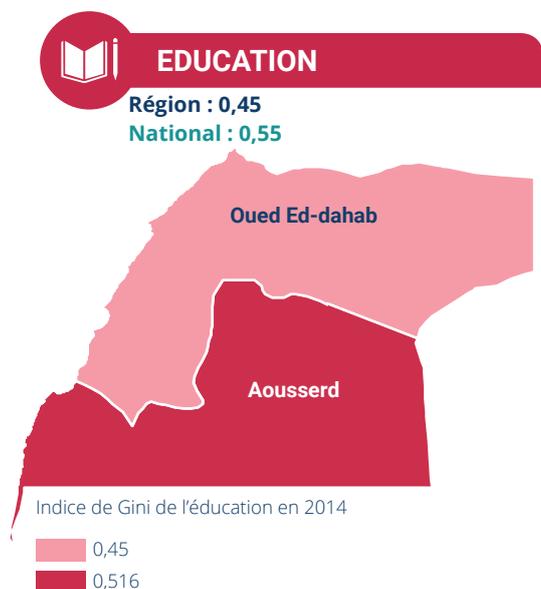
### **Un niveau de survie important et un encadrement sanitaire à renforcer**

L'espérance de vie à la naissance à Dakhla Oued Ed-Dahab a augmenté de 74,7 ans en 2004 à 77 ans en 2012, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (71,7 ans en 2004 et 75,1 ans en 2012). En parallèle, le nombre d'habitants par médecin en 2017 demeure relativement élevé dans la région, soit 2.178 habitants par médecin. Ce chiffre est au-dessus de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 1.492 habitants par médecin. La province d'Oued Ed-Dahab demeure plus desservie en médecins (2.052 habitants par médecin) contre celle d'Aousserd qui affiche un chiffre alarmant de 5.121 habitants par médecin.

### **Biodiversité : région parmi les moins dotées en espace forestier au regard de sa superficie**

La superficie de la région couverte par des essences forestières a atteint près de 593.910 ha, représentant près de 4% de son territoire, soit un niveau parmi les plus bas en matière de disponibilité d'espace forestier. Presque l'ensemble de l'espace forestier est concentré dans la province d'Oued Ed-Dahab qui affiche un taux de couverture forestière de l'ordre 8%.

L'opération de reboisement a permis d'augmenter l'espace forestier de la région en la dotant d'une superficie de 391 hectares supplémentaire pendant l'année agricole 2015-2016.



**Qualité de vie : relativement bonne comparativement au niveau national**

La proportion de la population ayant accès à l'eau potable a atteint 84,5% dans la région de Dakhla Oued Ed-Dahab contre 73% pour la moyenne nationale. La province d'Oued Ed-Dahab, est la mieux desservie avec un taux qui s'élève à 85,4%, alors que seulement 47,8% de la population de la province d'Aousserd accède à l'eau potable.

Le taux d'accès à l'électricité dans l'ensemble de la région s'est établi à 84,7% contre 91,6% au niveau national. Par province, ce taux a atteint 85,3% à Oued Ed-Dahab et 64,1% à Aousserd.

La distance moyenne à la route goudronnée dans la région est de l'ordre de 2,3 km contre 3 km au

niveau national. Cette distance se situe à 2,7 km dans la province d'Oued Ed-Dahab et à 0,6 km à Aousserd.

**Nécessité de consolider l'effort d'investissement public au niveau de la région**

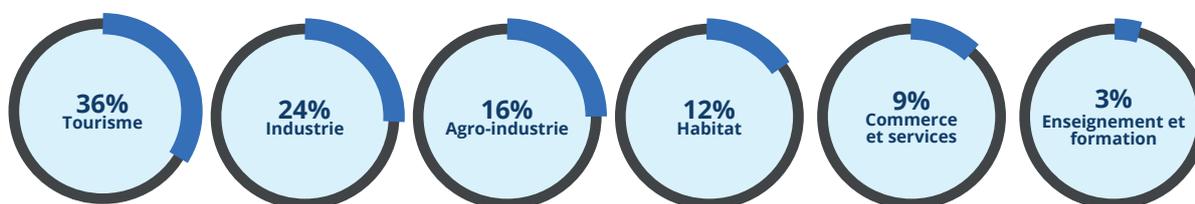
L'investissement des entreprises et établissements publics (EEP) constitue une véritable locomotive pour le développement économique et social des régions marocaines. Le montant d'investissement prévisionnel des EEP, qui est de 655 millions de dirhams en 2019, soit 1% des investissements prévus par ces entreprises au niveau national, positionne la région de Dakhla Oued Ed-Dahab au 12<sup>ème</sup> rang.

### Une mobilisation relativement importante du foncier public destiné à la promotion de l'investissement et à l'appui aux secteurs productifs

La région de Dakhla Oued Ed-Dahab concentre 11% de l'investissement total engagé dans le domaine privé de l'Etat en 2017 et couvre 1%

de la superficie totale mobilisée. La répartition sectorielle de cet investissement fait ressortir que le secteur touristique occupe 36% du foncier mobilisée par la région, suivi par le secteur industriel (24%), l'agro-industrie (16%), l'habitat (12%), le commerce et services (9%) et enfin l'enseignement et formation (3%).

#### Structure de la superficie mobilisée de l'Etat par secteur dans la région de Dakhla Oued Ed-Dahab en 2017



Source : Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement (2019), MEF



# CONCLUSION

L'examen des profils socio-économiques des 12 régions du Maroc a permis de mettre en relief les traits caractéristiques de ces régions et les progrès qu'elles ont enregistrés, sous l'impulsion des politiques développementalistes déployées par les pouvoirs publics au cours de ces dernières années. Cet exercice a été, également, opportun pour cerner les principales contraintes à desserrer pour élargir les perspectives de croissance des territoires et renforcer encore davantage leur contribution à la création de la richesse et des emplois.

Si les progrès accomplis par les régions du Royaume sont, dans l'ensemble, bien palpables, il n'en demeure pas moins vrai que la teneur et l'ampleur de ces progrès diffèrent d'une région à l'autre. Un rythme de rattrapage économique accéléré est observé au niveau des régions Sud du Royaume, traduisant autant le potentiel économique de cette partie intégrante du territoire national que la vigueur de l'action de l'Etat pour en faire de véritables pôles de croissance dont le rayonnement devrait dépasser le cadre national.

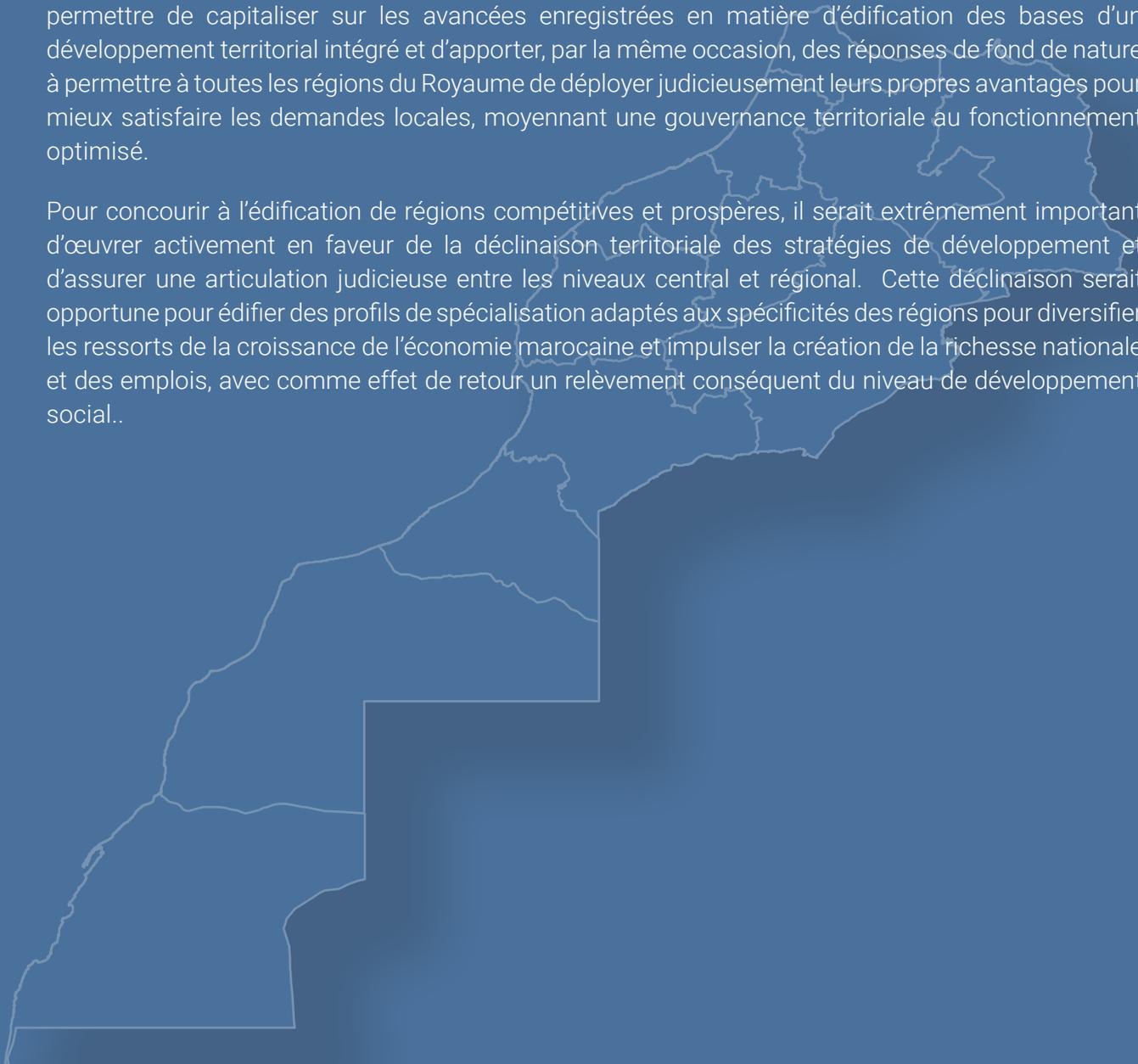
Il en est de même pour la partie nord du territoire national dont le développement économique se poursuit de manière encourageante. Pour preuve, la région de Tanger Tétouan Al Houceima s'érige aujourd'hui en principal relais de l'offre exportable marocaine vers les marchés de l'Union Européenne, notamment pour ce qui est des métiers mondiaux du Maroc. Une telle transformation structurelle n'aurait été rendue possible sans l'effort d'investissement important consenti en matière d'infrastructure, auquel s'ajoute les mesures d'accompagnement menées pour attirer des investisseurs étrangers de renom, leaders de leur secteur d'activité à l'échelle internationale.

Les performances des régions marocaines en matière de création d'emplois sont, à l'évidence, étroitement corrélées à la dynamique de la valeur ajoutée créée au sein des territoires, avec toutefois des perspectives plus prometteuses dans les régions qui ont réussi à diversifier leurs relais de croissance, notamment externes, en saisissant pleinement les opportunités qui sont offertes à l'international.

La dynamique économique observée dans plusieurs régions du Royaume contraste, toutefois, avec les résultats en matière de développement social où des disparités importantes demeurent visibles d'un territoire à l'autre. Cette caractéristique n'est pas sans lien avec la nature même du modèle de développement national qui est relativement peu inclusif. Les contraintes identifiées ont trait, au niveau de certaines régions, aux problèmes d'accessibilité aux services socioéconomiques de base, dans d'autres à la prévalence de la pauvreté et de la précarité, faute d'emplois permanents et de qualité, qui constituent d'ailleurs une source de préoccupation majeure au niveau de certaines régions défavorisées.

En tout état de cause, les perspectives qui se profilent à l'aune de la régionalisation avancée devrait permettre de capitaliser sur les avancées enregistrées en matière d'édification des bases d'un développement territorial intégré et d'apporter, par la même occasion, des réponses de fond de nature à permettre à toutes les régions du Royaume de déployer judicieusement leurs propres avantages pour mieux satisfaire les demandes locales, moyennant une gouvernance territoriale au fonctionnement optimisé.

Pour concourir à l'édification de régions compétitives et prospères, il serait extrêmement important d'œuvrer activement en faveur de la déclinaison territoriale des stratégies de développement et d'assurer une articulation judicieuse entre les niveaux central et régional. Cette déclinaison serait opportune pour édifier des profils de spécialisation adaptés aux spécificités des régions pour diversifier les ressorts de la croissance de l'économie marocaine et impulser la création de la richesse nationale et des emplois, avec comme effet de retour un relèvement conséquent du niveau de développement social..



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. PIB régional par secteur d'activité, Direction des Études et des Prévisions Financières (DEPF), Ministère de l'Économie et des Finances, 2017.
2. Rapport sur les établissements et entreprises publics, Direction du Budget, Ministère de l'Économie et des Finances, PLF 2019.
3. Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement, Direction du Budget, Ministère de l'Économie et des Finances, PLF 2019.
4. Note sur la répartition régionale de l'investissement, Direction du Budget, Ministère de l'Économie et des Finances, PLF 2019.
5. Annuaire statistiques, Haut-Commissariat au Plan.
6. Enquête nationale sur l'emploi, Haut-Commissariat au Plan.
7. Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat, Haut-Commissariat au Plan, RGPH 2004 et RGPH 2014.
8. Enquête nationale sur le secteur informel, Haut-Commissariat au Plan, 2013/2014
9. Panorama de l'Artisanat, Ministère de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire, édition 2016.
10. Santé en chiffres, Ministère de la Santé, 2015 édition 2016.
11. Atlas territorial des disparités en éducation, Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, 2017.
12. Présentation des secteurs minier et énergétique de la région de Beni Mellal Khénifra, Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.
13. Monographie de la région de Beni Mellal Khénifra, Centre Régional d'Investissement, Octobre 2015.
14. Monographies des 12 régions, Direction Générale des Collectivités Locales, Ministère de l'Intérieur 2015.
15. De nouveaux indicateurs régionalisés pour définir la richesse, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), Mars 2016.
16. Projet de baromètre de la cohésion des territoires, Observatoire des Territoires (OT), Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), Décembre 2017.

## WEBOGRAPHIE

Sites des Centres Régionaux d'investissement des régions du Royaume



